

LES 25 ANS DU PRIX SAKHAROV



Le Parlement européen
pour la liberté de pensée



CENTRE ARCHIVISTIQUE ET DOCUMENTAIRE (CARDOC)

PARLEMENT EUROPÉEN



Sa
kha
rov
1980-2013

LES CAHIERS DU CARDOC

N° 11 - NOVEMBRE 2013

LES 25 ANS DU PRIX SAKHAROV



Le Parlement européen
pour la liberté de pensée



CENTRE ARCHIVISTIQUE ET DOCUMENTAIRE (CARDOC)

PARLEMENT EUROPÉEN

FR

Sa
Kha
rov
1988-2013

Auteur du document : Päivi VAINIOMÄKI

Coordinateur : Donato ANTONA

PARLEMENT EUROPÉEN

UNITÉ « CENTRE ARCHIVISTIQUE ET DOCUMENTAIRE » (CARDOC)

arch-info@europarl.europa.eu

N.B.: les opinions exprimées dans le présent document sont celles de l'auteur et ne représentent en aucune manière le point de vue du Parlement européen, d'un de ses organes ou services.

Couverture : Sculpture d'Andrei Sakharov par Peter Shapiro © Barbara Krawcowicz,
<http://www.flickr.com/photos/krawcowicz/3953805297/>

Autres photos : © Union européenne 1989–2012 - Parlement européen.

Luxembourg : Office des Publications de l'Union européenne.

ISBN: 978-92-823-4881-9

doi: 10.2861/3860

© Union européenne, 2013
Printed in Luxembourg



TABLE DES MATIÈRES

PRÉFACE	5
<i>de Martin Schulz, Président du Parlement européen</i>	
INTRODUCTION	7
CHAPITRE I – LE PARLEMENT EUROPÉEN ET ANDREI SAKHAROV	9
CHAPITRE II – LA CRÉATION DU PRIX SAKHAROV	15
1. La proposition de M. Deniau et le rapport parlementaire (1984-1985)	15
2. La création du prix (1986-1988)	19
2.1. Élaboration des modalités d'attribution	19
2.2. Accord de M. Sakharov	19
2.3. Vers le statut du prix Sakharov	20
2.4. Vers la première remise du prix Sakharov	21
CHAPITRE III – LE STATUT DU PRIX SAKHAROV	29
CHAPITRE IV – LE FINANCEMENT DU PRIX SAKHAROV	35
CHAPITRE V – UN QUART DE SIÈCLE DU PRIX SAKHAROV	37
1. Procédure annuelle	37
2. Les lauréats du prix Sakharov à travers les années	38
CONCLUSION	185
ANNEXE I - Lauréats du prix Sakharov	187
ANNEXE II - Groupes politiques au Parlement européen depuis juillet 1984	191

PRÉFACE

du Président du Parlement européen

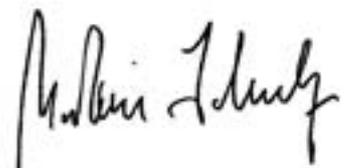
En 2013, le Parlement européen célèbre le 25ème anniversaire du prix Sakharov. Le présent ouvrage, publié pour marquer ce moment historique, retrace l'histoire du prix Sakharov, avec ses candidats et lauréats, de sa création jusqu'à nos jours.

Depuis sa fondation, le Parlement européen participe activement à la défense des droits de l'homme et des libertés fondamentales. Par ses résolutions, il condamne de manière ferme toutes les violations de ces valeurs dans le monde.

Le prix Sakharov pour la liberté de pensée, institué en 1988 sur l'initiative de M. Deniau, député européen, est un signe fort de l'engagement du Parlement en faveur des droits de l'homme. Par l'intermédiaire de ce prix décerné annuellement, l'Europe rend hommage à des personnes et à des organismes qui s'engagent de façon décisive dans la lutte en faveur des valeurs universelles proclamées par les Nations unies.

Les lauréats du prix Sakharov sont souvent des symboles du combat non-violent contre les dictatures et les discriminations. En leur attribuant le prix pour la liberté de pensée, le Parlement européen honore tous ceux, connus ou inconnus, qui, eux aussi, luttent pour une société plus juste et plus humaine.

Ainsi que le soulignait Andreï Sakharov, la paix, le progrès et les droits de l'homme sont trois objectifs indissolublement liés, et la réalisation de l'un est impossible si les deux autres sont ignorés.



INTRODUCTION

Le Parlement européen, soucieux d'affirmer la vocation démocratique de la Communauté européenne, s'est toujours engagé pour la protection des droits de l'homme et des libertés fondamentales.

Dès le début des années 70, notamment à la suite de l'Acte final d'Helsinki (1975), les questions touchant les droits de l'homme commencent à être abordées toujours plus fréquemment. Néanmoins, ce n'est que depuis les premières élections directes du Parlement européen, en 1979, que le développement et la défense des droits de l'homme et des libertés fondamentales deviennent l'une des priorités de la nouvelle assemblée démocratiquement élue.

La commission politique, fondée en 1984, est compétente en matière de problèmes liés aux droits de l'homme dans les pays tiers¹. Elle est assistée dans ce travail par une sous-commission « Droits de l'homme », créée également en 1984. Cependant, dès la première législature, il existait déjà, au sein de la commission politique précédente, un groupe de travail « Droits de l'homme ».

Convaincu qu'il est important d'attirer l'attention sur les violations des droits de l'homme et de les condamner publiquement, le Parlement fait entendre sa voix de plus en plus fréquemment. Depuis le début des années 80, la commission politique élabore, chaque année, un rapport sur les droits de l'homme dans le monde et sur le développement d'une politique commune en la matière. De plus, le nombre des résolutions adoptées dans le domaine double entre la première et la deuxième législature² : les débats en séance plénière sont longs et animés. Le Parlement ressent l'urgence d'agir face à la situation alarmante des droits de l'homme à travers le monde.

1 Règlement du Parlement européen, 4ème édition, juin 1987, p. 121.

2 Dans les fonds d'archives, sont disponibles 142 résolutions adoptées dans le domaine des droits de l'homme au cours de la 1^{ère} législature, 289 de la 2^{ème}.

CHAPITRE I

Le Parlement européen et Andreï Sakharov

Andreï Dmitrievitch Sakharov, physicien nucléaire soviétique et grand défenseur de la démocratie et des droits de l'homme, est certainement l'une des figures les plus importantes de la dissidence politique de l'ex-URSS.

Co-inventeur de la bombe à hydrogène soviétique, il s'inquiète des conséquences que son travail pourrait avoir sur l'humanité et prend conscience du danger de la course aux armements nucléaires. Ainsi, en 1967, il écrit aux autorités soviétiques pour leur demander d'accepter la proposition américaine d'abandonner leurs défenses antimissiles, mais ces demandes sont ignorées.

En 1968, M. Sakharov rédige son essai « Réflexions sur le progrès, la coexistence pacifique et la liberté intellectuelle ». Ce texte, dans lequel il souligne que « la liberté intellectuelle est essentielle à la société humaine », est diffusé en Union soviétique clandestinement, en tant que *samizdat*.

En 1970, M. Sakharov participe à la fondation du comité des droits de l'homme en Union soviétique.

Le Parlement européen suit avec intérêt la vie de M. Sakharov dès les années 1970. Lorsque le prix Nobel lui est décerné en 1975, le Parlement européen, profondément satisfait, se félicite de la nouvelle lors de sa séance plénière du 13 novembre 1975. Parallèlement, le Parlement condamne avec fermeté le refus des autorités soviétiques d'accorder à M. Sakharov le visa qui lui permettrait de se rendre à Oslo pour recevoir personnellement le prix Nobel.³

En 1979, M. Sakharov est arrêté par les autorités russes et assigné à résidence dans la ville de Gorki⁴, à 400 km de Moscou. Le Parlement réagit aussitôt et adopte une résolution dans laquelle il condamne la décision prise par les autorités soviétiques et demande la fin immédiate de l'exil des Sakharov⁵.

Tout au long de l'isolement des époux Sakharov, le Parlement européen s'inquiète à propos de leur santé. À la suite d'un communiqué officiel publié par M. Heinrich Böll, prix Nobel de littérature 1972, concernant l'état de santé détérioré de M. Sakharov, le Parlement européen adopte une résolution dans laquelle il invite le gouvernement soviétique à « lever immédiatement le bannissement infligé sans aucun fondement et

3 Résolution du Parlement européen du 13 novembre 1975 sur l'attribution du prix Nobel de la paix à Andreï Sakharov, JO C 280 du 8 décembre 1975, p. 42.

4 Actuellement Nijni Novgorod.

5 Résolution du Parlement européen du 15 février 1980 sur l'arrestation de l'académicien Andreï Sakharov, JO C 59 du 10 mars 1980, p. 55.

au mépris de tous les principes constitutionnels à Andreï Sakharov et à rendre à celui-ci la liberté »⁶. De plus, au cours de sa séance plénière de mai 1984, ayant eu vent d'une grève de la faim entreprise par M. Sakharov, le Parlement adopte une résolution dans laquelle il réitère sa demande d'autoriser les époux Sakharov à quitter l'Union soviétique⁷.

Lors de la séance plénière du 26 juillet 1984⁸, le Parlement européen débat autour d'une proposition de résolution sur Andreï Sakharov. Le texte est déposé par M. Formigoni et autres (PPE)⁹ et propose entre autre un siège vide dans l'hémicycle pour Andreï Sakharov et ainsi, symboliquement, « pour tous ceux qui souffrent dans le monde pour leurs idées ». Finalement, la résolution est adoptée sans ce paragraphe du « siège vide »¹⁰.

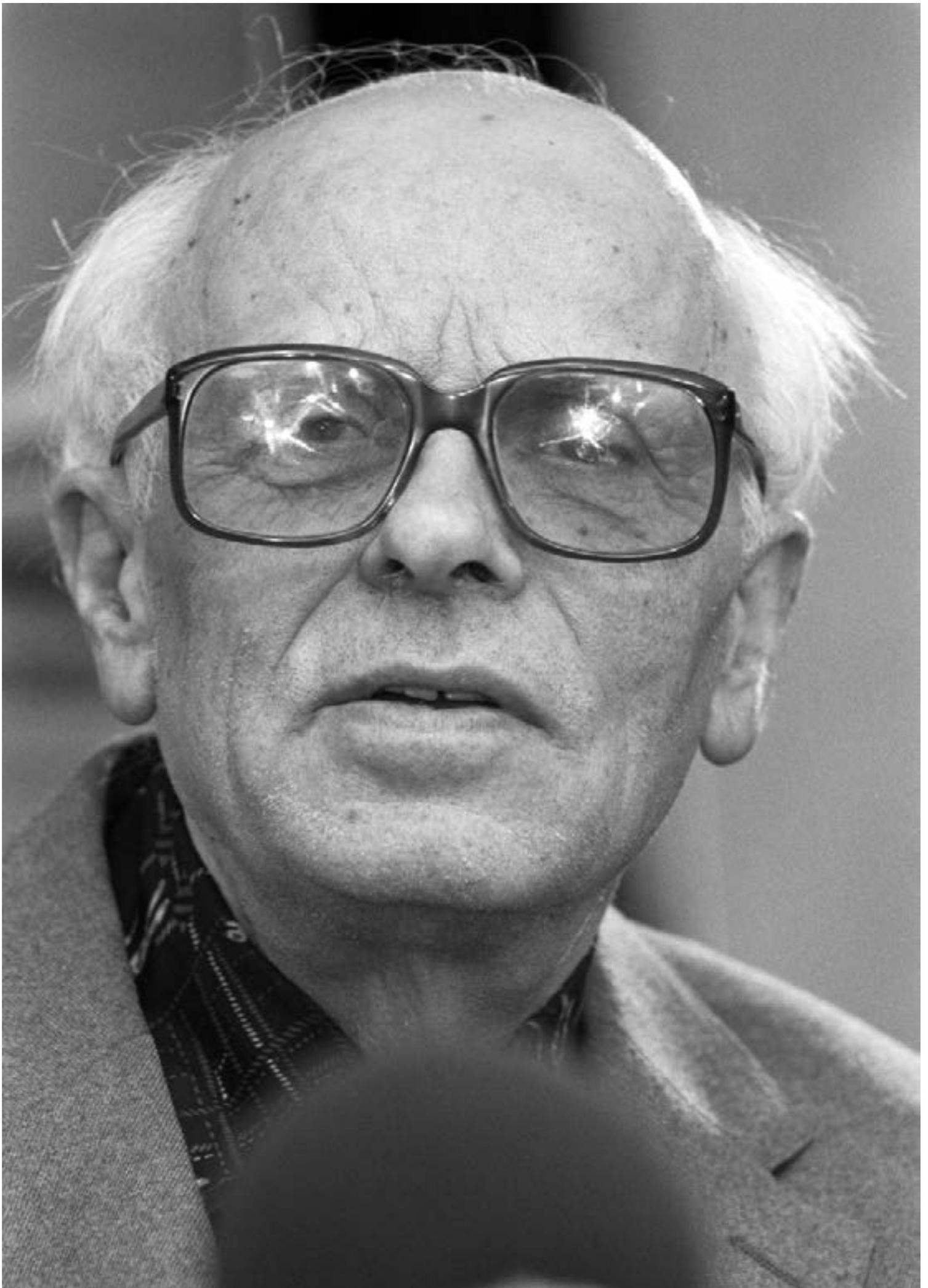
6 Résolution du Parlement européen du 10 février 1983 sur Andreï Sakharov, JO C 68 du 14 mars 1983, p. 61.

7 Résolution du Parlement européen du 24 mai 1984 sur la situation des époux Sakharov, JO C 172 du 2 juillet 1984, p. 126.

8 Débats du Parlement européen du 26 juillet 1984, N° 2-315/126-132.

9 Proposition de résolution du Parlement européen du 24 juillet 1984 en vue de laisser un siège vide dans l'hémicycle du Parlement européen en faveur d'Andreï Sakharov, PE2 AP PR B2-0379/84 0010.

10 Résolution du Parlement européen du 27 juillet 1984 sur Andreï Sakharov, JO C 239 du 10 septembre 1984, p. 55. Voir aussi les débats du Parlement européen du 26 juillet 1984, N° 2-315/126-132.



Andrei Sakharov, physicien et défenseur des droits de l'homme, en 1989. Source : http://commons.wikimedia.org/wiki/File:Andrei_Sakharov_1989.jpg

Vendredi, 15 février 1980

PRÉSIDENCE DE M. DEHMIEN

Vice-Président

Schali, M^{mes} Rabbechtge, MM. Cury, Marshall et Lord Bethell sur les mesures à prendre par la Communauté européenne à la suite de l'invasion soviétique en Afghanistan et du traitement odieux réservé au professeur Sakharov (doc. 1-773/79).

- proposition de résolution déposée par MM. Blumenfeld, Vergeer, Ryan, M^{me} Maj Weggen, MM. Lüscher, Alber, Penders, Meertens, Häfslburg, Zechinik, Agner, Janssen van Raay, Notenboom, M^{mes} Wals, Leuz, M^{me} Koos, MM. Majonica, Jonker, Pürsten, Wawrzik, Bockel, M^{me} Rabbechtge, MM. Lemmer, Toster, Pfening, Müller-Herrmann, Nordlohrer, Hofmann, van Hassel, van der Grint, Geppert, M. Scott Hopkins, Lady Elles, M. Prag, Lord Bethell, Lord Driess, MM. Normanon, Moller, Fergusson, Selgman, MM. Berkhoutwer, Nord, Haageup, Irmer, Jurgens, Mahz, Nidert, M^{me} Prouot, MM. Rey, Rossi, M^{me} Scriverer, von Alemann, MM. Bangemann, Datschak, Coombe, Calvez, M^{me} Chouaraqui, M. Remilly, M^{me} Ewing, MM. Gillot, Deleau sur les Jeux olympiques de Moscou (doc. 1-779/79) rev. .

Madame le Président indique que la proposition de résolution de M. Ripa di Meana et autres (doc. 1-749/79, a été retirée entre-temps.

M. Ripa di Meana présente la proposition de résolution doc. 1-778/79/rév. II.

M. Hurd présente la proposition de résolution doc. 1-773/79.

Interviennent MM. Penders, au nom du groupe du parti populaire européen, groupe DC, Lord Bethell, au nom du groupe des démocrates européens, MM. Calluzzi, groupe des communistes et apparentés, Haageup, au nom du groupe libéral et démocratique, Petroni, non inscrit, Mann, de Goeede, Fergusson.

M. Berkhoutwer présente la proposition de résolution doc. 1-779/79-rev.

Interviennent MM. Glum, Pürsten, Hansch, Sarre, Giarglia, Haterkamp, vice-président de la Commission.

Monsieur le Président déclare close la discussion commune.

Interviennent, pour des explications de vote, MM. Rogers, van Miergen, M^{me} Bonino, M. Seal, M^{me} van der Hevel, Wyszynski-Zeul, M. Herman, celui-ci pour un rappel au règlement, M^{me} Tlesch, MM. Gabari, Puleto, Patuella, Kirk, Pelikan, M^{me} Macrostochi.

Le Parlement passe au vote sur les propositions de résolutions.

-- Proposition de résolution de M. Ripa di Meana et autres (doc. 1-778/79/rév. II).

Le Parlement adopte la résolution suivante :

RÉSOLUTION

sur l'attribution de l'academisen Andrei Sakharov

Le Parlement européen,

— profondément indigné par les mesures prises par les autorités soviétiques à l'encontre de M. Andrei Sakharov, prix Nobel de la Paix,

préoccupé par la répression croissante exercée par les autorités soviétiques à l'égard de tous ceux qui s'engagent pour le respect et la défense des droits de l'homme en URSS et constatent de la nécessité de défendre les principes inviolables des droits de l'homme,

rappelant que les faits signifiés de l'acte final d'Helsinki sur la sécurité et la coopération en Europe ont inclus dans la déclaration sur les principes régissant les relations entre les États participants, le respect des droits de l'homme et des libertés fondamentales, y compris la liberté de pensée, de conscience,

Vendredi, 15 février 1980

— considérant que la poursuite de la politique de détente est étroitement liée aux comportements de chacun des pays signataires de l'acte final d'Helsinki,

1. proteste avec énergie contre l'aggravation de sévérité des dirigeants de l'Union soviétique à l'égard des dissidents;

2. condamne avec fermeté la décision prise par les autorités soviétiques à l'encontre de l'académicien Andréï Sakharov;

3. exprime sa pleine solidarité à Andréï Sakharov et demande la fin immédiate de son exil forcé;

4. demande à toutes les institutions communautaires d'intervenir fermement auprès du gouvernement de l'Union soviétique pour obtenir la libération des citoyens prisonniers en raison du combat qu'ils mènent pour la défense des droits civiques des populations d'Union soviétique et pour l'application de l'acte final d'Helsinki signé solennellement en 1975 tant par la Communauté européenne que par l'URSS;

5. charge son président de transmettre la présente résolution au Conseil, aux ministres des affaires étrangères réunis dans le cadre de la coopération politique, à la Commission ainsi qu'aux parlements des États membres.

— Proposition de résolution de M. Hord et autres (doc. 1 773-79).

Le Parlement adopte la résolution suivante:

RÉSOLUTION

sur les mesures à prendre par la Communauté européenne à la suite de l'invasion soviétique en Afghanistan et du traitement odieux réservé au professeur Sakharov

Le Parlement européen,

— rappelant sa résolution du 16 janvier 1980⁽¹⁾, par laquelle il a invité la Commission à reconsidérer immédiatement toutes ses relations avec l'Union soviétique, et notamment ses relations économiques, en particulier dans les secteurs agricole et technologique,

— préoccupé par l'absence d'initiative de la Commission à l'égard des relations commerciales avec l'Union soviétique depuis l'adoption de cette résolution,

troublé par le manque de fermeté et de clarté de la déclaration faite le 31 janvier 1980 par le président de la Commission à la commission politique sur le problème des ventes d'excédents à l'Union soviétique,

consentant de l'indignation des peuples de l'Europe à l'égard du maintien des ventes d'excédents à l'Union soviétique grâce aux subventions financées par le contribuable européen,

1. invite la Commission à imposer sur-le-champ l'embargo sur toutes les ventes d'excédents à l'Union soviétique assorties de subventions;

(1) JO n° C 34 du 11. 2. 1980, p. 28.

CHAPITRE II

La création du prix Sakharov

1. La proposition de M. Deniau et le rapport parlementaire (1984-1985)

Au cours de ce débat du 26 juillet 1984, M. Jean-François Deniau prend la parole. Ce nouveau député français ne soutient pas l'idée d'un siège vide, mais présente, au nom du groupe libéral et démocratique (L)¹¹, une idée alternative : « -- reprenant une idée qu'avaient d'ailleurs déjà exprimée deux de mes collègues italiens, MM. Gawronski et Bettiza¹², je souhaite personnellement que nous saisissons cette occasion pour créer un prix du Parlement européen qui s'appellerait le 'Prix européen du Parlement européen Andrei Sakharov'. Ce prix, nous le décernerions chaque année sur des thèmes qui correspondent précisément au combat d'Andrei Sakharov »¹³.

En novembre 1984, M. Deniau propose, au nom de son groupe (L), l'instauration du « prix Sakharov » du Parlement européen pour promouvoir notamment la liberté de discussion et d'enquête¹⁴. Le prix proposé serait décerné chaque année à une étude ou à un ouvrage rédigé sur un des thèmes suivants: i) le développement des relations Est-Ouest par rapport à l'Acte final d'Helsinki¹⁵, ii) la protection de la liberté d'enquête scientifique, iii) la défense des Droits de l'Homme, iv) la pratique gouvernementale par rapport à la lettre des Constitutions¹⁶.

Le Parlement européen renvoie le texte, pour examen au fond, à la commission politique et, pour avis, à la commission de la jeunesse, de la culture, de l'éducation, de l'information et des sports¹⁷. Lors de sa réunion du 19 décembre 1984, la commission politique décide de rédiger un rapport se basant sur cette proposition de résolution¹⁸ et, en janvier 1985, M. Deniau en est nommé rapporteur¹⁹. La commission de la jeunesse choisit pour sa part de ne pas émettre d'avis.

Le rapport propose les conditions d'attributions du prix. En effet, afin que le prix Sakharov devienne un véritable symbole européen, la commission politique y attache trois prérequis. Premièrement, l'idée n'est pas de couronner un homme mais une œuvre écrite sur un thème concret. Deuxièmement, le lauréat du prix devra être élu par la majorité des deux tiers de la commission politique, et enfin, c'est le président du Parlement européen en personne qui devra décerner le prix.

11 Voir annexe II – groupes politiques au Parlement européen depuis juillet 1984.

12 Jas Gawronski et Vincenzo Bettiza, députés italiens du groupe libéral et démocratique (L). Aucune trace de cette idée originale n'a pu être trouvée dans les fonds d'archives du Parlement européen.

13 Intervention de M. Deniau, débats du Parlement européen du 26 juillet 1984, N° 2-315/128.

14 Proposition de résolution présentée au nom du groupe libéral et démocratique sur un « prix Sakharov », PE2 AP PR B2-0945/84 0010.

15 Acte final de la conférence sur la sécurité et la coopération en Europe, Helsinki 1975, <http://www.osce.org/mc/58376>.

16 Proposition de résolution B2-0945/84.

17 Procès-verbal de la séance du 13 novembre 1984, JO C 337 du 17.12.1984, p. 13.

18 Procès-verbal de la commission politique du 19 décembre 1984, PE2 AP PV/POLI.1984 POLI-19841219 0010.

19 Procès-verbal de la commission politique du 23 janvier 1985, pp. 7-8, PE2 AP PV/POLI.1984 POLI-19850123 0010.

La commission politique adopte l'ensemble de la proposition de résolution le 31 octobre 1985 par 9 voix pour, 2 contre et 3 abstentions²⁰.

Le 12 décembre 1985, le rapporteur présente son exposé des motifs oralement en séance plénière. Il souligne alors l'importance de la création d'un prix spécifiquement européen, consacré à la liberté de l'esprit et portant le nom d'Andrei Sakharov. Pour M. Deniau, le devoir et la responsabilité du Parlement européen librement élu est de défendre les libertés fondamentales et de souligner la force d'un homme « qui a la possibilité de dire oui ou non ».²¹

Pourquoi le nom de Sakharov? Comme M. Deniau le souligne aussi bien dans son rapport que dans son intervention en séance plénière, Andrei Sakharov est « un citoyen européen qui incarne la liberté d'esprit et d'expression » et qui a décidé, en raison de sa conviction et de sa conscience, de renoncer à tous les avantages matériels et tous les honneurs qu'il avait à disposition. Selon le rapporteur, le choix d'un personnage tel que Sophocle, Erasme ou Montaigne, tous exemples illustres de la liberté de l'esprit, ne ferait pas comprendre aussi bien le rôle et le sens du travail du Parlement européen.²²

Quelques députés du groupe communiste et apparentés (COM) déposent des amendements²³ qui visent notamment à donner au prix le nom de Nelson Mandela pour promouvoir la défense des libertés politiques et la lutte menée contre le racisme. Lors du débat, le groupe socialiste (S), par la voix de M. Saby, se dit favorable au nom du prix Sakharov: « Nous ne devons pas opposer un combat à un autre. Pour nous, socialistes, la lutte pour les droits de l'homme est une et indivisible ». Pour M. Habsburg du groupe PPE, Andrei Sakharov est devenu un important symbole d'intégrité et de courage, persécuté non seulement au nom de ses opinions mais également parce qu'il est juif. Quant à M. Verbeek du groupe Arc-en-ciel (ARC), qui s'oppose à la résolution, le prix devrait être « véritablement ouvert à tous », porter un nom impartial et être décerné par un jury indépendant.²⁴

Seul l'amendement déposé par M. Seefeld du groupe socialiste est adopté lors du vote en séance plénière. Il s'agit d'ajouter à la résolution la condition selon laquelle M. Sakharov doit accepter la création d'un prix portant son nom.²⁵

Le 13 décembre 1985, le Parlement européen adopte l'ensemble de la proposition de résolution, par appel nominal, par 94 voix pour, 31 contre et 15 abstentions²⁶.

20 Rapport fait au nom de la commission politique sur la création d'un prix Sakharov, p. 3, PE2 AP RP/POLI.1984 A2-0137/85 0010.

21 Débats du Parlement européen du 12 décembre 1985, N° 2-333/325-326.

22 Rapport A2-0137/85, p. 5 ; Débats du Parlement européen du 12 décembre 1985, N° 2-333/325-326.

23 Amendements n° 1-8, PE2 AP RP/POLI.1984 A2-0137/85 0020.

24 Débats du Parlement européen du 12 décembre 1985, N° 2-333/326.

25 Amendement n° 9, PE2 AP RP/POLI.1984 A2-0137/85 0020.

26 JO C 352 du 31.12.1985, pp. 282, 304, 323.



Jean-François Deniau, député français 1984-1986, initiateur de la création du prix Sakharov.

Vendredi, 13 décembre 1985

44. attire l'attention sur le fait que le problème du contrôle des États-Unis sur les exportations pour des raisons de sécurité nationale sera traité dans le rapport de la commission des relations économiques extérieures sur les restrictions aux exportations de produits stratégiques et aux transferts de technologie.

45. charge son Président de transmettre la présente résolution à la Commission et au Conseil ainsi qu'au Congrès et à l'Administration des États-Unis.

8. Création d'un prix Sakharov

— doc. A2-137/85

RESOLUTION

sur la création d'un prix Sakharov

Le Parlement a adopté:

— vu la proposition de résolution de M. Demare au nom du groupe libéral et démocratique, sur un prix Sakharov (doc. A2-648/84),

— vu le rapport de la commission politique (doc. A2-137/85)

A) rappelant ses résolutions sur le traitement infligé à Andreï Sakharov;

B) rappelant ses résolutions demandant le respect de toutes les parties de l'Acte final d'Helsinki;

C) considérant la nécessité, conformément à son devoir, de promouvoir les principes des droits de l'Homme, notamment celui de la liberté de discussion et d'enquête, le respect de la liberté de droit et des conventions internationales ainsi que des engagements mutuels, contre le fondement de la paix entre les nations;

D) décide d'apposer dans la défense de ces principes en Europe la cohérence et le savoir qui manquent parfois, en récompensant de façon symbolique et sans enlever des contributions de quelque reconnaissance, ceux au sein d'un citoyen européen qui incarne la liberté d'esprit et d'expression;

E) prenant pour hypothèse que M. Andreï Sakharov acceptera que soit créé par le Parlement européen un prix pour la liberté de l'esprit qui portera son nom;

1) déclare son intention d'instituer un prix annuel sera donné le nom de prix Sakharov du Parlement européen pour la liberté de l'esprit qui sera décerné chaque année à un individu ou un mariage tel que suit une des thématiques suivantes:

(i) le développement des relations Est-Ouest par rapport à l'Acte final d'Helsinki, et notamment à l'Annexe relative à la coopération dans les domaines humanitaires et autres;

(ii) la protection de la liberté d'expression scientifique;

(iii) la défense des Droits de l'Homme et le respect du droit international;

(iv) la pratique gouvernementale par rapport à la lettre des conventions;

2) charge son Président d'attribuer chaque année, au nom du Parlement européen, le prix Sakharov pour la liberté de l'esprit, sur proposition de sa commission politique, statuant à la majorité des deux tiers;

3) dès lors qu'il est prêt à fournir les fonds nécessaires de son propre budget pour le prix et son administration;

4) charge son Président de transmettre la présente résolution au Conseil et à la Commission.

2. La création du prix (1986-1988)

2.1. *Élaboration des modalités d'attribution*

Le 26 février 1986, la commission politique tient son premier échange de vues sur l'attribution du prix Sakharov²⁷.

Au cours de sa réunion du 23 avril 1986, la commission politique nomme M. Jas Gawronski, du groupe LDR, rapporteur, afin de rédiger une note sur les modalités d'attribution du prix Sakharov²⁸. La note servira de base à une discussion.

La note de M. Gawronski s'appuie sur la résolution adoptée le 13 décembre 1985, selon laquelle les candidats sont tenus de présenter une étude ou un ouvrage sur l'un des thèmes indiqués. Ainsi, les activités de nature caritative ou politique sont exclues. Parmi les modalités envisagées, M. Gawronski propose que les travaux soient rédigés dans une langue communautaire, de préférence l'anglais ou le français, et par des auteurs résidant dans un des États membres. La sous-commission des droits de l'homme sélectionne ensuite trois ouvrages qu'elle soumet à la commission politique, qui, statuant à la majorité des deux tiers, adresse une recommandation au président du Parlement européen. Le prix, d'un montant de 1 000 écus, ainsi qu'un recueil d'œuvres choisies de M. Sakharov, sont remis au lauréat dans une courte cérémonie publique au Parlement européen à Strasbourg ou au sein de la commission politique à Bruxelles.²⁹

En octobre 1986, quelques amendements sont proposés par des membres de la commission politique (M. Penders, du groupe PPE, et M. Gawronski lui-même) concernant, entre autres, la longueur de l'ouvrage (environ 10 000 et non plus de 15 000 mots), le montant du prix (5 000 écus) et le cadre de sa remise (séance plénière)³⁰. Au cours de la réunion de la commission politique du 16 décembre 1986, la note modifiée est adoptée à l'unanimité, et le 19 janvier 1987, le président de la commission politique, M. Formigoni (PPE), la transmet au président du Parlement européen³¹.

2.2. *Accord de M. Sakharov*

Lors de sa réunion du 4 février 1987, le Bureau discute de la suite à donner à la résolution concernant la création du prix Sakharov et estime opportun de s'assurer, préalablement, de l'accord de M. Sakharov³².

Lord Bethell, ancien vice-président de la sous-commission des droits de l'homme (1984-1986), se met aussitôt en rapport avec M. Sakharov en lui transmettant un message de la part du nouveau président du Parlement européen, Lord Plumb. Une

27 Procès-verbal de la commission politique du 26 février 1986, p. 7, PE2 AP PV/POLI.1984 POLI-19860226 0020.

28 Procès-verbal de la commission politique du 23 avril 1986, p. 7, PE2 AP PV/POLI.1984 POLI-19860423 0010.

29 Communication aux membres du 12 juin 1986, PE2 AP PV/POLI.1984 SCDH-19860625 0050.

30 Amendements à la note sur le « Prix Sacharov [sic] », PE2 AP PV/POLI.1984 SCDH-19860625 0060.

31 Procès-verbal de la commission politique du 16 décembre 1986, p. 4, PE2 AP PV/POLI.1984 POLI-19861216 0010. Lettre adressée le 19 janvier 1987 par M. Formigoni à M. Pfilmlin, président du Parlement européen, PE2 OD PV/BURE BURE-19870204 0050.

32 Procès-verbal du Bureau du 4 février 1987, p. 4, PE2 OD PV/BURE BURE-19870204 0010.

réponse positive de M. Sakharov en avril 1987 marque son accord pour la création d'un prix portant son nom. De plus, il soutient la création de ce prix, le jugeant utile « puisqu'une telle initiative attirera une fois de plus l'attention sur le problème des droits de l'homme et encouragera ceux qui ont apporté une contribution à la défense des droits de l'homme ». M. Sakharov souhaite également être informé des travaux de différents candidats proposés.³³

Le 12 mai 1987, ayant pris connaissance de la réponse favorable de M. Sakharov, le Bureau donne son accord de principe pour la mise en place du prix Sakharov. Il décide également que les modalités pratiques de l'organisation du concours feront l'objet d'une réglementation à arrêter par le Bureau, sur une proposition de la commission politique.³⁴

2.3. *Vers le statut du prix Sakharov*

À la suite de la réunion de la commission politique du 25 mai 1987, le secrétariat de la commission prépare une note récapitulant les principaux sujets abordés pendant la discussion. La note précise que le terme « ouvrage » doit être interprété au sens le plus large, désignant toute l'activité déployée dans les domaines fixés par la résolution du 13 décembre 1985. Le prix pourrait être attribué à des organisations aussi bien qu'à des individus.³⁵ Lors de la réunion du 23 juin 1987 à Berlin³⁶, la commission politique décide de charger son président, M. Ercini, de rédiger « un projet de statut dûment motivé et juridiquement fondé pour l'octroi du Prix ». Celui-ci sera soumis à la commission politique au cours de sa réunion de septembre à Copenhague et ensuite au Bureau du Parlement européen.

Le sujet n'est cependant pas inscrit à l'ordre du jour à Copenhague. Ce n'est que le 24 novembre 1987 que la discussion sur le prix Sakharov reprend au sein de la commission politique³⁷. Les membres ont alors reçu un document élaboré par M. De Gucht, président de la sous-commission des droits de l'homme, concernant les procédures d'attribution du prix Sakharov, ainsi qu'un projet de statut élaboré par le service juridique du Parlement européen³⁸. Dans son document, M. De Gucht constate qu'un accord rapide est indispensable pour que le premier prix Sakharov puisse être attribué en 1988. En effet, selon la proposition de M. Gawronski, le prix devait déjà être remis pour la première fois en 1987. La commission décide, lors de sa réunion du 24 novembre 1987, de fixer au 4 janvier 1988 la date limite de réception des observations concernant ces deux documents.

Des propositions de modifications au projet de statut sont émises par des membres de la commission politique et de la sous-commission des droits de l'homme, ainsi

33 Lettre adressée le 10 avril 1987 par M. Sakharov à Lord Bethell [traduction française], PE2 OD PV/BURE BURE-19870512 0140.

34 Procès-verbal du Bureau du 12 mai 1987, p. 14, PE2 OD PV/BURE BURE-19870512 0010.

35 Procès-verbal de la commission politique du 25 mai 1987, p. 3, et communication aux membres de la commission politique du 26 mai 1987, PE2 AP PV/POLI.1984 POLI-19870525 0010 et 0020.

36 Procès-verbal de la commission politique du 23 juin 1987, p. 4, PE2 AP PV/POLI.1984 POLI-19870623 0010.

37 Procès-verbal de la commission politique du 24 novembre 1987, p. 6, PE2 AP PV/POLI.1984 POLI-19871124-PM 0010.

38 Communications aux membres de la commission politique du 29 octobre 1987 (disponible seulement en grec) et du 11 novembre 1987, PE2 AP PV/POLI.1984 POLI-19871124-PM 0050 et 0060.

que par le conseiller du Parlement européen en matière des droits de l'homme. Des suggestions sont émises pour une solution plus élargie et plus flexible par rapport au document préparé par le service juridique. Premièrement, le prix ne devrait pas être réservé uniquement à des individus ou organisations domiciliés en Europe. Aucune restriction géographique ne devrait être imposée, car « limiter le prix à la CEE irait à l'encontre des objectifs de la résolution »³⁹. Deuxièmement, ne devraient pas être sélectionnés uniquement les « travaux écrits » mais également les activités ou réalisations remarquables dans le domaine des droits de l'homme.

D'autres modifications concernant le parrainage, la procédure de sélection ainsi que l'organisation des votes sont apportées. Il est proposé que seuls des membres du Parlement européen puissent présenter des candidatures, mais les opinions varient quant au nombre de députés requis pour le parrainage d'un candidat. Les coordinateurs des groupes politiques au sein de la commission politique proposent finalement le nombre de vingt-cinq députés, et cette proposition est acceptée. Au cours de sa réunion du 23 mars 1988, la commission politique décide de transmettre toutes ces observations au service juridique pour l'élaboration d'un projet de statut définitif, qui suivrait les orientations arrêtées par la commission politique. Le texte doit ensuite être envoyé au bureau de la commission politique et adressé finalement au président du Parlement européen.

Le projet final de statut élaboré par le service juridique est présenté le 20 avril 1988. Le 18 mai, M. Planas, président⁴⁰ de la commission politique, le transmet, à la suite de son adoption par le bureau de la commission, au président du Parlement européen. Celui-ci souhaite soumettre le projet au Bureau élargi pour la décision finale.⁴¹

Le 2 juin 1988⁴², le Bureau élargi décide de constituer un groupe de travail⁴³ afin de définir la procédure d'octroi du prix. Après avoir reçu les précisions de ce groupe de travail relatives à l'application du statut⁴⁴, le Bureau élargi adopte le statut le 6 juillet 1988 et fixe le délai de dépôt des candidatures pour 1988 au 15 septembre 1988. Toutefois, une dernière modification importante est introduite au statut : la commission politique examinera les candidatures et proposera trois candidats par ordre alphabétique parmi lesquels le Bureau élargi choisira le lauréat final.⁴⁵

2.4. Vers la première remise du prix Sakharov

Le 3 mars 1988, Lord Plumb, président du Parlement européen, écrit à M. Sakharov en lui transmettant quelques informations concernant la procédure en cours : la commission politique est alors toujours en cours de rédaction du statut. Celui-ci doit

39 Communication aux membres de la commission politique du 11 novembre 1987, PE2 AP PV/POLI.1984 POLI-19871124-PM 0060.

40 Faisant fonction.

41 Lettre adressée le 18 mai 1988 par M. Planas, président f.f. de la commission politique, à Lord Plumb, PE2 P2 265/DHOM DHOM-1987-090 0030.

42 Procès-verbal du Bureau élargi du 2 juin 1988, p. 9, PE2 OD PV/BURE BUEL-19880602 0010.

43 Composé des vice-présidents M. Alber (PPE), M. Barón Crespo (S) et M. Musso (RDE).

44 Document du Groupe de Travail « Prix Sakharov » du 16 juin 1988, PE2 OD PV/BURE BUEL-19880706 0060.

45 Procès-verbal du Bureau élargi du 6 juillet 1988, pp. 10-11, PE2 OD PV/BURE BUEL-19880706 0010.

être envoyé à M. Sakharov dès son adoption. Lord Plumb prévoit l'attribution du premier prix pour décembre 1988 et invite dès lors M. Sakharov, si les circonstances le permettent, à adresser personnellement le prix au lauréat lors d'une cérémonie publique à Strasbourg.⁴⁶

Dans sa lettre du 7 juillet 1988 à M. Ercini, président de la commission politique, Lord Plumb demande de prendre toutes les dispositions nécessaires afin que la première remise du prix puisse avoir lieu en décembre 1988⁴⁷. À la même date, le secrétariat du Bureau communique aux membres du Parlement européen le délai de dépôt du 15 septembre 1988 et précise que chaque candidature doit être soutenue par au moins 25 membres⁴⁸.

46 Lettre adressée le 3 mars 1988 par Lord Plumb à M. Sakharov, PE2 P2 265/DHOM DHOM-1987-090 0030.

47 Lettre adressée le 7 juillet 1988 par Lord Plumb à M. Ercini, PE2 P2 272/COMP POLI.1984-040 0090.

48 Communication aux membres du 7 juillet 1988, PE2 OD PV/BURE BUEL-19880706 0220.

Lettre adressée le 10 avril 1987 par M. Andreï SAKHAROV à Lord BETHELL

Traduction

Cher Nicolas,

Je vous sais gré du message que vous m'avez transmis de la part de Sir Henry PLUMB. M'étant fait à l'idée de la création du Prix auquel le Parlement européen souhaite attribuer mon nom, il va sans dire que je n'ai aucune objection à formuler à l'encontre de ce projet et que j'y souscris en considérant qu'il s'agit d'un geste important de reconnaissance pour mon action en faveur de la défense des droits de l'homme.

Je pense que l'attribution de prix comme celui-ci est utile puisqu'une telle initiative attirera une fois de plus l'attention sur le problème des droits de l'homme et encouragera ceux qui ont apporté une contribution à la défense des droits de l'homme.

Je ne peux me prononcer de manière détaillée sur les modalités d'attribution de ce prix mais, dès que les différents candidats auront été proposés, je souhaiterais être informé de leurs travaux de manière à avoir quelque idée de la personne à qui le prix est attribué et des raisons pour lesquelles il lui est décerné.

Veuillez transmettre à Sir Henry PLUMB et à ses collègues mon accord ainsi que ma reconnaissance pour l'honneur qui m'est ainsi fait.

(Formule de politesse et signature)

PE 114.085/BUR./Ann.



OFFICE OF THE PRESIDENT

EUROPEAN PARLIAMENT

8.5.87: IMMEDIATE RELEASE

SAKHAROV TO SPONSOR EUROPEAN PARLIAMENT PRIZE

Andrei SAKHAROV has publicly given permission for his name to be used for a prize to be awarded by the European Parliament for work in the field of human rights.

In a letter to Lord Dethell MEP, he expresses his gratitude for a message sent in February of this year by Lord Plumb, President of the European Parliament.

Work in the European Parliament is continuing on the preparation for the SAKHAROV prize. SAKHAROV wrote in his letter:

"The award of prizes like this one is useful since it will once again attract attention to the human rights problem and will encourage people who have made a contribution to this end ... Please pass my agreement together with my gratitude for the honour thus granted me to Sir Henry Plumb and his colleagues".

SAKHAROV has also asked to be acquainted with the work of the various candidates for the prize, which is likely to be first awarded in the course of 1988.

Lord Plumb said today:

"I am delighted with this encouragement by SAKHAROV of an initiative taken by the European Parliament in the field of human rights.

It is also very encouraging that Dr. SAKHAROV's letter was delivered without any problem or delay. This seems to show that Dr. SAKHAROV's personal situation vis-à-vis the authorities has improved in the past few months. Here in the Parliament we will now get on with the preparation for the award of the first SAKHAROV prize".

The full text of the letter is as follows (English translation from Russian)

"Dear Nicholas (Lord Bethell, MEP)

I am grateful to you for the message you sent me from Sir Henry Plumb and I have familiarised myself with the situation regarding the Prize to which the European Parliament has assigned my name. It goes without saying that I have no objection to this and I accept the idea as an important act of appreciation of my work in defence of human rights.

I think that the award of prizes like this one is useful, since it will once again attract attention to the human rights problem and will encourage people who have made a contribution to this end.

I cannot express my opinion in detail about the operation of the prize, but I would like, as soon as the various candidates are put forward, to be acquainted with their work, so as to have some indication of who the prize is being awarded to and for what.

Please pass my agreement together with gratitude for the honour thus granted me to Sir Henry Plumb and his colleagues.

With respect and in friendship,"

Andrei SAKHAROV

For further information contact Lionel Stanbrook - 234.28.84

0-277/18

7. Suite à donner à la résolution du Parlement Européen du 13 décembre 1985 relative à l'instauration du "Prix Sakharov"

Le Bureau

- prend acte de la note du 28 avril 1987 du Cabinet du Président faisant part au Bureau de la réponse positive de M. SAKHAROV en ce qui concerne l'attribution d'un prix portant son nom (PE 114.085/BUR) ;
- rappelant sa décision du 4 février 1987 de s'assurer de l'accord de M. SAKHAROV à ce sujet ;
- décide de donner son accord en principe pour l'attribution du "Prix Sakharov" ;
- décide, par ailleurs, que les modalités pratiques de l'organisation de ce concours feront l'objet d'une réglementation à arrêter par le Bureau sur proposition de la commission politique.

ES-03-08 16:03 T- FS LFE668 02055323 0501-02

Chair President
of the European Parliament
 THE LORD PLUMB

BRUXELLES

03.03.68 4 653572

Dear Dr Sakharov,

I am writing, as you requested in our previous communications, to keep you apprised of developments with regard to the Prize which the European Parliament has decided to award annually and which you so kindly agreed should bear your name - 'The Sakharov Prize for Freedom of Thought'.

A set of rules further defining the criteria of eligibility for the Prize and the method of its allocation currently is being drawn up by Parliament's Political Affairs Committee. It is, at present, envisaged that, as with the Nobel Peace Prize, candidates should be put forward by one or more Members of Parliament, and that the Prize would not necessarily be restricted to written work but also could be awarded for activities and achievements in the fields cited in the original resolution and which you have come to symbolise.

I will, of course, ensure that a copy of this 'statute' is conveyed to you as soon as it has been formally approved.

The proposals before the Political Affairs Committee anticipate that the Prize would be awarded at the end of each year during a plenary session of the European Parliament, thus most probably its December part-session, which this year is scheduled for 12-16 December.

On the occasion of the inauguration of the Prize, we should feel most honoured if you would yourself be able to personally present the first 'Sakharov Prize' to the recipient at a public ceremony in Strasbourg. I most earnestly hope that circumstances will permit you to accept this invitation which we feel would give the occasion a very special significance.

I look forward to hearing from you.

Yours sincerely,

Henry Plumb

Dr Andrei SAKHAROV,
 48b Chkalov St.,
 Apt. 48,
 107120 Moscow,
 RUSSIA

Lettre adressée par M. PLANAS, président de la commission politique,
à Lord PLUMB, Président du Parlement européen

Traduction

Monsieur le Président,

J'ai le plaisir de vous transmettre le projet de statuts du prix Sakharov du Parlement européen pour la liberté de l'esprit. Le bureau de la commission politique estime que ce texte révisé, qui a été élaboré par le service juridique du Parlement sur la base des orientations arrêtées par la commission politique, est le reflet fidèle des normes fixées par la commission et qu'il est conforme à la lettre et à l'esprit de la résolution initiale du Parlement du 13 décembre 1985. Le texte a été communiqué aux membres de la commission.

La commission saurait gré au Bureau élargi de bien vouloir examiner ce texte le plus rapidement possible afin de permettre la prise des dispositions de procédure nécessaires à la première attribution du prix. Vous n'êtes pas sans savoir qu'il a été envisagé que le prix soit attribué pour la première fois en décembre prochain. Toutefois, cela suppose que les statuts soient adoptés rapidement et communiqués à tous les députés au Parlement pour que les candidatures puissent être présentées avant les vacances d'été.

Le bureau de la commission est d'avis que c'est à présent aux coordinateurs de la commission politique ou à des mandataires spéciaux des groupes politiques qu'il appartient de prendre les dispositions relatives à l'attribution du prix, sur la base de dispositions de procédure fixées en bonne et due forme par le service juridique du Parlement. Le bureau de la commission estime toutefois qu'il s'agit là d'une question à laisser à l'appréciation du Bureau élargi.

Si le Bureau élargi adopte le projet de statuts et souhaite que le prix soit attribué pour la première fois à la fin de cette année, le bureau de la commission politique tient à faire observer qu'il serait dès lors urgent que soient prises les dispositions budgétaires nécessaires à l'attribution du prix et que soit mise en place la structure administrative appropriée.

(Formule de politesse et signature).

PE 122.499/BUR

MG(3)/0348FR

CHAPITRE III

Le statut du prix Sakharov

Entre sa première adoption, le 6 juillet 1988, et la modification substantielle du 15 mai 2003, le statut du prix Sakharov reste pratiquement inchangé pendant quinze ans. Dès le 22 novembre 1989, la dotation du prix est augmentée de 5 000 à 15 000 écus et reste inchangée pendant une période de dix ans. Les 30 juillet et 26 octobre 1999, M. Elmar Brok, nouveau président de la commission des affaires étrangères, écrit à Mme Nicole Fontaine, présidente nouvellement élue du Parlement européen, afin de proposer à la conférence des présidents une révision du montant qui est resté identique depuis une décennie.⁴⁹ Lors de sa réunion du 9 mars 2000⁵⁰, la conférence des présidents décide de recommander au Bureau de porter le montant du prix à 50 000 euros, et le 7 septembre de la même année⁵¹ charge le Secrétaire général de porter la dotation du prix à 50 000 euros dès l'an 2000.

De plus, par lettre du 26 juin 2001⁵², M. Brok propose plusieurs modifications importantes au statut du prix Sakharov. Ces modifications ont pour but d'assurer une large majorité au lauréat annuel « soulignant le soutien apporté par le Parlement à la cause ». Elles visent également à actualiser le texte du statut par rapport aux « réalités politiques d'aujourd'hui ».

La conférence des présidents reporte l'examen de ces propositions à 2002, puis à 2003⁵³. Finalement, au cours de sa réunion du 15 mai 2003⁵⁴, elle adopte la plupart des modifications, avec effet immédiat. Toutefois, le nombre minimal de députés requis pour soutenir une candidature reste de 25, au lieu des 32 proposés. De même, les modifications du point 7 concernant la procédure de vote en commission des affaires étrangères sont écartées⁵⁵.

Le tableau suivant permet de comparer le texte original du statut (première colonne) et la version modifiée en mai 2003 (deuxième colonne) :

-
- 49 Lettre adressée le 30 juillet 1999 par M. Brok, président de la commission des affaires étrangères, de la sécurité et de la politique de défense, à Mme Fontaine, présidente du Parlement européen, PE5 OD PV/CPRG CPRG-19991028 0025. M. Brok constate que la somme de 50 000 euros « serait plus compatible avec le prestige et la dignité du prix, compenserait la diminution de sa valeur du fait de l'inflation et maintiendrait une certaine comparabilité avec des prix attribués par d'autres organismes ».
- 50 Procès-verbal de la conférence des présidents du 9 mars 2000, p. 25, PE5 OD PV/CPRG CPRG-20000309 0010.
- 51 Procès-verbal de la conférence des présidents du 7 septembre 2000, p. 25, PE5 OD PV/CPRG CPRG-20000907 0010. Voir aussi le procès-verbal du Bureau du 2 octobre 2000, p. 7, PE5 OD PV/BURE BURE-20001002 0010.
- 52 Lettre adressée [le 26 juin 2001] par M. Brok à Mme Fontaine, présidente du Parlement européen, PE5 OD PV/CPRG CPRG-20010705 0080.
- 53 Procès-verbaux de la conférence des présidents des 5 juillet 2001, p. 40, et 4 juillet 2002, p. 27, PE5 OD PV/CPRG CPRG-20010705 0010 et CPRG-20020704 0010.
- 54 Procès-verbal de la conférence des présidents du 15 mai 2003, p. 30, PE5 OD PV/CPRG CPRG-20030515 0010.
- 55 Il est proposé que « si une candidature obtient la majorité des deux-tiers des suffrages émis à la commission des affaires étrangères, seul le nom de ce candidat est transmis à la conférence des présidents. Si aucun des candidats n'obtient la majorité des deux-tiers, les noms des trois candidats qui ont obtenu le plus grand nombre de suffrages sont communiqués à la conférence des présidents (ancienne procédure) », PE5 OD PV/CPRG CPRG-20010705 0080.

Statut du « Prix Sakharov » pour la liberté de l'esprit	Statut du « Prix Sakharov pour la liberté de l'esprit »
arrêté le 6 juillet 1988	adopté le 15 mai 2003
1. Il est institué le « Prix Sakharov » pour la liberté de l'esprit (ci-après, le prix) décerné annuellement par le Parlement européen.	1. Le Parlement européen décerne annuellement le « prix Sakharov pour la liberté de l'esprit ».
<p>2. Ce prix est destiné à récompenser une étude ou un ouvrage rédigé sur un des thèmes suivants:</p> <ul style="list-style-type: none"> - le développement des relations Est-Ouest par rapport à l'Acte final d'Helsinki, et notamment la 3ème corbeille relative à la coopération dans les domaines humanitaires et autres, - la protection de la liberté d'enquête scientifique, - la défense des droits de l'homme et le respect du droit international, - la pratique gouvernementale par rapport à la lettre des constitutions. <p>Par étude ou ouvrage, il faut comprendre également toute production intellectuelle ou artistique non écrite.</p> <p>Ce prix peut également honorer des engagements, activités ou réalisations dans le secteur défini ci-dessus.</p>	<p>2. Ce prix est destiné à récompenser une réalisation particulière dans un des domaines suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Défense des droits de l'homme et des libertés fondamentales, en particulier du droit à la liberté d'opinion, - Protection des droits des minorités, - Respect du droit international public, - Développement de la démocratie et mise en place de l'état de droit. <p>Par « réalisation », il faut entendre toute production intellectuelle ou artistique, l'engagement, ou l'action menée dans les domaines cités plus haut.</p> <p>(supprimé)</p>
3. Le montant du prix est de 5 000 écus ⁵⁶ . L'étude ou l'ouvrage récompensé peut faire l'objet d'une publication sous les auspices du Parlement européen.	3. Le montant du prix est de 50 000 euros. Le Parlement européen se réserve le droit de publier un ouvrage récompensé.
4. Le prix peut être attribué soit à des personnes physiques, soit à des groupements et organisations, indépendamment du fait qu'ils disposent, ou non, de la personnalité morale.	4. Le prix peut être attribué soit à des personnes physiques, soit à des groupements et organisations, indépendamment du fait qu'ils disposent, ou non, de la personnalité morale.
La nationalité ou le lieu d'établissement des intéressés n'ont pas d'incidence sur l'attribution du prix.	La nationalité et le domicile ou le siège des candidats n'ont pas d'incidence sur l'attribution du prix.

56 Augmenté à 15 000 écus le 22 novembre 1989 et à 50 000 euros le 7 septembre 2000.

<p>5. Si une étude ou un ouvrage est présenté à l'appui d'une candidature, cette œuvre doit être rédigée dans une des langues officielles de la Communauté.</p> <p>Les engagements, activités, ou réalisations visés à l'alinéa 2 de l'article 2 doivent être suffisamment décrits et concrétisés pour que leur réalité puisse être indiscutablement établie et vérifiée.</p>	<p>5. Si un ouvrage est présenté à l'appui d'une candidature, il doit être rédigé dans une des langues officielles de l'Union européenne.</p> <p>Une réalisation au sens de l'article 2 doit être attestée et vérifiable.</p>
<p>6. Toute candidature est personnelle. Pour être prise en compte, elle doit cependant être soutenue par au moins vingt-cinq membres du Parlement européen.</p>	<p>6. Une candidature doit être soutenue par au moins 25 députés⁵⁷ au Parlement européen ou par un groupe politique de celui-ci. À titre individuel, les députés ne peuvent soutenir qu'une candidature. Toute proposition doit être signée et motivée.</p>
<p>7. Les candidatures remplissant les conditions de forme énoncées ci-dessus font l'objet d'une appréciation au sein de la commission politique⁵⁸. Celle-ci peut prendre l'avis de M. Sakharov. Elle propose, à la lumière de cet examen, trois candidats par ordre alphabétique parmi lesquels le Bureau élargi⁵⁹ retiendra le lauréat final.</p>	<p>7. Les candidatures remplissant les conditions de forme énoncées ci-dessus font l'objet d'une appréciation au sein de la commission des affaires étrangères. Elle propose, à la lumière de cet examen, trois candidats par ordre alphabétique, parmi lesquels la Conférence des présidents retiendra le lauréat final.⁶⁰</p>
<p>8. Le prix est remis au lauréat par le Président du Parlement au cours d'une cérémonie publique qui a lieu lors d'une période de session du Parlement.</p>	<p>8. Le Président du Parlement remet le prix au cours d'une cérémonie qui a lieu lors d'une séance du Parlement.</p>
<p>9. Les procédures d'attribution du prix font l'objet de dispositions d'exécution à usage interne, arrêtées par la commission politique, et communicables, sur demande, à tout candidat.</p>	<p>9. Les procédures d'attribution du prix font l'objet de dispositions d'exécution à usage interne, arrêtées par la commission des affaires étrangères et communicables, sur demande, à tout candidat.</p>
<p>10. La décision d'attribution est sans appel.</p>	<p>10. Le choix du lauréat est sans appel.</p>

57 Le nombre des députés est augmenté à 37 le 14 juin 2006 et à 40 à la suite de l'adhésion de la Bulgarie et de la Roumanie [en 2007], voir le procès-verbal de la conférence des présidents du 14 juin 2006, pp. 24-25, et le Statut du prix Sakharov, PE 422.585/BUR.

58 Les changements du nom de cette commission : commission politique 1961- 1992, commission des affaires étrangères et de la sécurité 1992-1994, commission des affaires étrangères, de la sécurité et de la politique de défense 1994-1999, commission des affaires étrangères, des droits de l'homme, de la sécurité commune et de la politique de défense 1999-2004, commission des affaires étrangères depuis 2004.

59 Depuis 1994, la conférence des présidents.

60 L'article 7 est modifié le 14 juin 2006 : « Les candidatures remplissant les conditions de forme énoncées ci-dessus font l'objet d'une appréciation lors d'une réunion commune de la commission des affaires étrangères et de la commission du développement. À la lumière de cet examen, les deux commissions procèdent conjointement à un vote indicatif aboutissant à une liste de trois candidats classés par ordre alphabétique, parmi lesquels la conférence des Présidents retiendra le lauréat final », PE 422.585/BUR.

ANNEXE

STATUT DU "PRIX SAKHAROV"
POUR LA LIBERTÉ DE L'ESPRIT

arrêté par le Bureau élargi, le 6 juillet 1988

1. Il est institué le "Prix Sakharov" pour la liberté de l'esprit (ci-après, le prix) décerné annuellement par le Parlement européen.
2. Le prix est destiné à récompenser une étude ou un ouvrage rédigé sur un des thèmes suivants :
 - le développement des relations Est-Ouest par rapport à l'acte final d'Helsinki, et notamment la 3ème corbeille relative à la coopération dans les domaines humanitaires et autres,
 - la protection de la liberté d'enquête scientifique,
 - la défense des Droits de l'Homme et le respect du droit international,
 - la pratique gouvernementale par rapport à la lettre des constitutions.

Par étude ou ouvrage, il faut comprendre également toute production intellectuelle ou artistique non écrite.

Ce prix peut également honorer des engagements, activités ou réalisations dans le secteur défini ci-dessus.

3. Le montant du prix est de 5 000 Ecus. L'étude ou l'ouvrage récompensé peut faire l'objet d'une publication sous les auspices du Parlement européen.

4. Le prix peut être attribué soit à des personnes physiques, soit à des groupements et organisations, indépendamment du fait qu'ils disposent, ou non, de la personnalité morale.

La nationalité ou le lieu d'établissement des intéressés n'ont pas d'incidence sur l'attribution du prix.

5. Si une étude ou un ouvrage est présenté à l'appui d'une candidature, cette oeuvre doit être rédigée dans une des langues officielles de la Communauté.

Les engagements, activités, ou réalisations visés à l'alinéa 2 de l'article 2 doivent être suffisamment décrits et concrétisés pour que leur réalité puisse être indiscutablement établie et vérifiée.

PE 124.760/BUR/Ann.
4PE 123.239/déf.1

6. Toute candidature est personnelle. Pour être prise en compte, elle doit cependant être soutenue par au moins vingt-cinq membres du Parlement européen.

7. Les candidatures remplissant les conditions de forme énoncées ci-dessus font l'objet d'une appréciation au sein de la commission politique. Celle-ci peut prendre l'avis de M. SAKHAROV. Elle propose, à la lumière de cet examen, trois candidats par ordre alphabétique parmi lesquels le Bureau élargi retiendra le lauréat final.

8. Le prix est remis au lauréat par le Président du Parlement au cours d'une cérémonie publique qui a lieu lors d'une période de session du Parlement.

9. Les procédures d'attribution du prix font l'objet de dispositions d'exécution à usage interne, arrêtées par la commission politique, et communicables, sur demande, à tout candidat.

10. La décision d'attribution est sans appel.

o
o o

CHAPITRE IV

Le financement du prix Sakharov

Dans sa résolution du 13 décembre 1985 sur la création d'un prix Sakharov⁶¹, le Parlement européen se déclare prêt à « fournir les fonds nécessaires de son propre budget pour le prix et son administration ».

Dès les premières années, le montant du prix Sakharov est prélevé sur le poste budgétaire réservé au financement d'initiatives culturelles d'intérêt européen, comme envisagé par le Bureau lors de sa réunion du 4 février 1987⁶². Depuis 1995, le commentaire relatif au poste indique que celui-ci est destiné, essentiellement, au financement du prix Sakharov.

Ce petit tableau présente le développement des postes budgétaires destinés à couvrir les dépenses liés au prix Sakharov (la dotation du prix, les frais de déplacement et de séjour du lauréat et de sa famille, le coût de la médaille et autres frais accessoires).

Budget ⁶³	Poste	Intitulé
1988-1993	2942	Financement d'initiatives culturelles d'intérêt européen (sous Autres bourses)
1994- 1996	2943	Financement d'initiatives culturelles d'intérêt européen et essentiellement le prix Sakharov (sous Initiatives culturelles)
1997-2005	2725	Financement d'initiatives culturelles d'intérêt européen et essentiellement le prix Sakharov (sous Organisation de colloques, séminaires et actions culturelles)
2006–	3245	Financement d'initiatives culturelles d'intérêt européen, essentiellement le prix Sakharov (sous Organisation de colloques, séminaires et actions culturelles)

61 Résolution du Parlement européen sur la création d'un prix Sakharov, JO C 352 du 31 décembre 1985, p. 304.

62 Procès-verbal du Bureau du 4 février 1987, p. 4, PE2 OD PV/BURE BURE-19870204 0010.

63 Voir l'état prévisionnel des recettes et des dépenses du Parlement pour les exercices de 1988 à 2012.

CHAPITRE V

Un quart de siècle du prix Sakharov

1. Procédure annuelle

Conformément au statut du prix Sakharov, le Parlement européen décerne le prix Sakharov chaque année. La procédure annuelle est la suivante.

En juin ou juillet, la conférence des présidents⁶⁴ adopte le calendrier proposé par le secrétariat du Bureau pour l'attribution du prix Sakharov. Le calendrier adopté est aussitôt communiqué aux députés. Généralement, le dernier délai de propositions des candidatures à la commission des affaires étrangères⁶⁵ est fixé à la mi-septembre. Puis, la commission des affaires étrangères examine les candidatures pendant la deuxième moitié de septembre ou en octobre. À la suite du vote en commission, une liste de trois noms, classés par ordre alphabétique, est présentée à la conférence des présidents. Celle-ci choisit le lauréat final en octobre ou novembre.

La cérémonie de remise du prix est organisée lors de la séance plénière de décembre à Strasbourg. Le président du Parlement européen remet le prix au lauréat ou à son représentant. La séance solennelle est suivie par une conférence de presse en présence du lauréat et du président du Parlement européen.

⁶⁴ Le Bureau élargi jusque 1994.

⁶⁵ La commission politique jusque 1992.

2. Les lauréats du prix Sakharov à travers les années

1988

En 1988, sept candidats sont proposés au secrétariat de la commission politique: Larissa Bogoraz, l'Association internationale pour les droits de l'homme, Nelson Mandela, Anatoli Martchenko, Nathan Sharansky, Mordechai Vanunu et Roald Zelichenok⁶⁶.

Au cours de sa réunion du 27 septembre 1988, à l'issue d'un vote secret, la commission politique arrête une liste de trois candidats qu'elle communique au président Lord Plumb⁶⁷ :

- Nelson Mandela, symbole de la lutte anti-apartheid, reconnu « coupable de trahison » et condamné à la prison à vie. En 1988, il est en prison depuis 25 ans ayant systématiquement refusé une libération conditionnelle, car « la liberté ne se marchande pas ; seul un homme libre peut négocier ».
- Anatoli Martchenko, dissident soviétique et membre du groupe de surveillance des accords d'Helsinki (1975), qui a passé plus de vingt ans en prison ou en exil interne et qui est mort à l'âge de 48 ans, en décembre 1986, dans la prison de Tchistopol à la suite d'une grève de la faim. Dans son livre « Mon témoignage »⁶⁸, M. Martchenko est le premier à évoquer les camps et les prisons de la période après Staline.
- Roald Zelichenok, un *refuznik* soviétique et auteur de nombreux ouvrages scientifiques dont la vie devient très difficile après sa demande de visa d'émigration en 1978 et qui est arrêté en 1985 pour « diffamation ». Il s'est engagé à faire pression sur les autorités de l'URSS pour trouver une solution aux problèmes liés à l'émigration des juifs.⁶⁹

Comme le stipule le Statut du « Prix Sakharov », la commission politique peut demander l'avis de M. Sakharov quant aux candidatures⁷⁰. Dans un document non daté, en russe, signé par M. Sakharov et adressé au « comité du prix Sakharov »⁷¹, le physicien propose que le prix soit adressé à Anatoli Martchenko à titre posthume⁷². Sakharov souligne que la vie et le travail de M. Martchenko témoigne de la lutte non-violente pour la justice et d'une recherche de la vérité transparente et complète.

Lors de sa réunion du 26 octobre 1988⁷³, le Bureau élargi décide d'attribuer le prix conjointement à MM. Nelson Mandela et Anatoli Martchenko et renouvelle son souhait de voir le prix remis aux lauréats au cours de la session plénière de décembre 1988. Le

66 Communication aux membres de la commission politique du 19 septembre 1988, PE2 AP PV/POLI.1984 POLI-19880927 0040.

67 Procès-verbal de la commission politique du 27 septembre 1988, p. 5, PE2 AP PV/POLI.1984 POLI-19880927 0010 ; lettre adressée le 29 septembre 1988 par M. Ėrcini, président de la commission politique, à Lord Plumb, président du Parlement européen, PE2 P2 272/COMP POLI.1984-040 0090.

68 *Mon témoignage, les camps en URSS après Staline*, Paris, Éditions du Seuil, 1970.

69 Note biographique succincte sur les trois candidats retenus par la commission politique, en vue de la décision du Bureau élargi quant à l'attribution pour l'année 1988 du Prix Sakharov, PE2 OD PV/BURE BUËL-19881026 0050.

70 Statut du « Prix Sakharov » pour la liberté de l'esprit, arrêté par le Bureau élargi le 6 juillet 1988, SG 04EV B1920/ACT-MAN MAN-250 0010.

71 Lettre sans date, adressée par M. Sakharov au comité du prix Sakharov. PE2 P2 272/COMP POLI.1984-040 0091.

72 Jusqu'en 2011, M. Martchenko est le seul lauréat ayant obtenu le prix Sakharov à titre posthume.

73 Procès-verbal du Bureau élargi du 26 octobre 1988, p. 8, PE2 OD PV/BURE BUËL-19881026 0010.

délai est cependant trop court : en effet, les prises de contact avec les lauréats ou leurs représentants nécessitent déjà plusieurs semaines⁷⁴. De plus, ni les représentants des lauréats ni les époux Sakharov ne sont en mesure de confirmer leur présence pour la session de décembre.

Le 1^{er} décembre 1988, le Bureau élargi décide, sur proposition du président Lord Plumb, que la récompense financière du prix sera remise dans son intégralité à chaque lauréat⁷⁵.

Le Bureau élargi, lors de sa réunion du 18 janvier 1989⁷⁶, prend acte d'une information communiquée par le président Plumb selon laquelle le prix Sakharov sera remis au cours de la session de février 1989 aux représentants des lauréats. Le procès-verbal du Bureau élargi du 27 janvier 1989 précise la date et l'heure de la cérémonie : le 15 février 1989 à 15 heures⁷⁷.

Comme proposé par la commission politique, le président invite également à la cérémonie M. Jean-François Deniau, l'ancien député à l'origine de la proposition de création du prix⁷⁸. L'invitation ne lui parvenant pas à temps, M. Deniau envoie un télégramme⁷⁹ à Lord Plumb en regrettant très vivement son absence et remercie « l'ensemble de [ses] collègues qui ont mené à bien l'initiative qui avait été la [sienne] ».

Le 15 février 1989 à Strasbourg, lors d'une séance solennelle, le premier prix Sakharov, comprenant une médaille en bronze dorée, un parchemin commémoratif ainsi qu'un chèque de 5 000 écus, est décerné aux membres de famille des deux lauréats. Pour M. Martchenko, c'est sa veuve Mme Larissa Borgoraz, militante des droits de l'homme elle-même, qui reçoit le prix au nom de son mari, ses deux fils étant également présents. Le prix attribué à M. Nelson Mandela, alors incarcéré à la prison de Pollsmoor, est remis à son petit-fils Mandla Mandela, âgé de 14 ans⁸⁰.

M. Sakharov est naturellement invité par le président du Parlement européen, aussi bien par une lettre officielle que lors de la visite du président à Moscou. Le souhait du Parlement est que M. Sakharov puisse remettre aux lauréats ce premier prix portant son nom⁸¹. Cependant, le programme de M. Sakharov est très chargé, aussi bien par des rencontres officielles que par une campagne électorale à Moscou et il lui est impossible d'assister à cette toute première cérémonie du prix pour la liberté de l'esprit.

74 Voir la correspondance du Cabinet du Président avec différents destinataires, PE2 P2 265/DHOM DHOM-1987-090 0010.

75 Procès-verbal du Bureau élargi du 1^{er} décembre 1988, p. 12, PE2 OD PV/BURE BUEL-19881201 0010.

76 Procès-verbal du Bureau élargi du 18 janvier 1989, p. 3, PE2 OD PV/BURE BUEL-19890118 0010.

77 Procès-verbal du Bureau élargi du 27 janvier 1989, p. 5, PE2 OD PV/BURE BUEL-19890127 0010.

78 Lettre adressée le 29 septembre 1988 par M. Arcini, président de la commission politique, à Lord Plumb, président du Parlement européen, PE2 P2 272/COMP POLI.1984-040 0090. Voir aussi le procès-verbal du Bureau élargi du 18 janvier 1989.

79 Télégramme adressée le 15 février 1989 par M. Deniau à Lord Plumb, PE2 P2 265/DHOM DHOM-1987-090 0010.

80 Ce choix est fait pour souligner que le prix est attribué à Nelson Mandela à titre personnel et non en tant que président de son mouvement politique.

81 Lettre adressée le 31 octobre 1988 par Lord Plumb, président du Parlement européen, à M. Sakharov, PE2 P2 265/DHOM DHOM-1987-090 0010. Selon des documents d'archives, le président du Parlement européen Lord Plumb visite Moscou en septembre 1988. À cette occasion, il rencontre M. Sakharov et son épouse, Mme Elena Bonner, et leur présente personnellement une invitation à la cérémonie de remise du prix. Lettre adressée le 1^{er} septembre 1988 par Lord Bethell à Robert Ramsay, directeur du Cabinet du Président, PE2 P2 215/VISI VISI-19880906 0520.

Comme le souligne Lord Plumb, Président du Parlement européen, dans son discours, cette première remise du prix est un événement tout à fait exceptionnel pour le Parlement européen. Le président résume la brève histoire du prix, présente les lauréats et leurs représentants, regrette l'absence de M. Sakharov en ce moment historique mais constate que « même s'il n'est pas présent, il nous transmet son espoir de pouvoir être parmi nous une prochaine fois, comme parlementaire, par exemple ».⁸²

Nelson Mandela, libéré de prison en février 1990, visite le Parlement européen le 13 juin 1990 lors d'une séance solennelle. Il y fait un résumé de la situation politique de l'Afrique du Sud et souligne que son pays n'a pas encore vécu « les changements profonds et irréversibles » nécessaires pour abolir le régime de l'apartheid. La lutte doit encore continuer. M. Mandela remercie le Parlement européen de lui avoir attribué le prix Sakharov en 1988 : « Nous voyons dans ce geste une incitation à rester fidèle à la vision qui est celle de tous ici : un monde exempt de guerre, de pauvreté et de souffrance. Il s'agit avant tout pour nous d'avoir le courage de lutter pour la justice et la paix ».⁸³

En 1993, le prix Nobel est attribué conjointement à Nelson Mandela et à F.W. de Klerk.

En 1994, Nelson Mandela est élu président de l'Afrique du Sud pour un mandat de cinq ans.

82 Débats du Parlement européen du 15 février 1989, N° 2-374/175-176. En décembre 1986, M. Sakharov a pu quitter la ville de Gorki et retourner à Moscou avec son épouse. En novembre 1988, il est finalement autorisé d'effectuer son premier voyage à l'Ouest, aux États-Unis. En mars 1989, il est élu au Congrès des députés du peuple de l'Union soviétique, nouveau parlement russe. Seulement neuf mois plus tard, il décède d'une crise cardiaque le 14 décembre 1989.

83 Débats du Parlement européen du 13 juin 1990, N° 3-391/204-208.



Lord Plumb, Président du Parlement européen, remet le prix Sakharov 1988 à Larissa Borgoraz, veuve d'Anatoli Martchenko, et à Mandla Mandela, petit-fils de Nelson Mandela, le 15 février 1989.



Enrique Barón Crespo, Président du Parlement européen, accueille Nelson Mandela le 13 juin 1990.

В КОМИТЕТ ПО САХАРОВСКОЙ ПРЕМИИ

ПРЕДЛОЖЕНИЕ

И предлагаю присудить Сахаровскую премию Марченко Анатолию Тихоновичу (посмертно).

В широко известной книге Марченко "Мои показания" впервые рассказаны о престалинских лагерях и тюрьмах. Она стала одним из истоков движения за права человека в нашей стране, это нравственного духа ненасильственной борьбы за справедливость, стремления к неприкрытой и полной правде. Книга вызвала ненависть репрессивных органов к ее автору. Весь его последующий путь и трагическая гибель в Чистопольской тюрьме – это расплата за правду и стойкость, высокую принципиальность. Одним из обихвений последнего приговора Марченко надлежало его выступление в мою защиту.

Личнейший подвиг и творчество Марченко – огромный вклад в дело демократии, гуманизма и справедливости.

Лауреат Нобелевской премии мира

А. Сахаров А. Сахаров

Lettre d'Andrei Sakharov, lauréat du prix Nobel de la paix, aux membres du jury du prix Sakharov.

Traduction

Objet: Recommandation

Je propose que le prix Sakharov soit décerné à titre posthume à Anatoli Tikhonovitch Martchenko.

Dans son livre intitulé «Mon Témoignage», qui a connu un grand retentissement, Martchenko fut le premier à parler des camps de travail et des prisons de l'époque post-stalinienne. Cet ouvrage est l'un des points de départ du mouvement de défense des droits de l'homme dans notre pays, de son engagement non violent, empreint d'un sens profond de la moralité, en faveur de la justice, et de la recherche d'une vérité non dissimulée et complète. Cet ouvrage valut à son auteur la haine des organes de répression. Le reste de sa vie jusqu'à sa mort tragique dans la prison de Tchistopol constitue le prix qu'il a dû payer pour sa quête de la vérité, sa ténacité et la fidélité aux principes qui étaient les siens. L'une des accusations portées contre Martchenko, lors de son dernier procès, fut d'avoir pris ma défense.

Au travers de sa vie héroïque et par son œuvre, Martchenko a apporté une contribution inestimable aux causes de la démocratie, de l'humanisme et de la justice.

Andrei Sakharov
Lauréat du prix
Nobel de la paix



ΕΥΡΩΠΑΪΚΟ ΚΟΙΝΩΒΟΥΛΙΟ
 EUROPA-PARLAMENTIT
 Europäisches Parlament
 EUROPEISCHES PARLAMENT
 Ευρωπαϊκό Κοινοβούλιο
 ΕΥΡΩΠΑΪΚΟ ΚΟΙΝΩΒΟΥΛΙΟ

ΕΥΡΩΠΑΪΚΟ ΚΟΙΝΩΒΟΥΛΙΟ
 EUROPEAN PARLIAMENT
 Comunitàde Europeas
 PARLAMENTO EUROPEO
 Communauté Européenne
 PARLEMENT EUROPEEN

Comunità Europeas
 PARLAMENTO EUROPEO
 Europäer Gemeinschaften
 EUROPEES PARLEMENT
 Comunitàde Europeas
 PARLAMENTO EUROPEO

Commissione politica
 II Presidente

BRUXELLES, le

Lord PLUMB
 Président du Parlement européen

BRUXELLES

BRUXELLES

02040 29.09.88

Monsieur le Président,

PARLAMENT EUROPEEN
03. X. 1988
ED 13559

La commission politique, réunie à Bruxelles du 27 au 29 septembre 1988, a arrêté la liste des trois noms sur la base desquels le Bureau élargi choisira le lauréat du "Prix Sakharov" pour l'année 1988.

Il s'agit dans l'ordre alphabétique de :

M. Nelson MANDELA
 M. Anatoli MARCHEVKO
 M. Roald ZELICHEVOK.

Par ailleurs, M. Jean-François DENTAN ayant été à l'origine de l'institution de ce prix et, quoiqu'il ne soit plus membre de notre institution, je me permets de vous suggérer de l'inviter lors de la remise de ce prix.

Veuillez croire, Monsieur le Président, à l'assurance de ma considération distinguée.

Sergio ERCINI.

TRANSMIS A *F. M. K...*

POUR RÉPONSE

BOULE AVIS

POUR RÉPONSE À

COPIES

0-331/14

6. Propositions de la commission politique relatives à l'attribution du prix Sakharov pour l'année 1988

Le Bureau élargi

- prend acte des documents suivants :
 - o lettre du 29 septembre 1988 de M. ERCINI, Président de la commission politique (PE 126.602/BUR) ;
 - o notice biographique des trois candidats retenus par la commission politique (PE 126.564/BUR) ;
 - o statut du "Prix Sakharov" arrêté par le Bureau élargi le 6 juillet 1988 (PE 124.760/BUR) ;
- examine, conformément au statut du Prix Sakharov, la liste des trois candidats retenus par la commission politique ;
- décide d'attribuer ce prix conjointement à MM. Nelson MANDELA et Anatoli MARCHENKO ;
- exprime son souhait que la remise du prix ait lieu de préférence au cours de la session plénière de décembre 1988 ;
- approuve les dépenses relatives à la présence des hôtes invités par le Président.

The President
of the European Parliament
 THE LORD PLUMB

31 October 1988

Dear Dr Sakharov,

I am writing to advise you formally that the Prize which you so graciously agreed should bear your name - "the Sakharov Prize for freedom of Thought" - has been awarded by the European Parliament jointly to:

- Mr. Anatoly Marchenko (posthumously)
- and
- Mr. Nelson Mandela

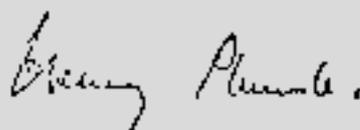
Both men, by virtue of their outstanding courage and self-sacrifice in the struggle for human rights and freedoms seen to us to embody the values which it was intended that the Prize should highlight. I trust you will approve of our choice and of our decision to honour them jointly. We very much hope that circumstances will permit Larissa Dogaraz and her son to come to Strasbourg to receive the Prize on behalf of her late husband. Mr Mandela, together with his wife, Mrs Mandela, have also been invited to receive the Prize in person.

I would now like to repeat the invitation which I extended to you when we met in Moscow. The European Parliament would deem it a great honour if, for the award of this first Prize, you would be able to be present personally to confer the award. It is anticipated that this will take place at a public ceremony in Strasbourg in the period of 13 - 15 December during the course of Parliament's Plenary session.

It goes without saying that all ancillary expenses for travel arrangements and accommodation for yourself and your wife will be borne by the European Parliament.

I do very much hope that you will find yourself able to accept our invitation and would stress again the significance that the European Parliament attaches to your being able to make the award in person.

Yours sincerely,



Dr Andrei Sakharov,
 48b Chkalov Street
 Apt 6B,
 107120 Moscow



OFFICE OF THE PRESIDENT

15.02.1989

EUROPEAN PARLIAMENT

STATEMENT BY LORD PLUMB, PRESIDENT OF THE EUROPEAN PARLIAMENT,
AT THE PRESENTATION OF THE SAKHAROV PRIZE FOR FREEDOM OF THOUGHT,
AWARDED TO MR ANATOLI MARCHENKO AND MR NELSON MANDELA,
STRASBOURG, 15TH FEBRUARY 1989 - 15.15 HRS

Four years ago, the idea of this prize was born in the European Parliament..

We wished to create an annual human rights prize to pay tribute to those individuals who fight for freedom of thought.

We felt that one particular individual - Andrey Dmitriyevich Sakharov, represented this fight exactly. The award that we conferred today therefore is known as 'The Sakharov Prize for Freedom of Thought'.

Parliament's Resolution of 13th December 1985 provided that it should be awarded to an individual or organisation who had contributed to

- the development of East-West relations in the context of the Helsinki Final Act, and in particular the element relating to cooperation in humanitarian and other fields
- safeguarding the principle of free scientific inquiry
- the defence of human rights and respect for international law, and
- the practice of governments in relation to the letter of their constitutions

Much to my regret, Mr Sakharov cannot be with us today. As you may be aware, he has recently completed a strenuous and demanding programme of engagements. He is also standing for the Soviet Parliament.

He has conveyed his hope that he will be with us on a future occasion, perhaps at that time as a fellow Parliamentarian. He has been in regular contact with us ever since he indicated that he would be willing to give his name to the prize; and he has been very closely associated with the rules for awarding the Prize.

The first joint-winners of the Prize are Mr Nelson Mandela and the late Mr Anatoly Marchenko.

Circumstances known to all do not permit Mr Mandela to leave his country to receive the award in person. Today we presented this prize to his grandson Mandla Mandela.

The posthumous award for Mr Marchenko was received by his widow Mrs Larissa Bogoraz, herself a renowned human rights campaigner.

FOR FURTHER INFO CONTACT: David Harley x 4082 or Lionel Stanbrook x 4506

13.6.90

Débats du Parlement européen

N° 3-391/205

Président

sud-africaines devait être l'occasion d'établir une vie politique normale.

L'espoir de voir la coopération internationale se substituer progressivement à l'affrontement idéologique doit nous inciter à demeurer encore plus vigilants et fermes dans notre défense des valeurs démocratiques. Nous ne pouvons en aucun cas accepter qu'ici ou là, des actes de violence criminels inspirés de telle ou telle forme de discrimination raciale, ethnique ou religieuse soient perpétrés.

Monsieur Mandela, qu'il me soit permis de rendre hommage à ceux qui ont perdu la vie dans leur combat contre l'apartheid. Certains d'entre eux, comme Steve Biko, sont morts en prison sous la torture, d'autres ont été tués par la police alors qu'ils participaient à des manifestations pacifiques. Monsieur Mandela, c'est en leur nom que vous parlez et aussi au nom des générations futures pour lesquelles votre vie et votre œuvre représenteront une source inépuisable d'inspiration.

Monsieur Mandela, lauréat du prix Sakharov 1986, vous avez maintenant la parole.

(Applaudissements prolongés)

Nelson Mandela. — (EN) Monsieur le Président, Messieurs les Représentants des peuples de l'Europe de l'Ouest, Messieurs les Commissaires de la Communauté européenne, Messieurs les Ambassadeurs et autres membres du corps diplomatique, mes amis. Mesdames, Messieurs, le fait pour nous d'avoir été invités à prendre la parole à la tribune d'une haute instance soumise à la démocratie et à la coopération pacifique entre les nations comme l'est le Parlement européen est un honneur auquel nous sommes particulièrement sensibles.

Ces sentiments sont d'autant plus compréhensibles que le peuple auquel nous appartenons est privé de tout droit à une représentation parlementaire. Nous souffrons à la pensée que nous avons laissé derrière nous, en quittant la prison, quelques-uns des meilleurs fils et filles de notre peuple, incarcérés parce qu'ils avaient osé réclamer des droits que beaucoup dans cette Assemblée considéraient sans doute comme une chose normale. Nous sommes conscients du fait que celle-ci est comme le symbole d'un avenir plus heureux, une façon de réagir avec hardiesse face à un passé marqué en Europe par des dictatures impitoyables et par la plus sanglante des guerres.

À vous tous, qui, par votre invitation, avez fait en sorte que nous puissions être parmi vous aujourd'hui, nous adressons nos plus vifs remerciements, mais surtout nous vous remercions d'avoir, grâce à vos efforts incessants et à ceux déployés par les millions de gens que vous représentez, nous vous remercions, dis-je, d'avoir contribué à libérer beaucoup d'entre nous. Ceci est vrai notamment pour mes compagnons d'infortunée condamnes en même temps que moi à la détention à vie. Le combat que vous avez mené pour la libération de nous les détenus politiques sud-africains et pour aider notre

peuple à s'émanciper de telle sorte qu'il ne puisse plus être question, dans le cas de celui-ci, de l'asservissement d'une race à une autre, ce combat prouve que l'esprit humain peut être animé de sentiments élevés. Il a démontré que la conscience universelle demeure une force avec laquelle il fallait toujours compter, aujourd'hui comme hier. Nul ne saurait douter, sans ces conditions, du caractère éphémère de toutes les dictatures, qu'il s'agisse du nazisme en Allemagne, du franquisme en Espagne, du régime des colonels en Grèce ou de l'apartheid en Afrique du Sud.

Nous sommes vraiment heureux que vous ayez ouvert les portes de ma prison de façon que nous puissions être parmi vous — et avec vous — en ce moment historique. Nous vous en sommes reconnaissants. Lorsqu'il a semblé évident que les gens étaient résolus à refaire le monde dans lequel ils vivent et meurent, vous nous avez offert la possibilité — c'est la seule chose qui dépasse en valeur le métal le plus précieux — de participer à ce processus d'aide visant à refaire notre patrie ainsi que les autres pays du monde de telle sorte que notre peuple puisse être fier de parler de son pays comme d'un havre de justice et de liberté, de paix et de prospérité. Sans doute ce continent connaît-il dans la même mesure que les autres la véritable signification du racisme. Les peuples de ce continent se sont en effet rendus coupables de racisme à l'encontre d'autres peuples, tous en étant eux-mêmes victimes d'une idéologie raciste marquée au coin de la folie et dont ont subi les effets meurtriers. Tout le monde sait, par conséquent, que cette idéologie a mis que les pratiques auxquelles elle donne lieu avilissent et deshumanisent à la fois ceux qui se livrent à celles-ci et ceux qui en sont les victimes. Elle enferme les uns et les autres dans une situation inextinguible faite de conflits et de haine. Elle débouche finalement, au pire, sur le génocide — c'est fatal — avec tout ce que cela implique en fait de crimes, parmi les plus horribles, contre l'humanité.

L'histoire nous a imposé le devoir, à nous Sud-Africains, d'apporter notre propre contribution à l'élimination de ce fléau. Nous ne sommes pas plus qualifiés que d'autres pour mener à bien cette mission que nous assigne l'histoire. Nous sommes confinés à une réalité. Cette réalité, c'est le racisme, auquel il faut mettre fin sans tarder.

Ce qui nous incite à agir, c'est le spectacle quotidien de ces enfants noirs morts alors qu'ils devraient être bien vivants, de ces adultes chétifs qui devraient être aussi vigoureux que des athlètes, de ces corps — criblés de balles — de patriotes qui devraient être vivants s'ils n'avaient choisi de figurer parmi les champions de la paix.

Le regard fixe des oppresseurs et des tortionnaires pointe sur nous année après année et le fait pour nous de ressentir, année après année, les effets de leur cruauté, tout cela nous a fait comprendre que ce n'est pas en nous abandonnant à la haine et à l'esprit de vengeance et de châtiment que nous pourrions mettre un terme à ce cauchemar. Nous avons compris que, si nous nous

Nelson Mandela

abandonnions à ces instanciers primaires, nous nous transformerions en une nouvelle clique d'opresseurs, devenant ainsi l'instrument de la ruine de notre peuple. Nous nous sommes rendu compte que la seule manière de notre pays exigeait que notre action s'inspire d'un amour et d'un respect authentiques pour tout notre peuple et pour l'humanité tout entière.

Nous nous employons actuellement à trouver une solution pacifique aux problèmes auxquels est confronté notre pays. Nous ne cherchons aucun avantage, dans ce conflit etc, pour notre organisation, l'African National Congress. Nous ne poursuivons aucun objectif dont la réalisation aurait pour conséquence de faire apparaître certains comme des gagnants et d'autres comme des perdants. Nous nous efforçons d'avancer en vue de parvenir à des résultats tels que notre peuple tout entier, aussi bien les Noirs que les Blancs, sorte vainqueur de cette épreuve.

Nous considérons le président De Klerk et ses amis politiques du National Party comme des hommes et des femmes intègres. Ils sont sincères, selon nous, lorsqu'ils disent qu'ils cherchent à mettre fin au régime d'apartheid. Nous sommes d'avis qu'ils sont prêts à respecter tous les engagements qu'ils sont susceptibles de prendre. C'est pourquoi nous sommes disposés à coopérer avec eux en vue de parvenir à une solution négociée juste et durable.

Pour que cette solution soit juste et durable, elle devra se traduire par la transformation de l'Afrique du Sud en un Etat unifié, démocratique et multiracial. Faire moins que cela reviendrait à condamner notre pays à un conflit endémique et qui trait en s'aggravant. Ce serait faire injure à la mémoire des inoubliables patriotes d'Afrique du Sud et des autres parties de notre région, qui sont allés jusqu'à sacrifier leur vie pour hâter le moment où nous pourrions dire sans crainte de nous tromper que la fin du régime d'apartheid est proche.

(Applaudissements nombreux)

Tous les adultes d'Afrique du Sud doivent avoir le droit de participer au gouvernement de notre pays par le biais de la formule « une personne, une voix ». Les droits de l'homme doivent être garantis — et ceci est vrai pour tous nos citoyens — par le truchement d'une « Déclaration des Droits » qui aurait force de loi et dont l'application serait assurée sous l'égide de magistrats indépendants. Il faut également garantir à chaque citoyen le droit à sa langue, sa culture et sa religion. Ce sont là quelques-uns des éléments constitutifs du nouveau cadre démocratique et constitutionnel.

Cette nouvelle constitution devrait, c'est notre conviction, être élaborée, comme ce fut le cas en Namibie, par une assemblée constituante élue. Ceci permettrait à la population de désigner elle-même ses représentants. Il est par ailleurs essentiel de faire en sorte que la nouvelle constitution apparaisse aux yeux des masses populaires comme un acte de légitimité et qu'elle soit acceptée par celles-ci. De même, il est indispensable que ces changements d'ordre politique s'accompagnent sur le plan économique de transformations d'une grande

portée. Il nous appartient de faire en sorte que l'économie soit au service du peuple tout entier, qu'elle ait pour objectif de mettre un terme à la pauvreté, aux privations qui sont le legs du régime d'apartheid — notre peuple est à cet égard dans une situation abominable — et que l'économie se développe à un rythme et selon des modalités qui permettent à tout le monde d'avoir un niveau de vie convenable et en progrès constant.

Malgré tout ce que nous avons dit, il ne faut pas oublier que la réalité à laquelle nous devons faire face est toujours la même, à savoir que le régime d'apartheid est encore en place dans notre pays. Nous sommes, aujourd'hui comme hier, sous la domination d'une minorité blanche. Les autres piliers du régime d'apartheid n'ont toujours pas été supprimés. En fait, aucun d'entre eux ne l'a été. La répression policière fait toujours partie du décor de notre vie quotidienne. Le fait que notre peuple continue de rester dans la prison de Natal est une conséquence directe du régime d'apartheid.

(Applaudissements à gauche et au centre)

L'accord auquel nous sommes parvenus au début du mois dernier à la suite de nos discussions avec le gouvernement ne porte que sur la question de la suppression des obstacles au processus de la négociation. L'accord en question représente un important pas en avant non seulement parce qu'il va se traduire par la levée de ces obstacles, mais aussi parce qu'il va permettre au gouvernement sud-africain de prouver sa bonne foi. Aussi importants que soient les résultats, ceux-ci ne doivent pas nous faire perdre de vue une chose, à savoir qu'ils ne se traduiront pas par l'abolition du régime d'apartheid lui-même.

Il ne faut pas oublier — ceci est, en effet, extrêmement important — que, parmi nos compatriotes de « race » blanche, il en est beaucoup qui n'admettent pas que que la domination de la minorité blanche doive prendre fin. Beaucoup d'entre eux sont armés. Ils appartiennent tant à l'armée qu'à la police. D'autres se sont organisés. Ils ont constitué des groupes de vigilance armés. Ceux-ci sont soutenus de surcroît par des groupes de tueurs également armés. Ces groupes, armés et entraînés, représentent une menace directe pour des négociations qui sont absolument nécessaires si l'on veut arriver à transformer rapidement notre pays en une démocratie « non raciste ».

Il ressort de tout cela que la lutte contre l'apartheid doit se poursuivre.

(Applaudissements à gauche et au centre)

Nous n'en sommes pas encore à la ou le sommet européen de décembre dernier s'imaginait que l'on était arrivé, à savoir que, comme cela était dit dans la déclaration de l'Assemblée générale des Nations unies du même mois, des changements profonds et irréversibles qui déboucheront sur l'abolition du régime d'apartheid étaient intervenus.

13.6.90

Débats du Parlement européen

N° 3-391: 207

Nelson Mandela

C'est la raison pour laquelle nous insistons sur le fait que la lutte doit continuer. Cesser le combat maintenant ou laisser notre vigilance s'émousser aurait seulement pour effet de contribuer à perpétuer le régime d'apartheid. Les masses populaires doivent, en conséquence, poursuivre la lutte dans notre pays. La même obligation incombe à la communauté internationale. C'est pourquoi nous continuons à demander aux peuples du monde de maintenir les sanctions.

(Applaudissements prolongés à gauche et au centre.)

Nous adressons le même appel, avec toute la force et l'autorité dont nous sommes capables, à la haute instance devant laquelle je me trouve en ce moment. Les sanctions qui ont été appliquées étaient conçues comme un moyen pacifique d'abolir le régime d'apartheid. Comme nous l'avons dit, cet objectif n'a pas encore été atteint. Il est logique, par conséquent, que les sanctions actuellement appliquées soient maintenues.

(Applaudissements à gauche et au centre.)

Nous tenons à dire — et ceci a le caractère d'une sérieuse mise en garde — que tout recul dans ce domaine représenterait une menace à l'endroit du processus de négociation lui-même. Cette menace deviendra réalité en raison du fait, précisément, que l'atténuation des pressions exercées se traduira par une réduction de la force d'impulsion qui a obligé la population blanche de notre pays à admettre la nécessité et le caractère inévitable du changement. Il ne faut pas créer une situation telle que notre peuple serait amené à pointer un doigt accusateur vers les gouvernements et les peuples de l'Europe de l'Ouest, ceci pour leur reprocher de s'être comportés, au moment où il semblait possible d'aller de l'avant, d'une manière qui nous a privés de cette possibilité.

Nous saisissons cette occasion pour dire tout le bien que nous pensons du rôle joué par le Parlement dans la lutte menée pour isoler l'Afrique du Sud, y compris les mesures prises en vue d'une mobilisation en faveur de l'application de sanctions efficaces et du contrôle de la mise en œuvre de celles qui avaient déjà été mises en application. Nous comptons sur vous pour maintenir les pressions sur les gouvernements de la Communauté européenne et, en disant cela, nous nous faisons le porte-parole des millions de gens qui ont fait de vous leurs représentants ici à l'Assemblée.

Il importe, selon nous, que les gouvernements respectent les accords internationaux qu'ils sont amenés à conclure. Si nous disons cela, c'est parce qu'en décembre dernier les gouvernements de la Communauté européenne ont déployé des efforts considérables pour se préparer et participer à la session extraordinaire de l'Assemblée générale des Nations unies à laquelle nous avons fait référence. C'est au cours de cette session qu'a été adopté, sur recommandation de la délégation en titre de la Communauté européenne, un texte ou il était dit que les pressions ne devaient être relâchées qu'au

moment où des changements profonds et irréversibles seraient intervenus en Afrique du Sud.

(Applaudissements à gauche et au centre.)

Nous tenons par ailleurs à vous signaler que notre mouvement et notre peuple ont besoin de ressources matérielles énormes pour leur permettre de réaliser divers objectifs. Il nous appartient de faire en sorte que l'ANC retrouve son statut d'organisation légale après trente ans de clandestinité. La réalisation de cet objectif ne répond pas seulement aux intérêts de l'ANC en tant que tel. Elle est indispensable à la réussite du processus de négociation sans un ANC puissant et qui soit capable d'intégrer des millions de gens dans le processus politique qui doit déboucher sur un règlement négocié, ce processus n'a qu'une chance de réussir. Dans cet ordre d'idées, il convient de se rappeler que depuis 1986 l'ANC fait pression sur le gouvernement pour amener celui-ci à ouvrir des négociations avec nous. La rencontre initiale a eu lieu au début de mai à l'initiative de l'ANC. Il nous appartient, tout comme au gouvernement, de faire en sorte que le processus dans lequel nous nous sommes engagés parvienne à son terme.

Il nous appartient également d'organiser le retour et la réinstallation de tous ceux de nos compatriotes — ils sont des dizaines de milliers — qui ont été contraints à l'exil par le régime d'apartheid. Nous ne tarderons pas à mener la dernière main à l'amnistie générale qui permettra à ce processus de rapatriement de s'enclencher. Cela nécessitera des ressources considérables, car nous devons être à même de faire face aux besoins des rapatriés en matière de logement, d'éducation, d'emploi, etc. Nous ne doutons pas que vous nous aiderez à trouver les ressources dont nous avons besoin.

Nous saisissons cette occasion pour adresser nos sincères remerciements à la Communauté européenne pour l'aide qu'elle a apportée à notre mouvement démocratique et à notre peuple depuis que le programme spécial d'assistance a été mis en œuvre, c'est-à-dire depuis 1986. Cette aide a chargé les choses du tout au tout et la Commission a traité cette affaire d'une manière qui tenait compte des spécificités de notre mouvement démocratique. Mais, comme nous l'avons dit, nous avons besoin de ressources plus importantes encore. Il nous a été dit que la Commission dégagerait cette aide de nouveaux moyens financiers. Nous ne doutons pas que le Parlement fera preuve comme par le passé de générosité lors de la discussion du budget, ceci dans le cadre de sa participation à l'effort commun déployé en vue de mettre un terme à l'apartheid et d'assurer la mise en place d'un régime démocratique dans notre pays.

Mes chers amis, l'Afrique du Sud libérée continuera de compter sur votre soutien. Celui-ci contribuera en effet au renforcement et à la consolidation des institutions dont a besoin une société démocratique pour que la dictature, sous une forme quelconque, ne montre pas à nouveau son affreux visage. Nous aurons besoin de votre aide pour développer notre économie et participer à l'éducation en Afrique australe d'une communauté

Nelson Mandela

économique composée de nations libres et égales et qui puisse devenir le moteur de la croissance, du développement et de la prospérité en Afrique. De même que nous avons été partenaires dans la lutte menée pour mettre fin à l'apartheid, de même nous devons mettre à profit les liens que nous avons tissés pour renforcer notre coopération en faveur de la paix, de la démocratie et du progrès social.

Nous vous adressons nos plus sincères remerciements pour la chaleureuse réception dont nous avons été l'objet de votre part. Nous vous remercions également de nous avoir décerné le prix Sakharov en 1988. Nous voyons dans ce geste une incitation à rester fidèle à la vision qui est celle de tous ici : un monde exempt de guerre, de pauvreté et de souffrance. Il s'agit avant tout pour nous d'avoir le courage de lutter pour la justice et

la paix. Quels que soient les obstacles, nous nous efforcerons de ne pas vous décevoir.

(Applaudissements vifs et prolongés.)

Le Président. — Mesdames et Messieurs, je désire remercier, au nom du Parlement, le lauréat du prix Sakharov, M. Mandela, pour le discours incisif et percutant qu'il a prononcé aujourd'hui devant notre Assemblée.

Je suspens maintenant la séance, espérant que nous allons nous revoir à la réunion du Bureau élargi — qui vous est ouverte à tous — laquelle aura lieu cet après-midi à partir de 15 h 30.

(Vifs applaudissements.)

1989

En juillet 1989, le troisième Parlement directement élu est mis en place. Par une communication du 14 septembre 1989, le Secrétaire général informe les députés, anciens et nouveaux, que le délai des candidatures pour l'attribution du prix Sakharov en 1989 est le 6 octobre.⁸⁴

En 1989, cinq propositions de candidatures sont proposées par différents députés ou groupes politiques⁸⁵ :

- Doina Cornea, enseignante, symbole du mouvement d'opposition pendant le régime de Ceaușescu en Roumanie. Candidate nommée par Alexander Langer et Maria Amélia Santos, au nom du groupe V, et par Sir Christopher J. Prout, Lord Bethell et autres membres du groupe ED.
- Alexander Dubček, homme politique tchécoslovaque, père du mouvement de libération « printemps de Prague » en 1968. Candidat nommé par Jean P.M.O.G. Defraigne et António Capucho, au nom du groupe LDR, ainsi que par Luigi Alberto Colajanni, au nom de certains membres du groupe GUE.
- Gyula Horn, homme politique hongrois ayant prôné l'ouverture des frontières hongroises en 1989, ministre des affaires étrangères. Candidat nommé par Egon Klepsch, Giovanni Goria, Marcelino Oreja et Leo C. Tindemans, au nom du groupe PPE, ainsi que par Vincenzo Mattina, Wim van Velzen et autres membres du groupe S.
- Tadeusz Mazowiecki, élu en août 1989, en Pologne, premier chef d'un gouvernement non communiste d'un pays du Pacte de Varsovie. Candidat nommé par Anne McIntosh et autres membres des groupes ED et par des membres des groupes PPE, RDE et LDR.
- Chico Mendes, défenseur brésilien de la forêt amazonienne et des droits des *seringueiros*, populations indigènes en Amazonie, assassiné en 1988. Candidat nommé par Luigi Alberto Colajanni, au nom du groupe GUE.

Le 7 novembre 1989⁸⁶, la commission politique examine les candidatures. Quatre candidatures sont déclarées recevables : celles de Doina Cornea, Alexander Dubček, Gyula Horn et Tadeusz Mazowiecki⁸⁷. Les trois noms sélectionnés par la commission politique sont communiqués par M. Goria, président de la commission politique, à M. Barón Crespo, président du Parlement européen⁸⁸. Les candidats ayant obtenu le plus grand nombre de suffrages sont les suivants : Doina Cornea, Alexander Dubček et Gyula Horn.

84 Communication aux membres du 14 septembre 1989, PE3 OD PV/BURE BUEL-19890913 0220.

85 Voir le procès-verbal de la commission politique du 16 octobre 1989, p. 8, PE3 AP PV/POLI.1989 POLI-19891016 0010.

86 Procès-verbal de la commission politique du 7 novembre 1989, p. 7, PE3 AP PV/POLI.1989 POLI-19891107 0010.

87 La candidature de Chico Mendes, présentée par le groupe GUE, n'est pas recevable parce que le même groupe de signataires propose également la candidature d'Alexander Dubček.

88 Lettre adressée le 9 novembre 1989 par M. Goria, président de la commission politique, à M. Barón Crespo, président du Parlement européen, PE3 OD PV/BURE BUEL-19891122 0110.

La commission politique décide de ne pas demander l'avis de M. Sakharov mais souhaite tout de même que le président Barón Crespo l'informe des trois candidats présentés par la commission.⁸⁹

Sur la base des propositions de la commission politique, le Bureau élargi décide le 22 novembre 1989⁹⁰ de décerner le prix Sakharov pour 1989 à M. Alexander Dubček. Par la même occasion, le Bureau élargi décide d'augmenter le montant du prix Sakharov à 15 000 écus et d'attribuer au lauréat une grande médaille d'or du Parlement européen.

La cérémonie de remise du prix Sakharov pour 1989 est organisée le 17 janvier 1990, en présence du lauréat et de son épouse. Trois personnes prennent la parole au cours de cette séance solennelle : le secrétaire général M. Enrico Vinci, qui lit le texte concernant la remise du prix Sakharov, le président Barón Crespo et le lauréat Alexander Dubček.

Toutefois, une personne importante n'est pas présente à la cérémonie. Celui qui a donné son nom au prix du Parlement européen pour la liberté d'esprit est décédé un mois auparavant à Moscou. M. Sakharov avait exprimé son souhait d'assister à la remise du prix, mais n'étant pas sûr de pouvoir s'y rendre, il avait préparé un message pour l'occasion. C'est par ce message émouvant que le président Barón Crespo termine son discours. M. Sakharov avait rédigé ce message de sa main le 10 décembre 1989, seulement quatre jours avant son décès.⁹¹

M. Dubček reçoit le prix Sakharov à un moment historique, un moment de profonds changements politiques en Tchécoslovaquie. Lorsque le Parlement européen décide, le 22 novembre 1989, de lui décerner le prix Sakharov, M. Dubček est encore un citoyen privé de ses droits civiques dans son pays. Cependant, la révolution de velours a déjà commencé et seulement quelques jours plus tard, le 28 novembre, le parti communiste tchécoslovaque décide d'abandonner le pouvoir politique. À la fin du mois de décembre, M. Dubček est élu président de la nouvelle Assemblée fédérale. M. Václav Havel est élu président de la République.

Aussi, lorsque M. Dubček fait son discours⁹² devant le Parlement européen en tant que lauréat du prix Sakharov pour 1989, il parle également en sa nouvelle qualité de président du parlement de son pays. En ce moment historique, il pense au peuple de la Tchécoslovaquie, qui a pris son destin en main, et dit : « -- au moment où je reçois le prix Sakharov, mes pensées vont à tous ceux qui furent à la base des transformations rénovatrices contemporaines. Même aux moments les plus difficiles de leur existence, les nations de mon pays n'ont jamais cessé de penser qu'elles participaient à la grande lutte de l'humanité pour la liberté ». Pendant la période de vingt ans, entre le printemps de Prague et la révolution de velours, « les idées de la démocratie, de la liberté, de la souveraineté et de la justice sociale sont restées vivaces ».

89 Idem.

90 Procès-verbal du Bureau élargi du 22 novembre 1989, p. 21, PE3 OD PV/BURE BUEL-19891122 0010.

91 Intervention de M. Barón Crespo, débats du Parlement européen du 17 janvier 1990, N° 3-385/182. Le message manque dans la version française des débats mais est disponible dans les autres versions linguistiques. Sakharov écrit : « I am convinced that the 'breath of freedom' which the Czechs and Slovaks enjoyed when Dubček was their leader was a prologue to the peaceful revolutions now taking place in Eastern Europe and in Czechoslovakia itself. Again they are setting us an example! And again their enemies are afraid! » (version anglaise, pp. 175-176).

92 Intervention de M. Dubček, débats du Parlement européen du 17 janvier 1990, N° 3-385/183.

Pendant sa visite au Parlement européen, le programme de M. Dubček est chargé⁹³. Il rencontre le président Barón Crespo ainsi que les présidents de la Commission européenne et du Conseil, MM. Jacques Delors et Gerard Collins. M. Dubček visite également le Conseil de l'Europe. Un déjeuner avec la délégation du Parlement européen pour les relations avec l'Assemblée fédérale de Tchécoslovaquie est organisé ainsi qu'un entretien avec le Bureau élargi et les commissions politique et des relations extérieures.

M. Dubček décède en novembre 1992, à la suite d'un accident de voiture, quelques mois seulement avant que la République slovaque ne redevienne indépendante.

93 INFO MEMO 2 du 11 janvier 1990, Parlement européen, Direction générale de l'information et des relations publiques, SG 04EV B1920/ACT-MAN MAN-250 0090.



Enrique Barón Crespo, Président du Parlement européen, remet le prix Sakharov 1989 à Alexander Dubček le 17 janvier 1990.

1990

En 1990, cinq candidatures sont proposées par des groupes politiques ou par des députés dans le délai⁹⁴ :

- Fang Li Zhi, astrophysicien chinois, est nommé candidat par Luigi Alberto Colajanni, au nom du groupe GUE, pour son combat de la défense des droits de l'homme et de la liberté d'opinion et d'expression en Chine à la suite des événements de juin 1989 à la place Tian'anmen.
- László Tótkés, évêque d'origine hongroise de l'Église réformée de Roumanie, est nommé candidat par Egon Klepsch, au nom du groupe PPE, pour son engagement en faveur des droits de la minorité hongroise en Transylvanie et de l'établissement de la démocratie.
- Ibrahim Rugova, écrivain kosovar, un des fondateurs de l'Alliance démocratique du Kosovo, est nommé candidat par Alexander Langer, au nom du groupe V, pour sa défense de la démocratie et des droits de l'homme en Yougoslavie.
- Université catholique du Salvador, ou son recteur, est proposée par Rosaria (Rosy) Bindi et autres membres du groupe PPE pour sa lutte pour la paix, la réconciliation nationale et le respect des droits de l'homme.
- Aung San Suu Kyi, symbole de l'opposition non-violente contre le régime militaire, dirigeante du mouvement pour la démocratie et le respect des droits de l'homme en Birmanie, est proposée par Mechthild von Alemann, au nom du groupe LDR.

Lors de sa réunion du 17 décembre 1990⁹⁵, la commission politique examine les candidatures proposées par des groupes politiques ou par des députés. Trois candidatures proposées en retard ne sont pas acceptées : celle d'Adem Demaçi proposée par M. Vandemeulebroucke, au nom du groupe ARC, et celles de Chico Mendes et Aziz Nesin proposées par M. Ephremidis, au nom du groupe CG. Les deux dernières sont exclues aussi pour une autre raison : elles sont proposées par les mêmes signataires.

La commission politique soumet au Bureau élargi la liste de trois candidats ayant obtenu le plus grand nombre de suffrages : László Tótkés (15 voix), Fang Li Zhi (9 voix) et Aung San Suu Kyi (9 voix)⁹⁶.

Le Bureau élargi décide le 22 janvier 1991⁹⁷ d'attribuer le prix Sakharov pour 1990 à Mme Aung San Suu Kyi.

Le 30 mai 1991⁹⁸, le président du Parlement européen informe le Bureau élargi qu'il n'y a aucune certitude que Mme Aung San Suu Kyi ait reçu la lettre annonçant que le prix Sakharov lui a été décerné. En effet, plusieurs lettres sont adressées par le président du Parlement européen aux autorités birmanes, qui refusent toute coopération.⁹⁹ Le

94 Communication aux membres de la commission politique du 19 octobre 1990, PE3 AP PV/POLI.1989 POLI-19901217 0020.

95 Procès-verbal de la commission politique du 17 décembre 1990, p. 3, PE3 AP PV/POLI.1989 POLI-19901217 0010.

96 Lettre adressée le 19 décembre 1990 par M. Crampton, président f. f. de la commission politique, à M. Barón Crespo, président du Parlement européen, PE3 OD PV/BURE BUEL-19910122 0030.

97 Procès-verbal du Bureau élargi du 22 janvier 1991, p. 6, PE3 OD PV/BURE BUEL-19910122 0010.

98 Procès-verbal du Bureau élargi du 30 mai 1991, p. 5, PE3 OD PV/BURE BUEL-19910530 0010.

99 Voir les débats du Parlement européen du 10 juillet 1991, N° 3-407/185.

président exprime cependant son intention de réitérer ses démarches afin d'obtenir la libération de Mme Aung San Suu Kyi de son assignation à domicile.

Le Bureau élargi décide à l'unanimité, sur proposition du président, de remettre le prix à l'un des proches parents de la lauréate¹⁰⁰.

Comme souhaité par la famille de la lauréate¹⁰¹, le prix Sakharov est remis à Kim Aris, le plus jeune fils de Mme Aung San Suu Kyi, lors de la séance solennelle du 10 juillet 1991, en présence de son père et époux de la lauréate, Michael Aris.

Dans son discours, le président Barón Crespo souligne plusieurs aspects impressionnants de la personnalité de Mme Aung San Suu Kyi. Fille d'un héros national assassiné, sa vie a été marquée par sa fidélité à son peuple et aux valeurs fondamentales de la démocratie et des droits de l'homme. Au lieu de choisir une vie de famille hors de son pays, elle se consacre à la lutte pour la liberté et la démocratie en Birmanie. Elle est profondément engagée pour la non-violence et, dans des conditions très difficiles, elle a appris à vivre sans peur.¹⁰²

Le prix Sakharov est attribué à Aung San Suu Kyi en 1990, année au cours de laquelle son parti, la Ligue nationale pour la démocratie, remporte très largement les élections en Birmanie, sans cependant pouvoir accéder au pouvoir qui reste toujours dans les mains de la junte militaire.

Le 14 mai 1992, Mme Aung San Suu Kyi adresse une lettre à M. Klepsch, président du Parlement européen¹⁰³. Elle y remercie le Parlement européen pour son prix Sakharov et se dit convaincue que tous les honneurs qui lui sont accordés reviennent au peuple de son pays. La récompense financière du prix Sakharov servira à alimenter un Fonds birman pour la santé et l'éducation.

Au cours des années, les présidents du Parlement européen ont tenté de l'inviter au Parlement européen pour recevoir personnellement le prix Sakharov pendant ses rares périodes de liberté¹⁰⁴.

Finalement, en juin 2012, la lauréate du prix Nobel de la paix a pu se rendre à Oslo pour recevoir le prix qui lui avait été décerné en 1991.

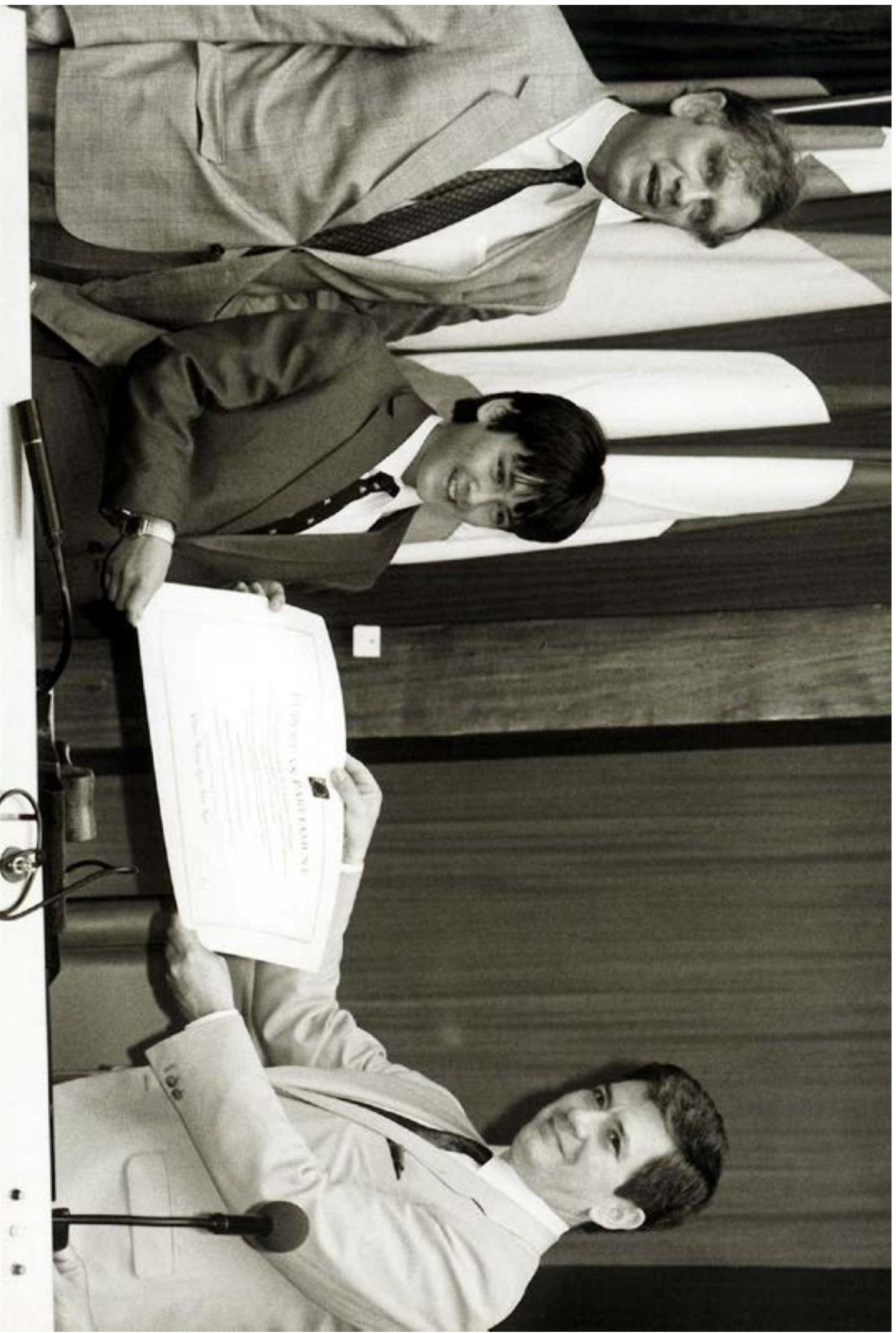
100 Voir le procès-verbal du Bureau élargi du 30 mai 1991, p. 5.

101 Lettre adressée le 11 juin 1991 par le président Barón Crespo à M. Aris, SG 04EV B1920/ACT-MAN MAN-250 0080.

102 Débats du Parlement européen du 10 juillet 1991, N° 3-407/185.

103 Lettre adressée le 14 mai 1992 par Mme Aung San Suu Kyi à M. Klepsch, Président du Parlement européen, PE3 AP RP/POLL.1992 A3-0056/93 0570.

104 Voir par exemple la lettre adressée le 20 septembre 1995 par M. Hänsch à Mme Aung San Suu Kyi, PE4 P1 C40/MEMB ESPA-1994-070 0110, et la lettre adressée le 22 avril 2003 par Mme Aung San Suu Kyi à M. Cox, PE5 OD PV/CPRG CPRG-20030605 0240.



Le président Barón Crespo remet le prix Sakharov 1990 à Kim Aris, fils de Daw Aung San Suu Kyi, en présence de Michael Aris, époux de la lauréate, le 10 juillet 1991.

All human beings are born free and
After Nelson Mandela and Anatoli
equal in dignity and rights. Everyone



Marchenko in



has the right to life, liberty and

1988, Alexander

security of person. No one shall be

Dubcek in



subjected to torture or inhuman or degrading

1989, the 1990

inhuman or degrading

Sakharov Prize for

punishment. No one shall be

Freedom of Thought is awarded to Aung

subjected to arbitrary arrest, detention

San Suu Kyi, Prisoner of Conscience in Burma

or exile. Everyone has the right to

STRASBOURG - 10 JULY 1991

freedom of opinion and expression



*"Fear is a habit,
I'm not afraid."*

Co-Burrows

EUROPEAN



PARLIAMENT

Prix Sakharov

*Le Président
of the European Parliament*

11.VI.91 17203

Dr. M. ARIS,
143 Riverwood Court,
Ranelagh Gardens,
LONDON SW6 3SE

Dear Dr. ARIS,

Further to my letter of 25th January, I am obliged to confirm that the authorities in Burma have not made it possible for your wife to visit the European Parliament in order to receive the 1990 Sakharov Prize.

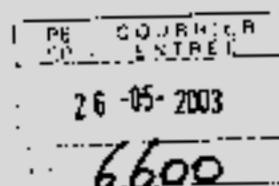
I understand that it would be the wish of her family that the prize be received on her behalf by her son. I should therefore like to invite you, your son and other close relatives of your wife to travel to Strasbourg to receive the award at a solemn session of the European Parliament. This session will take place at 12 noon on 10th July.

Yours sincerely,


Enrique BARON CRESPO

Ce document est disponible seulement en anglais.

54-56 University Avenue
Rangoon
Burma



22 April 2003

Mr. Pasi Cox
President of the European Parliament
Brussels

Dear Mr. Cox

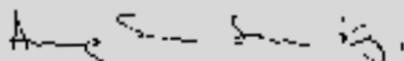
It was a great pleasure to receive your letter of 10 July 2002 with its words of encouragement!

May I apologise for having taken so long to send a reply. I have been much occupied with many matters and in travelling around the country.

Thank you for inviting me to make an official visit to the European Parliament this year. I hope you will understand that in the current situation it would be difficult for me to make any travel commitments outside the country. However I hope it will not be too long before I can take you up on your kind invitation.

I would also like to take this opportunity to express my appreciation for the Sakharov Prize for Freedom of Thought awarded to me in 1990 by your institution. Please accept my very best wishes for a joyous Burmese New Year.

Yours sincerely,



Daw Aung San Suu Kyi
General Secretary
National League for Democracy

PE 332.296/CPG

1991

Une semaine après la cérémonie de remise du prix Sakharov à Mme Aung San Suu Kyi, le Bureau élargi fixe le délai de dépôt des candidatures pour 1991 au 30 septembre.¹⁰⁵

Sept candidatures sont proposées par des groupes politiques ou par des députés¹⁰⁶ :

- Adem Demaçi, écrivain albanais du Kosovo et président du comité kosovar des droits de l'homme, est proposé par les groupes PPE, LDR, V et ARC ainsi que par Alexander Langer (V) et autres. M. Demaçi a passé 28 ans en prison pour sa lutte inlassable en faveur des droits des Albanais du Kosovo et ses efforts de concilier les droits des Albanais et ceux des minorités ethniques présentes au Kosovo.
- Mikhaïl Gorbatchev et Boris Eltsine, double candidature proposée par le groupe GUE pour leurs mérites dans le processus de démocratisation de l'Union soviétique.
- Nancy Gracey, cofondatrice de l'organisation FAIT, « Families against Intimidation and Terrorism » (Familles contre l'intimidation et le terrorisme) en Irlande du Nord. Candidature proposée par le groupe CG pour son travail s'opposant à la violence paramilitaire.
- Eduard Shevardnadze, ministre soviétique, proposé par le groupe LDR¹⁰⁷.
- László Tökés, évêque transylvanien, candidature proposée par le groupe PPE pour sa contribution essentielle au changement en Roumanie et sa lutte pour les droits des minorités.
- Terry Waite, conseiller britannique à l'église catholique, chargé de mission en faveur des otages en Libye, otage pendant plusieurs années au Liban. Candidature proposée par le groupe S.
- Wei Jingsheng, éditeur de la revue « Explorations », emprisonné depuis 1979 pour son action en faveur des droits de l'homme en Chine. Candidature proposée par le groupe ED.

Au cours de sa réunion du 6 novembre 1991¹⁰⁸, la commission politique vote pour l'attribution du prix Sakharov pour 1991. Les candidatures suivantes obtiennent le plus grand nombre de votes : Adem Demaçi (7 voix), László Tökés (12 voix) et Terry Waite (14 voix).

Le Bureau élargi¹⁰⁹, votant par bulletin secret, décide d'octroyer le prix Sakharov pour 1991 à Adem Demaçi. Le lauréat recueille 9 voix sur 17 contre 8 voix pour Terry Waite.

Pour la première fois, la cérémonie de remise du prix Sakharov est organisée pendant la séance plénière de décembre. Cette date, laquelle a été évoquée à plusieurs reprises

105 Procès-verbal du Bureau élargi du 18 juillet 1991, p. 14, PE3 OD PV/BURE BUEL-19910718 0010.

106 Communication aux membres de la commission politique du 8 octobre 1991, PE3 AP PV/POLI.1989 POLI-19911014 0020.

107 Sans motivation.

108 Procès-verbal de la commission politique du 6 novembre 1991, p. 5, PE3 AP PV/POLI.1989 POLI-19911106 0010. Les candidatures de Mme Gracey et de M. Shevardnadze ne sont pas mentionnées dans le procès-verbal.

109 Procès-verbal du Bureau élargi du 21 novembre 1991, p. 5, PE3 OD PV/BURE BUEL-19911121 0010.

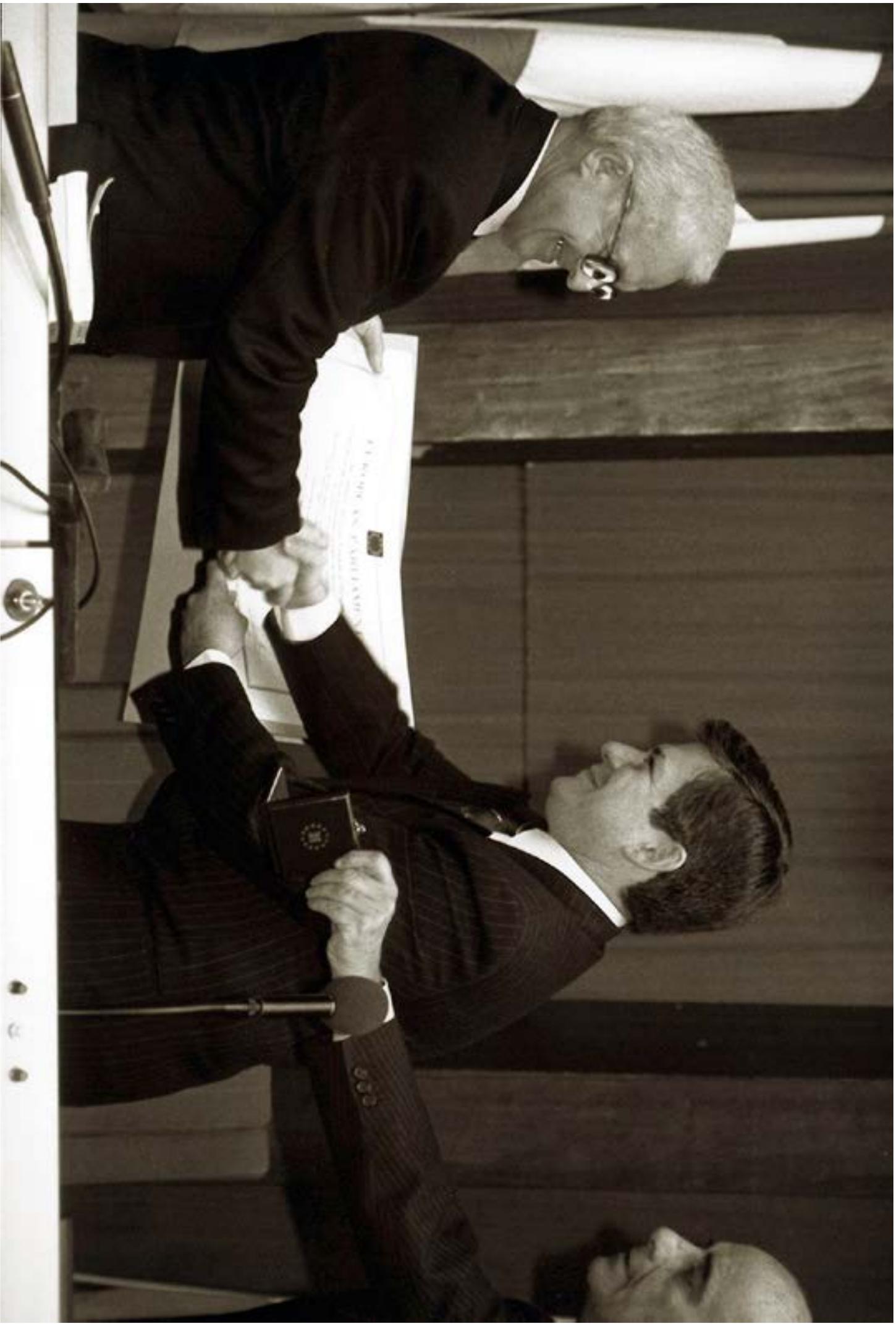
dès les premiers échanges de vue sur la création du prix, devient à partir de maintenant une tradition.

Au cours de son intervention, le président Barón Crespo rend hommage à « l'intégrité d'un homme qui, pendant plus de trois décennies, s'est opposé à un régime autoritaire et intolérant » et qui a subi une longue peine de prison pour des raisons politiques. Le discours de M. Demaçi est prononcé en langue albanaise, et ainsi que le fait remarquer le président, c'est alors le premier discours prononcé dans cette langue ancienne devant le Parlement européen.¹¹⁰

Le lauréat, M. Demaçi, souligne d'abord l'importance de la parole libre qui est le premier pas vers la démocratie : « Sans la parole libre, il n'y a pas de dialogue, sans le dialogue, on ne peut découvrir la vérité, et sans la vérité, le progrès est impossible ». Il décrit des conditions de vie très difficiles, entre autres, au Kosovo « devenu une immense prison où les Albanais manquent de la moindre sécurité » et en Croatie, malgré la conférence de La Haye sur la paix en Yougoslavie. Au nom de tous les jeunes gens tués dans les guerres yougoslaves et au nom des parents « non seulement albanais, mais aussi serbes et monténégrins, croates et bosniaques, hongrois et macédoniens », il tient à faire passer un message de paix et d'unité des peuples.¹¹¹

110 Intervention du président Barón Crespo, débats du Parlement européen du 10 décembre 1991, N° 3-412/91.

111 Intervention de M. Demaçi, débats du Parlement européen du 10 décembre 1991, N° 3-412/91-93.



Adem Demaçi, lauréat 1991, et le président Barón Crespo lors de la remise du prix le 10 décembre 1991.

1992

En 1992, six candidatures sont proposées par des groupes politiques ou par des députés¹¹² :

- Comité cubain pour les droits de l'homme (CCPDH), candidat nommé par Carlos Robles Piquer (PPE) et autres.
- Giovanni Falcone et Paolo Borsellino, deux magistrats italiens assassinés, devenus symboles de la lutte contre la mafia. Candidats nommés à titre posthume par le groupe GUE et par Cristiana Muscardini (NI) et autres.
- Alija Izetbegovic, premier président de la Bosnie-Herzégovine, qui s'est efforcé de proposer des solutions démocratiques au cours de la crise yougoslave. Candidat nommé par le groupe PPE.
- Mères de la place de Mai (Las Madres de la Plaza de Mayo), femmes argentines ayant créé en 1977 un mouvement éthique d'action non violente contre la dictature militaire sur le lieu de détention de leurs enfants, engagées pour une éducation à la paix. Candidature proposée par les groupes S et CG.
- Rigoberta Menchù, une Indienne de l'ethnie Quiché du Guatemala, représentant la défense des droits d'indigènes. Candidate nommée par le groupe V, à l'occasion de l'année dédiée par les Nations unies aux indigènes.
- María Elena Cruz Varela, écrivain cubain ayant fondé le groupe « Criterio Alternativo » destiné à promouvoir la défense de la démocratie et des droits de l'homme. Candidature proposée par le groupe LDR.

Un grand nombre de lettres de citoyens arrivent au Parlement européen, portant des messages de soutien aux Mères de la place de Mai¹¹³.

Lors du vote au cours de la réunion de la commission des affaires étrangères et de la sécurité¹¹⁴, les Mères de la place de Mai recueillent le plus grand nombre de voix (19). M. Izetbegovic et Mme Cruz Varela obtiennent chacun 9 voix. Ces trois candidatures sont soumises à l'attention du Bureau élargi¹¹⁵.

Au cours de sa réunion du 19 novembre 1992¹¹⁶, le Bureau élargi décide d'attribuer le prix Sakharov 1992 aux Mères de la Place de Mai.

La cérémonie de remise du prix est organisée le 17 décembre 1992 à Strasbourg. Le prix est remis à Mme Hebe Pastor de Bonafini, présidente des Mères de la place de Mai. Sont également présentes à la cérémonie Mme Cerruti et Mme Ramirez Abella, vice-présidentes du mouvement, ainsi que Mme D'Alessandro, présidente du groupe « Solidarité avec les mères de la place de Mai » (Solma).

112 Communication aux membres de la commission des affaires étrangères et de la sécurité du 17 septembre 1992, PE3 AP PV/POLI.1992 POLI-19921105 0020 (en 1992, la commission politique est remplacée par la commission des affaires étrangères et de la sécurité).

113 Correspondance, voir SG 04EV B1920/ACT-MAN MAN-250 0060.

114 Procès-verbal de la commission des affaires étrangères et de la sécurité du 5 novembre 1992, p. 4, PE3 AP PV/POLI.1992 POLI-19921105 0010.

115 Lettre adressée le 9 novembre 1992 par M. Barón Crespo, président de la commission des affaires étrangères et de la sécurité, à M. Klepsch, président du Parlement européen, PE3 P2 272/COMP POLI.1992-050 0130.

116 Procès-verbal du Bureau élargi du 19 novembre 1992, p. 6, PE3 OD PV/BURE BUEL-19921119 0010.

Le président Klepsch, dans son intervention solennelle¹¹⁷, souligne le courage qu'ont ces mères qui, depuis 15 ans, se dressent contre les oppresseurs. Chaque jeudi, elles manifestent sur la place de Mai, un mouchoir blanc à la main : sur ce mouchoir sont inscrits les noms de leurs parents disparus. Ainsi que le constate le président, l'engagement de ces mères ne concerne pas seulement la défense des droits fondamentaux de leurs parents, mais celle des hommes du monde entier.

Mme de Bonafini remercie le Parlement européen de leur avoir décerné le prix Sakharov qu'elles acceptent au nom de leurs enfants « qui, les premiers, ont défendu la liberté » et qu'elles partagent avec tous les groupes de soutien. Elles partagent également le prix avec les mères qui ont disparu parce qu'elles recherchaient leurs enfants. Mme de Bonafini parle de leur combat pacifique contre la mort et pour la vie, et le prix Sakharov « nous renforce dans notre conviction, et [--] nous engage, nous lie chaque jour davantage au combat ». ¹¹⁸

117 Intervention du président Klepsch, débats du Parlement européen du 17 décembre 1992, N° 3-425/360.

118 Intervention de Mme de Bonafini, débats du Parlement européen du 17 décembre 1992, N° 3-425/360-362.



« Les Mères de la place de Mai » et Egon Klepsch, Président du Parlement européen, lors de la cérémonie solennelle du 17 décembre 1992.



Hebe Pastor de Bonafini prononce son discours d'acceptation au nom des « Mères de la place de Mai ».

1993

En 1993, six candidatures sont proposées par des groupes politiques ou par des députés¹¹⁹ :

- Xanana Gusmão, chef de la résistance à l'occupation illégale du Timor-Oriental par l'Indonésie, condamné à la prison à vie par les autorités indonésiennes. Candidature proposée par Yves Galland, au nom du groupe LDR, par l'Intergroupe « Timor-Oriental », ainsi que par António Coimbra et Josep Verde i Aldea (PSE) et autres.
- Cedric Mayson, défenseur des droits de l'homme et de l'instauration d'une Afrique du Sud libre et démocratique. Candidature proposée par Terence Wynn (PSE) et autres.
- Volmer do Nascimento, militant politique brésilien et défenseur des droits sociaux dans la lutte pour la protection des enfants des rues. Candidature proposée par le groupe V.
- Oslobođenje, le quotidien de Sarajevo et son équipe de collaborateurs musulmans, croates et serbes, l'exemple d'une presse libre et pluriethnique dans un pays en guerre et profondément divisé. Candidature proposée par Ferruccio Pisoni, au nom du groupe PPE, par Alexander Langer (V) et autres, et par Eisso P. Woltjer (PSE) et autres.
- Gendun Rinchen, militant tibétain pour les droits de l'homme, emprisonné en 1993 à Lhassa par les autorités chinoises alors qu'il réunissait des témoignages sur la violation des droits de l'homme au Tibet à l'attention d'une délégation de diplomates de la Communauté européenne. Candidature proposée par Michel Hervé (PSE) et autres. Ce candidat est soutenu également par Mme Bonner, veuve de M. Sakharov.
- Salman Rushdie, écrivain indien. Candidature proposée par Michael N. Elliott (PSE) et autres.

Lors du vote en réunion de la commission des affaires étrangères¹²⁰, le quotidien Oslobođenje obtient 22 voix, M. Xanana Gusmão 8 voix et M. Gendun Rinchen 7 voix. Le résultat du vote est soumis au Bureau élargi¹²¹.

Lors de sa réunion du 13 octobre 1993¹²², le Bureau élargi décide d'attribuer le prix Sakharov 1993 au quotidien Oslobođenje.

La cérémonie de remise du prix est organisée le 14 décembre 1993 à l'occasion du quatrième anniversaire du décès de M. Sakharov. Mme Elena Bonner assiste à la cérémonie. En quelques mots, le président Klepsch rend hommage à son courage et son engagement personnel pour la liberté, la démocratie et les droits de l'homme¹²³.

119 Communication aux membres de la commission des affaires étrangères et de la sécurité du 15 septembre 1993, PE3 AP PV/POLI.1992 POLI-19931006 0020.

120 Procès-verbal de la commission des affaires étrangères et de la sécurité du 6 octobre 1993, p. 5, PE3 AP PV/POLI.1992 POLI-19931006 0010.

121 Lettre adressée le 7 octobre 1993 par M. Barón Crespo, président de la commission des affaires étrangères et de la sécurité, à M. Klepsch, président du Parlement européen, PE3 OD PV/BURE BUEL-19931013 0020.

122 Procès-verbal du Bureau élargi du 13 octobre 1993, p. 12, PE3 OD PV/BURE BUEL-19931013 0010.

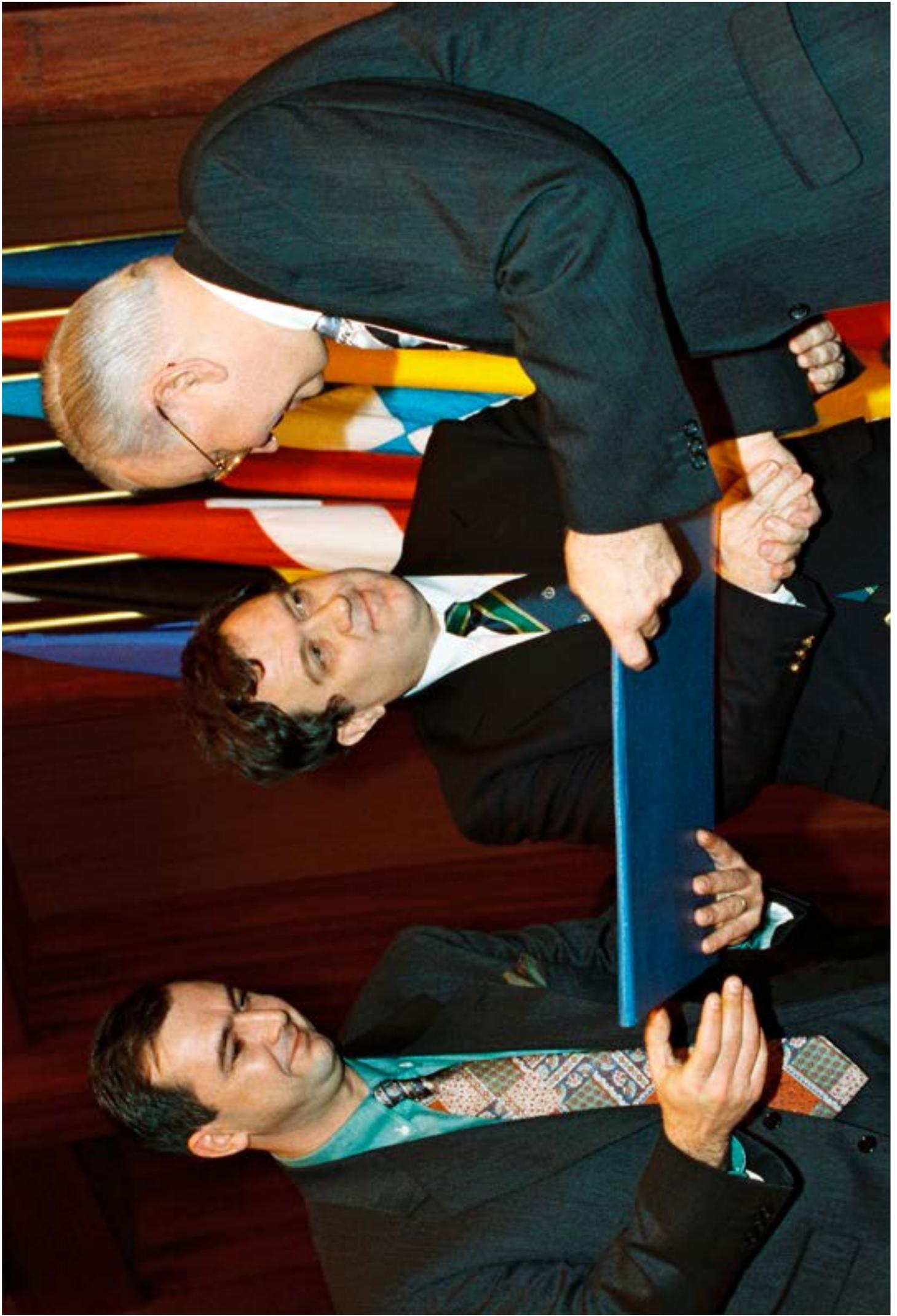
123 Intervention du président Klepsch, débats du Parlement européen du 14 décembre 1993, N° 3-440/109.

Le prix Sakharov 1993 est remis à M. Zlatko Dizdarević, représentant du journal *Oslobođenje*. Comme l'indique le président Klepsch dans son discours, « le prix récompense l'engagement actif de ce journal pour la défense de la liberté de pensée ». *Oslobođenje* est devenu un symbole de tolérance et de coopération pluriethnique ainsi que de défense de la liberté de pensée et de la presse.

Oslobođenje reçoit le prix Sakharov en 1993, l'année de son 50^{ème} anniversaire. Pendant la guerre, le quotidien continue de paraître tous les jours, malgré le danger permanent et le manque de moyens matériels.

M. Dizdarević souligne que tout leur travail pour le quotidien *Oslobođenje* a eu « pour objectif de défendre et de préserver une Bosnie-Herzégovine pluriethnique, multinationale, cosmopolite et tolérante ». Il ajoute qu'ils continuent à lutter contre la division de ses peuples : « Nous le ferons en tant que Sarajeviens, Bosniaques et Herzégoviens, en tant qu'individus dont le passé est celui d'une vie commune avec toutes ses richesses et ses diversités ».¹²⁴

124 Intervention de M. Dizdarević, débats du Parlement européen du 14 décembre 1993, N° 3-440/109-110.



Le président Klesch remet le prix Sakharov 1993 aux représentants du quotidien Oslobođenje le 14 décembre 1993. Zlatko Dizdarević est au centre.

PRIX POUR LA LIBERTÉ DE L'ESPRIT

PRIX SAKHAROV 1993

ÅNDSFRIHEDSPRISEN

SAKHAROV-PRISEN 1993

PREIS FÜR GEISTIGE FREIHEIT

SACHAROW-PREIS 1993

PREMIO A LA LIBERTAD DE CONCIENCIA

PREMIO SAKHAROV 1993

ΒΡΑΒΕΙΟ ΓΙΑ ΤΗΝ ΕΛΕΥΘΕΡΙΑ ΤΟΥ ΠΝΕΥΜΑΤΟΣ

ΒΡΑΒΕΙΟ ΖΑΧΑΡΩΦ 1993

PREMIO PER LA LIBERTÀ DELLO SPIRITO

PREMIO SAKHAROV 1993

PRIJS VOOR DE VRIJE MENINGSUITING

SACHAROV-PRIJS 1993

PRÉMIO PARA A LIBERDADE DE ESPÍRITO

PRÉMIO SAKHAROV 1993

PRIZE FOR FREEDOM OF THOUGHT

SAKHAROV PRIZE 1993

STRASBOURG

14/12/93

OSLOBODENJE

EVROPSKO NEDJELJNO IZDANJE
GODINA I BROJ 32

LIST GODINE U SVIJETU 1992.
SARAJEVO/LJUBLJANA 22 - 29. X 1993. godina
CIJENA: 2000 HRD, 5000 HRD; 3,90 CHF, 180 SIT, 3,80 DEM, 30 ATS, 2,00 GBP, 15 FRF, 5 NLG, 90 BEP, 18 DKK, 300,00 ESP, 20 SEK

Rat se nastavlja

Sarajevo ponovno u krvi

Stjepan popter zaslan sa izvanjsim sluzbenim. Klisum slava brinckova OUN i zapadne Evrope. Krištofer u parisi Milarevica najavio mogucnost bombardiranja srpskih snazki ciljeva. U Odboru nastanak izvanjske konferencije?

U svemu dva dana posljednjeg vikenda izmislili su u Sarajevu ubiti 10, a raniti 75 civila. «Odgovorno» je bio na napad Armije BiH u području Trebevnica, grad na zapadu grada, Centra i na Dobrinju. Pomoc je nakon petnaest dana mjeseca svladanog miru izvanjske snage padale ruzice i namirila manje strahove - prerasla izvanjski obilaski svjet koji ne bira svoje objekte, nisi odvojeno ljude po nacionalnosti: muslimani su i Muslimani, i Hrvati, i Srbi ...

Stjepan je, pomocu snazna sa izvanjskim sluzbenim, vratio rat u BiH na teritorijsko okruzenje i na prvu izvanjsku snagu. Reagovao je i americki predsjednik Bill Klisum. Odbor je brinckova OUN i zapadne



EUROPA-PARLAMENTET
EUROPAISCHES PARLAMENT
ΕΥΡΩΠΑΙΚΟ ΚΟΙΝΟΒΟΥΛΙΟ
EUROPEAN PARLIAMENT
PARLAMENTO EUROPEO
PARLAMENTO EUROPEEN
PARLAMENTO EUROPEO
EUROPEES PARLEMENT
PARLAMENTO EUROPEU

1994

En 1994, six candidatures sont proposées par des groupes politiques et des députés¹²⁵ :

- Sebastian Arcor Bergnes, vice-président du Comité cubain des droits de l'homme et prisonnier politique depuis 1992 à Cuba. Candidature proposée par le groupe PPE.
- Xanana Gusmão, chef du mouvement de résistance à l'occupation illégale du Timor-Oriental par les Indonésiens, emprisonné en 1993. Candidature proposée par le groupe ELDR.
- Taslima Nasreen (Nasrin), médecin, journaliste et écrivain du Bangladesh qui, dans ses textes, dénonce le fondamentalisme musulman et l'oppression des femmes. Elle s'est réfugiée en Suède après avoir été condamnée à mort par un groupe d'intégristes. Candidature proposée par les groupes PSE, ELDR et ARE et par les membres de la commission des droits de la femme.
- Samuel Ruiz, évêque de San Cristóbal de Las Casas dans une des régions les plus pauvres du Mexique, défenseur des droits des indigènes et des hommes les plus pauvres. Candidature proposée par Friedrich Wolf (V), Wilfried Telkämper (V) et autres.
- Wei Jingsheng, dissident et défenseur de la démocratie et des droits de l'homme en Chine, symbole de l'opposition pacifique chinoise. Candidature proposée par Edith Müller (V) et autres.
- Leyla Zana et Mehdi Zana, défenseurs pacifiques des droits du peuple kurde en Turquie. Mme Zana est la première femme kurde élue au parlement turque en 1991, en détention préventive depuis 1994. M. Zana est emprisonné à la suite de son témoignage devant la sous-commission des droits de l'homme du Parlement européen en 1992. Candidature proposée par Claudia Roth et Alexander Langer (V) et autres.

Au cours de sa réunion du 12 octobre 1994¹²⁶, la commission des affaires étrangères décide de soumettre à la conférence des présidents uniquement des candidatures non groupées. Ainsi, au lieu de présenter la candidature conjointe des époux Zana, seule Leyla Zana sera proposée. Le plus grand nombre de suffrages est obtenu par Taslima Nasreen (19 voix), Sebastian Arcos Bergnes (13 voix) et Leyla Zana (12 voix). La liste de ces trois noms est transmise à la conférence des présidents¹²⁷.

À la suite d'un échange de vues, la conférence des présidents¹²⁸ décide d'attribuer le prix Sakharov pour 1994 à un seul lauréat au lieu de deux¹²⁹, et attribue ensuite, par un nouveau vote, le prix à Mme Taslima Nasreen. Néanmoins, le président du Parlement

125 Communication aux membres de la commission des affaires étrangères, de la sécurité et de la politique de défense du 27 septembre 1994, PE4 AP PV/POLI.1994 POLI-19941004 0030. Les documents d'archives contiennent encore deux candidatures, dont l'une est arrivée en retard au destinataire (candidature conjointe de Mme Taslima Nasrin et de Mme Leyla Zana, par le groupe GUE) et l'autre munie d'un nombre insuffisant de signatures (candidature du Pape Jean Paul II, par le groupe des députés italiens non-inscrits).

126 Procès-verbal de la commission des affaires étrangères, de la sécurité et de la politique de défense du 12 octobre 1994, p. 4-5, PE4 AP PV/POLI.1994 POLI-19941012 0010.

127 Lettre adressée le 20 octobre 1994 par Abel Matutes, président de la commission des affaires étrangères, de la sécurité et de la politique de défense, à M. Klaus Hänsch, président du Parlement européen, PE4 P1 B30/COMP POLI.1994-090 0190.

128 Procès-verbal de la conférence des présidents du 17 novembre 1994, p. 18, PE4 OD PV/CPRG CPRG-19941117 0010.

129 Proposition faite par les présidents de quatre groupes politiques lors de la réunion.

européen est prié de s'adresser aux autorités cubaines en faveur de la libération de Sebastian Arcos Bergnes et aux autorités turques en faveur de la libération de Leyla Zana.

La séance solennelle de remise du prix a lieu le jeudi 15 décembre 1994.

M. Hänsch, président du Parlement européen, souhaite la bienvenue à la lauréate, Mme Nasreen, symbole du combat mené en faveur de la liberté d'expression. Elle représente devant le Parlement « une multitude de femmes et d'hommes de lettres, d'intellectuels, qui sont actuellement détenus un peu partout dans le monde pour la seule raison que leurs idées sont considérées comme subversives »¹³⁰.

Mme Nasreen se dit profondément honorée et émue de recevoir le prix portant le nom d'Andrei Sakharov, homme exceptionnel, exemple de l'indépendance intellectuelle, fidèle à sa conscience. Elle ajoute : « En tant qu'écrivain, je ne puis me tenir à l'écart des événements dans mon pays et m'isoler du monde dans lequel je vis ». En voyant toutes les souffrances autour d'elle, elle n'a pas pu rester silencieuse, ce qu'elle a payé très cher, obligée de quitter son pays, menacée par des fondamentalistes islamiques. Cependant, ainsi qu'elle le souligne, le prix décerné par le Parlement européen l'encourage dans son combat en faveur de la liberté d'expression, et pour la dignité et l'égalité de statut pour les femmes.¹³¹

¹³⁰ Intervention du président Hänsch, Débats du Parlement européen du 15 décembre 1994, N° 4-455/276-277.

¹³¹ Intervention de Mme Taslima Nasreen, Débats du Parlement européen du 15 décembre 1994, N° 4-455/277-278.



Taslima Nasreen, lauréate 1994, reçoit son prix Sakharov du président Klaus Hänsch le 15 décembre 1994.



Taslima Nasreen prononce son discours devant le Parlement européen lors de la cérémonie de remise du prix Sakharov. © Union européenne, 1994 - PE

1995

En 1995, sept candidatures sont proposées par des groupes politiques ou par des députés¹³² :

- Communauté de San Patrignano, Italie. Communauté ayant pour objectif de garantir une assistance à des toxicomanes et des personnes handicapées. Candidature proposée par le groupe UPE.
- Communauté de S. Egidio, Italie, promotion de nombreuses initiatives dans le domaine de l'aide aux personnes les plus marginalisées. Candidature proposée par Pierluigi Castagnetti (PPE) et autres.¹³³
- Palden Gyatso, ancien prisonnier politique au Tibet. Candidature proposée par Maria Adelaide Aglietta (V), Ernesto Caccavale (UPE), Gianfranco Dell'Alba (ARE), James Moorhouse (PPE) et autres.
- Sergei Kovalev, expert en biophysique, proche d'Andrei Sakharov, condamné à la prison et à l'exil en 1975. Élu député en 1990, il est renvoyé du parlement en 1995 à la suite de son déplacement en Tchétchénie pour recueillir des informations sur les violations des droits de l'homme. Candidature proposée par le groupe PPE.
- Naguib Mahfouz, écrivain égyptien, prix Nobel de la littérature en 1988, opposant au fanatisme et à l'intolérance religieuse, défenseur des droits fondamentaux. Candidature proposée par le groupe ELDR.
- Ken Saro-Wiwa, écrivain et défenseur des droits de l'homme au Nigeria, président du mouvement pour la survie du peuple ogoni. Candidature proposée par Glenys Kinnock (PSE) et autres.
- Leyla Zana, militante kurde de la Turquie, le premier député femme du peuple kurde à l'Assemblée nationale turque (élue en 1991), engagée pour le respect de la dignité humaine. En détention préventive dans la prison centrale d'Ankara pour délit d'opinion, depuis 1994¹³⁴. Candidature proposée par les groupes PSE, ARE, V et GUE/NGL.

Lors de sa réunion du 17 octobre 1995¹³⁵, la commission des affaires étrangères examine les candidatures et procède au vote dont le résultat est le suivant : Sergei Kovalev (22 voix), Naguib Mahfouz (5 voix), Leyla Zana (31 voix). Le résultat est communiqué au président Hänsch¹³⁶.

La conférence des présidents décide¹³⁷, par deux votes successifs, d'attribuer le prix Sakharov 1995 à Mme Leyla Zana.

132 Communication aux membres de la commission des affaires étrangères, de la sécurité et de la politique de défense du 26 septembre 1995, PE4 AP PV/POLI.1994 POLI-19951017 0020.

133 Cette candidature est retirée.

134 La condamnation a été confirmée le 26 octobre 1995.

135 Procès-verbal de la commission des affaires étrangères, de la sécurité et de la politique de défense du 17 octobre 1995, pp. 5-6, PE4 AP PV/POLI.1994 POLI-19951017 0010.

136 Lettre adressée le 18 octobre 1995 par M. Matutes, président de la commission des affaires étrangères, à M. Hänsch, président du Parlement européen, PE4 P1 B30/COMP POLI.1994-050 0210.

137 Procès-verbal de la conférence des présidents du 9 novembre 1995, p. 10, PE4 OD PV/CPRG CPRG-19951109 0010.

Le président Hänsch informe Mme Zana par une lettre officielle¹³⁸, l'invitant à Strasbourg pour recevoir le prix Sakharov en personne. Mme Zana, ayant déjà appris « avec une immense joie » la nouvelle, fait une déclaration de presse à la prison centrale d'Ankara, dès le 10 novembre 1995. Elle écrit : « Les partisans de la guerre et de la violence pourraient nous enfermer encore pendant un certain temps derrière les barreaux mais ils ne pourront pas empêcher le développement et l'internationalisation de notre combat pacifique pour une cohabitation égalitaire et fraternelle des peuples kurde et turc en Turquie dans le cadre de la démocratie et dans le respect mutuel des droits et de l'identité de chaque peuple ».¹³⁹

Comme décidé par la conférence des présidents¹⁴⁰, la remise solennelle du prix Sakharov a lieu lors de la séance de janvier 1996. En dépit des lettres et télégrammes envoyés par le président du Parlement européen aux autorités turques, ceux-ci n'autorisent pas Mme Zana à quitter la prison d'Ankara pour recevoir personnellement le prix qui lui est décerné. Elle est représentée à Strasbourg par son époux Mehdi Zana.

Mme Danielle Mitterrand, qui a activement soutenu Leyla Zana dans son combat, assiste à la cérémonie de remise du prix depuis la tribune d'honneur.

Leyla Zana transmet, par écrit, un long message au Parlement européen¹⁴¹. Elle se dit reconnaissante des efforts que le Parlement a déployés en faveur de sa libération. Elle est émue de recevoir ce prix qui porte le nom de Sakharov, de l'homme qui au cours de sa vie avait, à plusieurs reprises, alerté l'opinion publique quant au sort des Kurdes en Irak, en Iran et en Turquie. Néanmoins, dans son message, Mme Zana critique la décision des députés du Parlement européen d'avoir donné leur feu vert à l'accord d'union douanière entre l'Union européenne et la Turquie¹⁴² « sans que le gouvernement turc ait satisfait [aux] exigences de réformes démocratiques fondamentales » du Parlement européen.

Lors de son intervention, le président Hänsch rend hommage à Mme Zana, symbole de la lutte pacifique pour la dignité et les droits du peuple kurde. Il rappelle que le Parlement a de maintes fois débattu du problème des droits des Kurdes en Turquie, notamment lors de l'approbation du traité de l'union douanière le 13 décembre 1995. Il explique ainsi que le Parlement l'a approuvé, « parce que nous voulons tendre la main aux forces turques qui préconisent des réformes démocratiques, qui aspirent à la réconciliation interne et qui se cramponnent à l'ouverture de leur pays sur l'Europe et ses valeurs ».¹⁴³

Finalement, libérée en juin 2004, Mme Zana prononce son discours de lauréat en personne devant le Parlement européen à Bruxelles au cours d'une séance solennelle

138 Lettre adressée le 21 novembre 1995 par M. Hänsch, président du Parlement européen, à Mme Leyla Zana, PE4 P1 C50/TIER 0TUR-1994-010 0200.

139 Déclaration de presse de Mme Leyla Zana, lauréate du prix Sakharov 1995 décerné par le Parlement européen, PE4 AP PV/POLI.1994 SCDH-19960124 0030.

140 Procès-verbal de la conférence des présidents du 16 novembre 1995, p. 12, PE4 OD PV/CPRG CPRG-19951116 0010.

141 Message de Mme Leyla Zana à l'occasion de la remise du prix Sakharov, PE4 P1 C20/RPUB RENC-19960117 0020.

142 Voir la résolution du Parlement européen du 13 décembre 1995, JO C 17 du 22 janvier 1996, p. 43.

143 Intervention du président Hänsch, débats du Parlement européen du 17 janvier 1996, N° 4-473/166.

le 14 octobre 2004¹⁴⁴. Près de dix ans sont passés depuis que le prix Sakharov lui a été attribué. Comme le signale le président Borrell Fontelles lors de son intervention¹⁴⁵, quelques changements positifs sont intervenus en Turquie au cours de ces années. Il reste cependant beaucoup à faire pour que les droits et les libertés de tous les citoyens turcs soient pleinement respectés.

Mme Leyla Zana choisit de prononcer son discours en turc et en kurde. De même qu'en 1991, lorsqu'elle prononçait en kurde, alors une langue interdite, une phrase de son serment devant l'assemblée nationale turque, elle veut faire comprendre que « les peuples, les langues et les cultures peuvent coexister de façon fraternelle ». Elle appelle de ses vœux une solution pacifique qui reconnaisse le nom et l'identité du peuple kurde au sein du territoire souverain de la Turquie.

144 Intervention de Mme Leyla Zana, débats du Parlement européen du 14 octobre 2004.

145 Intervention du président M. Borrell Fontelles, débats du Parlement européen du 14 octobre 2004.



Le président Hansch avec Mehdi Zana, époux de Leyla Zana, lauréate 1995, et Danielle Mitterrand lors de la cérémonie de remise du prix Sakharov le 17 janvier 1996.



Josep Borrell Fontelles, Président du Parlement européen, accueille Leyla Zana et Mehdi Zana au Parlement européen le 14 octobre 2004.



1988
Nelson Mandela



1991
Adem Demaçi

"Le Prix Sakharov est un grand honneur et une marque de confiance pour ma modeste personne et pour le peuple kurde. Je tâcherai d'être digne de cette confiance. Je m'emploierai à contribuer dans la mesure de mes modestes moyens au combat universel mené par les démocrates et les gens de bonne volonté afin de préparer un avenir meilleur, plus pacifique et plus juste pour l'humanité."

Leyla Zana. Prison Centrale d'Ankara.



1988
Anatoly Marchenko



1992
Les Mères de la Place de Mai



LEYLA ZANA



1989
Alexander Dubcek



1993
Ostobodjenje

**PRIX SAKHAROV
1995
DU PARLEMENT EUROPEEN
POUR LA LIBERTÉ DE L' ESPRIT**



1990
Aung San Suu Kyi



1994
Taslima Nasreen

PARLEMENT EUROPEEN

*The President
of the European Parliament*

Mrs Leyla ZANA
Mervez Kapall Cezaevi
Cebeci
Ankara

BRUXELLES

07168 21.11.95

Dear Mrs Zana,

As I understand you are already aware, the European Parliament has decided to award to you its annual human rights prize ("The Sakharov Prize") for freedom of thought.

We were gratified to learn, through your representatives in Paris, of your acceptance of the Prize.

I am thus writing to you now to convey to you officially Parliament's decision and to indicate that we would anticipate awarding the Prize at a forthcoming plenary session in Strasbourg.

I know you are aware of the strong representations that Parliament and indeed the EU have made to bring pressure to bear over since the lifting of the immunity of you and your DEP parliamentary colleagues which led to your subsequent trial and conviction.

Our efforts in this regard continue, as indeed they do on behalf of your husband, Mehdi Zana, to whom we feel a particular responsibility since his current sentence resulted from testimony he gave to our Sub-Committee on Human Rights.

You can count on our continuing solidarity and we earnestly hope that you will be able to travel to Strasbourg to receive the Prize in person. I have accordingly written to the Turkish authorities requesting that you be granted leave from detention to be with us for the prize-giving ceremony.

Yours sincerely,



Klaus HÄNSCH

**DÉCLARATION DE PRESSE DE
MME LEYLA ZANA
LAURÉATE DU PRIX SAKHAROV 1995
DÉCERNÉ PAR LE PARLEMENT EUROPÉEN**

J'ai appris avec une immense joie la décision du Parlement européen. C'est pour moi un grand bonheur et un honneur que d'avoir été jugée digne de recevoir le Prix Sakharov. Le combat que mes camarades kurdes et moi-même nous efforçons de mener avec les démocrates turcs pour la paix intérieure en Turquie, pour une véritable démocratie pluraliste et laïque, respectueuse des valeurs universelles de liberté et des droits de l'homme, une démocratie reconnaissant également les légitimes droits du peuple kurde à son identité, acquiert grâce à ce Prix, une respectabilité internationale et une puissante impulsion.

Ceux qui ont cru pouvoir nous faire taire en nous jugeant par des lois d'un autre âge et des tribunaux d'Inquisition incompatibles avec la Déclaration universelle des droits de l'homme, la Charte de Paris et autres traités et protocoles fondant la Communauté internationale, ceux qui se sont appliqués à dénigrer notre juste combat pour la paix et la démocratie, reçoivent aujourd'hui de l'opinion publique européenne la réponse qu'ils méritent. Le Parlement européen, qui incarne la conscience publique des 15 pays de l'Union européenne, reconnaît la justesse de notre combat et condamne nos politiciens qui, au nom de leurs intérêts personnels, de ceux de leurs groupes ou au nom d'un nationalisme fanatique suranné, ont conduit notre pays au seuil d'une catastrophe sociale et de la guerre civile. Nous avons la tête haute devant nos peuples et devant l'Histoire. Les partisans de la guerre et de la violence pourraient nous enfermer encore pendant un certain temps derrière des barreaux mais ils ne pourront pas empêcher le développement et l'internationalisation de notre combat pacifique pour une cohabitation égalitaire et fraternelle des peuples kurde et turc en Turquie dans le cadre de la démocratie et dans le respect mutuel des droits et de l'identité de chaque peuple.

Je suis consciente du fait que le Prix Sakharov est, au-delà de ma modeste personne, attribué à mes camarades de combat partageant mes idéaux, à tous les partisans de la paix et de la démocratie. La véritable destinataire de ce Prix est la femme kurde courageuse, digne, éprise de liberté qui même dans les conditions les plus difficiles et les plus implacables, ne courbe pas l'échine devant l'oppression, transmet à ses enfants sa langue et son identité et mène le combat pour la survie. Avoir pu tant soit peu symboliser cette femme aux yeux de l'opinion publique mondiale est le plus grand des bonheurs pour moi.

Je considère aussi ce Prix prestigieux décerné par le Parlement européen comme un hommage, comme l'expression d'une profonde sympathie envers le peuple kurde éprouvé, victime de grandes injustices de l'Histoire, en butte depuis 70 ans au déni de son existence, de sa langue et de son identité mêmes, menacé d'être effacé de l'Histoire en tant que peuple distinct, subissant la destruction de ses villages, de ses forêts, condamné à l'exil, à la déportation, à l'exode et à la misère; un peuple qui en dépit de tout cela se bat avec persévérance et détermination pour changer son destin tragique et pour survivre. Mon généreux peuple n'a aucune visée sur les terres et les biens d'autrui. Il n'aspire qu'à pouvoir vivre librement sur des terres où il vit depuis des millénaires, à y préserver et développer sa

culum, à avoir son mot à dire sur les décisions concernant sa propre existence. Mon peuple ne revendique pas le changement des frontières étatiques existantes. Il est généreux, humaniste et pacifiste au point d'accepter de partager fraternellement avec les peuples voisins les richesses du sol et du sous-sol dont la nature a richement doté son pays, de permettre leur exploitation pour la prospérité et le développement communs. Il est du devoir de la Communauté internationale, en particulier d'Union européenne, de satisfaire au plus vite ces aspirations innocentes et humaines, de faire taire les armes afin de trouver une solution démocratique et juste à la question kurde. La tragédie kurde est une plaie qui saigne dans la conscience de l'humanité. Pour assurer la paix et la stabilité régionales et mondiales il faudrait qu'elle soit au plus vite inscrite à l'ordre du jour international et qu'elle trouve une juste solution.

Il est de mon devoir et de celui de mes camarades de combat de contribuer à une telle solution pacifique. Le Prix Sakharov ne fait qu'accroître nos responsabilités dans ce domaine.

Enfin, je voudrais exprimer mes sentiments de profonde gratitude envers tous ceux qui ont grandement contribué à faire connaître notre cause à l'opinion publique mondiale et à la campagne de soutien à ma candidature pour le Prix Sakharov, en premier lieu envers mes chers amis Danielle Mitterrand, François Mitterrand et Kendal Nezan, envers les présidents Paulino Green, Catherine Lalumière, Claudia Roth, Alonso José Puerta qui ont proposé ma candidature et tous mes collègues parlementaires qui y ont apporté leur soutien, envers mes avocats locaux et européens, tous les intellectuels et journalistes pacifistes qui ne m'ont pas mesuré leur solidarité.

Je voudrais exprimer aussi mon profond respect pour M. Kovalev, également candidat à ce Prix Sakharov et qui a rendu d'éminents services à la cause des droits de l'homme, et pour tous les membres du Parlement européen qui ont voté pour lui.

Le Prix Sakharov est un grand honneur et une marque de confiance pour ma modeste personne et pour mon peuple. Je tâcherai d'être digne de cette confiance. Je m'emploierai à contribuer dans la mesure de mes modestes moyens au combat universel mené par les démocrates et les gens de bonne volonté afin de préparer un avenir meilleur, plus pacifique et plus juste pour l'humanité.

Avec mes respects,

Leyla Zana
Prison Centrale d'Ankara
Le 10 novembre 1995

1996

En 1996, cinq candidatures sont proposées par des groupes politiques ou par des députés¹⁴⁶ :

- Silvia Baraldini, activiste italienne aux États-Unis ayant combattu notamment pour la condition des Afro-Américains, incarcérée aux États-Unis depuis 1983.¹⁴⁷
- Leonel Morejón Almagro, le délégué national du Conseil cubain (Concilio Cubano), organisation cubaine, créée en 1995, ayant comme objectif de promouvoir un processus de transition pacifique vers l'instauration d'un État de droit à Cuba.
- Alexander Nikitin, officier de marine russe à la retraite, emprisonné en 1996 pour son rapport fait pour la fondation Bellona, organisation environnementale norvégienne, sur les risques de contamination radioactive en provenance de la flotte nordique russe.
- Samuel Ruiz García, évêque de San Cristóbal de Las Casas, défenseur de la dignité des peuples indigènes au Mexique, qui a présidé la commission épiscopale des peuples indigènes et joué un rôle de médiateur dans le conflit du Chiapas.
- Wei Jingsheng, dissident chinois, condamné en 1979 à une peine de quinze ans d'emprisonnement et de nouveau arrêté en 1994 pour avoir exposé ouvertement ses opinions sur les droits de l'homme en Chine dans des interviews et des articles publiés par la presse étrangère.

Lors de sa réunion du 2 octobre 1996¹⁴⁸, la commission des affaires étrangères écoute les présentations des candidats¹⁴⁹ et, à l'issue d'un vote, élabore une liste de trois candidats ayant obtenu le plus grand nombre de suffrages : M. Morejón Almagro et Monseigneur Samuel Ruiz García obtiennent tous les deux 23 voix et M. Wei Jingsheng 4 voix. Le résultat est communiqué au président Hänsch¹⁵⁰.

La conférence des présidents examine les candidatures le 24 octobre 1996¹⁵¹. Elle prend en considération une lettre adressée par les représentants du groupe EDN aux présidents des groupes politiques¹⁵². La lettre met l'accent sur le fait que, pour éviter les « jeux politiques », le prix devrait être attribué à un candidat qui « pourrait recueillir l'approbation d'une grande majorité ». M. Wei Jingsheng est proposé comme candidat éventuel de consensus, et lors du vote ce candidat recueille 348 voix¹⁵³ contre 229 exprimées en faveur de M. Morejón Almagro.

146 Communication aux membres de la commission des affaires étrangères, de la sécurité et de la politique de défense du 17 septembre 1996, PE4 AP PV/POLI.1994 POLI-19960924 0020. Ce document ne contient aucune information sur les groupes politiques ou les députés ayant proposé les candidats.

147 Cette candidate n'est plus citée dans le procès-verbal de la réunion de la commission des affaires étrangères au cours de laquelle les candidatures sont examinées.

148 Procès-verbal de la commission des affaires étrangères, de la sécurité et de la politique de défense du 2 octobre 1996, p. 4, PE4 AP PV/POLI.1994 POLI-19961002 0010.

149 Arie M. Oostlander (PPE) présente la candidature de Morejón Almagro, représentant du Conseil cubain, Per Gahrton (V) présente celle de Alexander Nikitin, Olivier Dupuis (ARE) celle de Wei Jingsheng et Jannis Sakellariou (PSE) celle de Samuel Ruiz García.

150 Lettre adressée [le 23 septembre 1996] par M. Fernández-Albor, président de la commission des affaires étrangères, de la sécurité et de la politique de défense, à M. Hänsch, président du Parlement européen, PE4 OD PV/CPRG CPRG-19961024 0030.

151 Procès-verbal de la conférence des présidents du 24 octobre 1996, pp. 13-14, PE4 OD PV/CPRG CPRG-19961024 0010.

152 Lettre adressée le 8 octobre 1996 par MM. Bonde, Souchet et van der Waal aux présidents des groupes politiques du Parlement européen, PE4 OD PV/CPRG CPRG-19961024 0040.

153 Chaque président vote au nom de son groupe politique et représente autant de voix que le groupe a des membres.

Par une lettre du 12 novembre 1996¹⁵⁴, le président Hänsch informe M. Wei Jingsheng de la décision de la conférence des présidents de lui attribuer le prix Sakharov 1996 et l'invite à la cérémonie solennelle de remise du prix, organisée le 11 décembre 1996.

Comme plusieurs lauréats avant lui, M. Wei Jingsheng n'est pas autorisé par les autorités chinoises à se rendre à Strasbourg. Mme Shanshan Wei-Blank représente donc son frère à la cérémonie.

Le président Hänsch constate, lors de son intervention¹⁵⁵, qu'en remettant le prix Sakharov à Wei Jingsheng le Parlement européen rend hommage à « son combat pour la liberté d'opinion et la liberté de la presse, pour le respect des droits de l'homme et pour l'introduction de la démocratie en Chine ». Le président résume ce combat inlassable commencé par un *dazibao*¹⁵⁶ affiché sur le « mur de la démocratie » à Pékin et qui ne cesse jamais, car M. Wei Jingsheng n'a pas peur de faire connaître ses idées ni dans son pays ni à l'étranger. Ce combat lui a coûté de longues années de prison, mais comme il le dit lui-même : « J'offre cette vie au combat pour la démocratie en Chine ».

Mme Shanshan Wei-Blank, en transmettant les remerciements de son frère au Parlement européen, ajoute que celui-ci considère le prix Sakharov comme « un acte d'encouragement et de soutien au nom de la population européenne, non pas seulement pour lui-même, mais pour l'ensemble du mouvement des droits de l'homme en Chine »¹⁵⁷.

En 1998, M. Wei Jingsheng est libéré de la prison et expulsé de son pays. Le président Gil-Robles l'accueille au Parlement européen à Bruxelles en juin 1998.

154 Lettre adressée le 12 novembre 1996 par le président Hänsch à M. Wei Jingsheng, SG 04EV B1920/ACT-MAN MAN-250 0020.

155 Intervention du président Hänsch, débats du Parlement européen du 11 décembre 1996, N° 4-492/214.-216.

156 Texte intitulé « cinquième modernisation », rédigé à la suite des quatre modernisations de Deng Xiaoping et qui a pour propos l'introduction de la démocratie en Chine.

157 Intervention de Mme Shanshan Wei-Blank, débats du Parlement européen du 11 décembre 1996, N° 4-492/216-217.



Wei Jingsheng, lauréat 1996, est accueilli en juin 1998 par José María Gil-Robles, Président du Parlement européen, et André Soulier, président de la sous-commission des droits de l'homme. © Union européenne, 1998 - PE

1996 SAKHAROV PRIZE

for Freedom of Thought

Wei Jingsheng

*China will not modernize
without democracy*

魏京生



EUROPA-PARLAMENTET
EUROPÄISCHES PARLAMENT
ΕΥΡΩΠΑΪΚΟ ΚΟΙΝΟΒΟΥΛΙΟ
EUROPEAN PARLIAMENT
PARLAMENTO EUROPEO
PARLEMENT EUROPÉEN
PARLAMENTO EUROPEO
EUROPEES PARLEMENT
PARLAMENTO EUROPEU
EUROOPAN PARLAMENTTI
EUROPAPARLAMENTET

1997

En 1997, quatre candidatures sont proposées par des groupes politiques ou par des députés¹⁵⁸ :

- Eleni Foka, institutrice chypriote qui exerce depuis 1974 sa profession dans la région du nord de Chypre occupée par l'armée turque. Candidature proposée par des membres des groupes PSE, PPE, UPE, ELDR, GUE/NGL, V et NI.
- Salima Ghezali, enseignante et journaliste algérienne, directrice du journal francophone « La Nation », fondatrice de l'association pour l'émancipation de la femme, défenseur de la liberté d'expression et de la démocratie en Algérie. Candidature proposée par des membres des groupes PSE, ELDR, GUE/NGL et V.
- Franjo Komarica, évêque bosniaque de Banja Luka, promoteur de la réconciliation et d'une société multiethnique. Candidature proposée par des membres du groupe PPE.
- Elizardo Sánchez Santa-Cruz, ancien professeur d'université cubain qui s'est vu retirer le droit d'enseigner à cause de ses idées dissidentes, dénonciateur des violations des droits de l'homme, emprisonné pendant plus de dix ans. Candidature proposée par des membres des groupes PSE, PPE, UPE, ELDR, ARE.

Lors de la réunion du 8 octobre 1997¹⁵⁹, la commission des affaires étrangères examine les candidatures proposées. Les résultats du vote sont communiqués au président Gil-Robles¹⁶⁰ : Mme Salima Ghezali recueille 24 voix, Mgr Franjo Komarica 19 voix et Mme Eleni Foka 7 voix.

La conférence des présidents examine les candidatures lors de sa réunion du 23 octobre 1997¹⁶¹. Mme Salima Ghezali est désignée lauréat du prix Sakharov pour 1997, par 354 voix contre 180 voix à Mgr Komarica et 56 voix à Mme Foka.

La cérémonie de remise du prix est organisée le 17 décembre 1997 à Strasbourg.

Lors de son discours, le président Gil-Robles rappelle l'intervention de Mme Ghezali, au printemps 1996, devant la sous-commission des droits de l'homme du Parlement européen. Depuis, malgré la fermeture du journal « la Nation », dont elle est directrice, Mme Ghezali poursuit son combat pour le droit d'exercer librement la profession de journaliste dans son pays. Le prix Sakharov est décerné à Salima Ghezali en tant que représentante de toutes les femmes qui luttent pour la défense des libertés et de la vie, mais, comme le déclare le président, le Parlement européen lui décerne ce prix « avec la volonté d'établir un dialogue » avec son pays.¹⁶²

158 Communication aux membres de la commission des affaires étrangères, de la sécurité et de la politique de défense du 26 septembre 1997, PE4 AP PV/POLI.1994 POLI-19971008 0020.

159 Procès-verbal de la commission des affaires étrangères, de la sécurité et de la politique de défense du 8 octobre 1997, pp. 3-4, PE4 AP PV/POLI.1994 POLI-19971008 0010. Mme Pack (PPE) présente la candidature de Mgr Komarica, M. Swoboda (PSE) celle de Mme Ghezali, M. Dupuis (ARE) celle de M. Sánchez Santa-Cruz et Mme Daskalaki (UPE) celle de Mme Foka.

160 Lettre adressée le 10 octobre 1997 par M. Spencer, président de la commission des affaires étrangères, de la sécurité et de la politique de défense, à M. Gil-Robles, président du Parlement européen, PE4 OD PV/CPRG CPRG-19971023 0060.

161 Procès-verbal de la conférence des présidents du 23 octobre 1997, pp. 15-16, PE4 OD PV/CPRG CPRG-19971023 0010.

162 Intervention du président Gil-Robles, débats du Parlement européen du 17 décembre 1997, N° 4-511/233.

Mme Salima Ghezali décrit avec quelques mots les conditions dramatiques de son pays après cinq ans de guerre et le sort des millions d'hommes, de femmes et d'enfants qui vivent dans la peur, « parce qu'une double terreur leur dénie la première des libertés, celle de vivre libres ». Dans cette situation, « les questions démocratiques fondamentales, comme les droits des femmes, la liberté de la presse, la liberté intellectuelle et de l'expression, les droits politiques et culturels, n'ont aucune chance de sortir des ghettos dans lesquels elles sont machiavéliquement maintenues, si l'écrasante majorité de la population les vit comme l'apanage d'une minorité insensible à son sort ».¹⁶³

Tout en remerciant le Parlement européen pour l'attribution du prix Sakharov, Mme Ghezali l'invite « avec insistance » à prendre une initiative politique en faveur de la paix dans son pays.

163 Intervention de Mme Salima Ghezali, débats du Parlement européen du 17 décembre 1997, N° 4-511/234-236.



Salma Ghezali, lauréate 1997, et le président Gil-Robles lors de la conférence de presse le 17 décembre 1997.

LA NATION

HEBDO N° 119

CRISE NATIONALE

الحرية
نوفمبر

sakharov prize 1997

Salima Ghezali

سليمة غزالي

for freedom of
thought



EUROPA-PARLAMENTET
EUROPAISCHES PARLAMENT
ΕΥΡΩΠΑΙΚΟ ΚΟΙΝΟΒΟΥΛΙΟ
EUROPEAN PARLIAMENT
PARLAMENTO EUROPEO
PARLEMENT EUROPEEN
PARLAMENTO EUROPEO
EUROPEES PARLEMENT
PARLAMENTO EUROPEO
EUROOPAN PARLAMENTTI
EUROPARLAMENTET

1998

En 1998, huit candidatures sont proposées par des groupes politiques ou par des députés ¹⁶⁴:

- Accept, une organisation roumaine de protection des droits de l'homme militant pour la défense des droits des homosexuels. Candidature proposée par Joost Lagendijk (V) et autres.
- Akin Birdal, président de l'association turque de défense des droits de l'homme. Candidature proposée par Pauline Green (PSE) et autres.
- Sa Sainteté le Dalaï Lama, grand défenseur des droits des Tibétains. Candidature proposée par James Moorhouse (PPE) et autres.
- Ukshin Hoti, professeur d'université kosovar et prisonnier politique. Candidature proposée par Olivier Dupuis (ARE) et autres.
- José Rainha, un des dirigeants du mouvement brésilien de paysans sans terre. Candidature proposée par Alonso José Puerta (GUE/NGL) et autres.
- Marta Beatriz Roque Cabello, intellectuelle cubaine et militante des droits de l'homme. Candidature proposée par Pat Cox (ELDR) et autres.
- Ibrahim Rugova, président de la Ligue démocratique du Kosovo depuis sa fondation en 1989. Candidature proposée par Wilfried A.E. Martens (PPE) et autres.
- M. Mordechai Vanunu, prisonnier politique israélien. Candidature proposée par Wilfried Telkämper (V) et autres. ¹⁶⁵

La commission des affaires étrangères examine les candidatures lors de sa réunion du 12 octobre 1998¹⁶⁶. Le plus grand nombre de suffrages sont recueillis par les candidats Akin Birdal (22), Ibrahim Rugova (16) et Ukshin Hoti (6). Le résultat est communiqué au président Gil-Robles¹⁶⁷.

Lors de sa réunion du 22 octobre 1998¹⁶⁸, la conférence des présidents décide, par un vote, que le prix Sakharov pour 1998 sera décerné à M. Ibrahim Rugova.

1998 est l'année de commémoration du 50^{ème} anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme, adoptée le 10 décembre 1948 par l'Assemblée générale des Nations unies, et le 10^{ème} anniversaire du prix Sakharov, décernée pour la première fois en 1988. Ces deux événements sont célébrés par le Parlement européen lors de la semaine de session de décembre à Strasbourg. Une exposition consacrée aux droits de l'homme a lieu au Parlement européen. ¹⁶⁹

164 Communication aux membres de la commission des affaires étrangères, de la sécurité et de la politique de défense du 17 septembre 1998, PE4 AP PV/POLI.1994 POLI-19981012 0030.

165 Cette candidature n'est plus indiquée dans le procès-verbal de la commission des affaires étrangères du 12 octobre 1998.

166 Procès-verbal de la commission des affaires étrangères, de la sécurité et de la politique de défense du 12 octobre 1998, pp. 4-5, PE4 AP PV/POLI.1994 POLI-19981012 0010.

167 Lettre adressée le 13 octobre 1998 par M. Spencer, président de la commission des affaires étrangères, de la sécurité et de la politique de défense, à M. Gil-Robles, président du Parlement européen, PE4 OD PV/CPRG CPRG-19981022 0020.

168 Procès-verbal de la conférence des présidents du 22 octobre 1998, p. 9, PE4 OD PV/CPRG CPRG-19981022 0010.

169 Procès-verbaux de la conférence des présidents des 5 mars 1998 et 18 juin 1998, PE4 OD PV/CPRG CPRG-19980305 0010 et CPRG-19980618 0010 ; procès-verbal du Bureau du 1^{er} juillet 1998, p. 19, PE4 OD PV/BURE BURE-19980701 0010. Voir aussi la lettre adressée le 4 mai 1998 par Mme d'Ancona, présidente de la commission des libertés publiques et des affaires intérieures, et par M Spencer, président de la commission des affaires étrangères, de la sécurité et de la politique de défense, à M. Gil-Robles, président du Parlement européen, PE4 P2 B30/COMP POLI.1994-080 0160.

La cérémonie de remise du prix Sakharov pour 1998 a lieu le 16 décembre 1998 à Strasbourg. M. Rugova, lauréat de l'année, y est présent.

Le président Gil-Robles rend hommage au nouveau lauréat qui « a choisi la voie de la paix et de la négociation dans la recherche d'une solution politique garantissant les libertés fondamentales pour le peuple du Kosovo »¹⁷⁰.

Pour marquer l'année commémorative, les lauréats précédents ont été invités à assister à la cérémonie. Certains ont pu venir sur place, d'autres non. Leyla Zana, dont la peine de prison a été prolongée, fait partie de ces absents.

M. Jean-François Deniau, auteur du rapport en 1985 ayant conduit à la création du prix Sakharov, a également accepté l'invitation du Parlement européen.

M. Rugova, en prononçant son discours en tant que lauréat du prix Sakharov¹⁷¹, évoque la situation au Kosovo. Selon lui, seule son indépendance peut assurer la paix et la stabilité dans cette partie de l'Europe. Il souhaite qu'un jour le Kosovo ait également sa place au Parlement européen, à cette grande institution internationale qui, parmi les premières, a réagi à la situation du Kosovo et donné la force de résister au peuple de ce pays.

En mars 2002, Ibrahim Rugova est élu président du Kosovo. En janvier 2006, il décède d'un cancer du poumon.

170 Intervention du président Gil-Robles, débats du Parlement européen du 16 décembre 1998, N° 4-530/217-219.

171 Intervention de M. Ibrahim Rugova, débats du Parlement européen du 16 décembre 1998, N° 4-530/219-220.



Le président Gil-Robles remet le prix Sakharov à Ibrahim Rugova, lauréat 1998, le 16 décembre 1998.



Le président Gil-Robles accueille Jean-François Deniau au Parlement européen à l'occasion du 10ème anniversaire du prix Sakharov le 16 décembre 1998, en présence d'André Soulier, président de la sous-commission des droits de l'homme.
© Union européenne, 1998 - PE



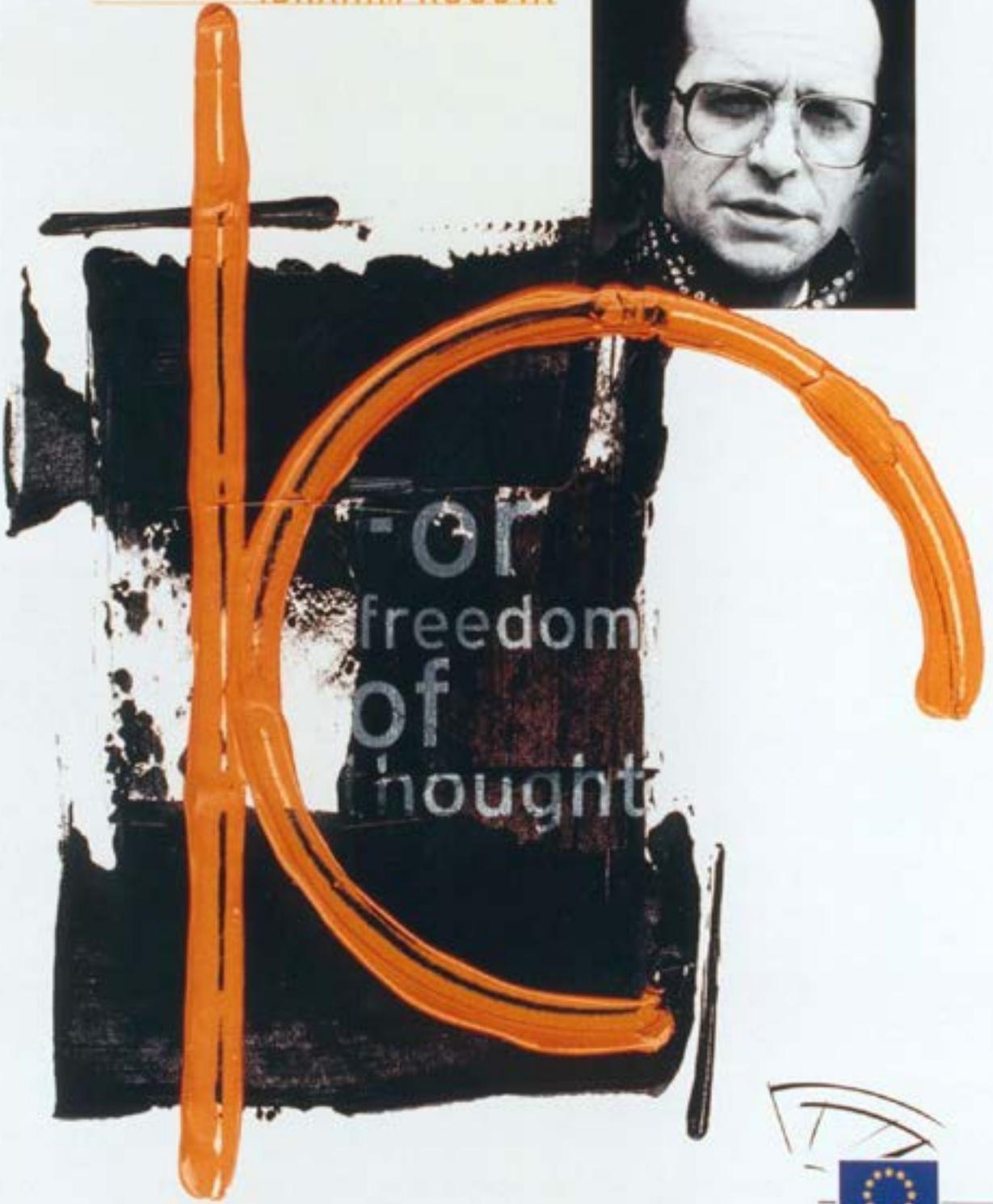
Photo de famille. Le président Gil-Robles avec [de g. à d.] Wei Jingsheng, Ibrahim Rugova, Jean-François Deniau et les représentants des Mères de la place de Mai et d'Oslobodenje.

10th anniversary

Sakharov

Prize

IBRAHIM RUGOVA



- or
freedom
of
thought



*European Parliament
The President*

Dr Ibrahim Rugova,
President,
Democratic Alliance of Kosovo,
Pristina

BRUXELLES

008064 11.XI.1998

Dear Dr. Rugova,

As I understand you are already aware, the European Parliament decided on 22 October to award to you its "Sakharov Prize" for freedom of thought. This prize is attributed annually by Parliament to an individual or organisation for their outstanding contribution in defence of human rights.

In making this award, we seek to pay our modest tribute to you in recognition of your long struggle to seek a non-violent political solution to enable the people of Kosovo to enjoy their fundamental rights as free citizens.

Your personal contribution in helping to sustain a remarkably cohesive and inventive "counter society" in Kosovo in the face of oppression over many years is well known to us all. We can only deeply regret that your calls for genuine dialogue and negotiation did not succeed in averting the tragedy we currently witness in Kosovo.

Parliament's long standing solidarity with the people of Kosovo is a matter of record.

We do very much hope that we will be able to convey our sentiments to you in person at our plenary session in December, and that circumstances make it possible for you to be present on that occasion to receive our award.

Yours sincerely,


José María Gil-Robles

1999

En septembre 1999, le Parlement européen est au début de sa cinquième législature. Six candidatures sont proposées par des groupes politiques ou par des députés¹⁷² :

- Angelina Acheng Atyam, « Concerned Parents Association », cofondatrice de l'association ougandaise luttant contre l'utilisation d'enfants-soldats, porte-parole de milliers de familles dont les enfants ont été enlevés par la LRA (Lord's Resistance Army) et utilisés comme soldats. Candidature proposée par Francesco Rutelli (ELDR) et autres.
- Akin Birdal, président de l'association turque des droits de l'homme. Candidature proposée par Ozan Ceyhun (Verts/ALE) et autres.
- Xanana Gusmão, chef du mouvement indépendantiste au Timor-Oriental, symbole de la lutte pour la liberté pour le peuple de son pays. Candidature proposée par Enrique Barón Crespo (PSE), Heidi Hautala (Verts/ALE), José Pacheco Pereira (PPE-DE), Mário Soares (PSE), Francis Wurtz (GUE/NGL) et autres.
- Khemaïs Ksila, vice-président de la ligue tunisienne des droits de l'homme, incarcéré après avoir publié un communiqué dénonçant les violations des droits de l'homme en Tunisie.¹⁷³ Candidature proposée par Monica Frassoni (Verts/ALE) et autres.
- M. Martin Lee, président du Parti démocratique à Hong Kong. Candidature proposée par Geoffrey Van Orden (PPE-DE) et autres.
- Radio B2/92, radio indépendante de Belgrade. Candidature proposée par Ursula Stenzel (PPE-DE) et autres.

La commission des affaires étrangères examine les candidatures le 11 octobre 1999¹⁷⁴ et procède au vote. Les candidats ayant recueilli le plus grand nombre de voix sont Angelina Acheng Atyam de la « Concerned Parents Association » (14), Xanana Gusmão (33) et Radio B2/92 (9). La liste de ces trois candidats est communiquée à Nicole Fontaine, présidente du Parlement européen¹⁷⁵.

À la suite d'un échange de vues et d'un vote, la conférence des présidents¹⁷⁶ décide d'attribuer le prix Sakharov pour 1999 à M. Xanana Gusmão, soutenu par les présidents des groupes PSE, PPE-DE, UEN, Verts/ALE et GUE/NGL.

La cérémonie solennelle de remise du prix est organisée le 15 décembre 1999 à Strasbourg.

172 Communication aux membres de la commission des affaires étrangères, des droits de l'homme, de la sécurité commune et de la politique de défense du 17 septembre 1999, PE5 AP PV/AFET.1999 AFET-19991011 0050.

173 Khemaïs Ksila et Akin Birdal, tous les deux incarcérés dans leurs pays au moment où leur candidature pour le prix Sakharov est proposée, sont libérés respectivement le 22 et le 24 septembre 1999. Voir communication aux membres, PE5 AP PV/AFET.1999 AFET-19991011 0040.

174 Procès-verbal de la commission des affaires étrangères, des droits de l'homme, de la sécurité commune et de la politique de défense du 11 octobre 1999, p. 4, PE5 AP PV/AFET.1999 AFET-19991011 0010.

175 Lettre adressée le 18 octobre 1999 par M. Brok, président de la commission des affaires étrangères, des droits de l'homme, de la sécurité commune et de la politique de défense, à Mme Fontaine, présidente du Parlement européen, PE5 OD PV/CPRG CPRG-19991028 0020.

176 Procès-verbal de la conférence des présidents du 28 octobre 1999, pp. 9-10, PE5 OD PV/CPRG CPRG-19991028 0010.

M. Gusmão, emprisonné pendant sept ans, a été libéré le 7 septembre 1999, seulement trois mois avant la remise du prix Sakharov. Le 30 août, le Timor-Oriental s'est prononcé massivement en faveur de l'indépendance du pays au référendum organisé par les Nations unies.

En prononçant son discours en tant que lauréat du prix Sakharov devant les membres du Parlement européen¹⁷⁷, M. Gusmão les remercie, au nom de son peuple, pour « l'attention et la solidarité dont ils ont fait preuve à travers l'adoption d'innombrables résolutions de soutien à l'exercice du droit à l'autodétermination de mon peuple ». Au moment où son pays se prépare à l'indépendance, après plus de deux décennies d'occupation indonésienne, le soutien est toujours nécessaire pour la reconstruction et le développement du pays. Il ajoute : « Pour moi, ce prix représente la reconnaissance du Parlement européen pour le courage de mon peuple dans la lutte pour une patrie libre où la pensée est assurée comme un droit inhérent à la condition humaine ».

En mai 2002, Xanana Gusmão est élu le premier président de la République démocratique du Timor-Oriental.

¹⁷⁷ Intervention de M. Gusmão, débats du Parlement européen du 15 décembre 1999 (non publiés au JO).



Nicole Fontaine, Présidente du Parlement européen, accueille le lauréat 1999, Xanana Gusmão lors de la cérémonie de remise du prix le 15 décembre 1999.

ΕΥΡΩΠΑΪΚΟ ΠΑΡΛΑΜΕΝΤ
ΕΥΡΩΠΑΪΚΟ ΠΑΡΛΑΜΕΝΤ
ΕΥΡΩΠΑΪΚΟ ΚΟΝΣΙΛΙΟ
ΕΥΡΩΠΑΪΚΟ ΠΑΡΛΑΜΕΝΤ
ΕΥΡΩΠΑΪΚΟ ΠΑΡΛΑΜΕΝΤ
ΕΥΡΩΠΑΪΚΟ ΠΑΡΛΑΜΕΝΤ
ΕΥΡΩΠΑΪΚΟ ΠΑΡΛΑΜΕΝΤ
ΕΥΡΩΠΑΪΚΟ ΠΑΡΛΑΜΕΝΤ
ΕΥΡΩΠΑΪΚΟ ΠΑΡΛΑΜΕΝΤ
ΕΥΡΩΠΑΪΚΟ ΠΑΡΛΑΜΕΝΤ

SAKHAROV PRIZE 1999

FOR FREEDOM OF THOUGHT



TIMOR LOROSAE

X A N A N A G U S M Ã O

Affiche du prix Sakharov 1999.

2000

En 2000, huit candidatures sont proposées par des groupes politiques ou par des députés¹⁷⁸ :

- Mumia Abu-Jamal, reporter à la radio et ancien Black Panther, condamné à mort en 1982, emprisonné en Pennsylvanie. Candidat nommé par Lucio Manisco (GUE/NGL) et Per Gahrton (Verts/ALE) et autres, pour « réaffirmer, de la manière plus concrète et la plus incisive qui soit, que l'Union européenne est opposée à la peine capitale appliquée aux États-Unis et dans d'autres pays où cette institution barbare continue d'exister ».
- Angelina Acheng Atyam, cofondatrice et vice-présidente de la « Concerned Parents Association » (CPA) militant contre le recrutement d'enfants-soldats. Candidate nommée par Enrique Barón Crespo (PSE), Pat Cox (ELDR) et autres.
- Andrei Babitsky, journaliste russe détenu en Russie, luttant en faveur de la vérité, entre autres, sur les guerres contre la Tchétchénie. Candidat nommé par Lord Bethell (PPE-DE) et autres. Mme Elena Bonner écrit à Mme Fontaine pour soutenir ce candidat pour son acte d'héroïsme¹⁷⁹.
- ¡Basta Ya! (« Ça suffit ! »), initiative citoyenne militant en faveur de la défense des droits de l'homme, de la démocratie et de la tolérance au Pays Basque. Candidat nommé par Gerardo Galeote Quecedo (PPE-DE), José Ignacio Salafranca Sánchez-Neyra (PPE-DE) et autres.
- Immaculée Birhaheka, directrice de l'association PAIF (promotion et appui aux initiatives féminines) en République démocratique du Congo, militante en faveur des droits des femmes congolaises et contre la discrimination. Candidate nommée par Glenys Kinnock (PSE), Caroline Lucas (Verts/ALE) et autres.
- Radhia Nasraoui, avocate spécialisée dans les droits de l'homme en Tunisie, défenseur des victimes de violations des droits de l'homme. Candidate nommée par Hélène Flautre (Verts/ALE), Daniel Cohn-Bendit (Verts/ALE) et autres.
- Alexander Nikitin, ancien capitaine de navire dans la flotte nordique soviétique, militant en faveur de l'environnement et contre le nucléaire. Arrêté en 1996, accusé de haute trahison et de divulgation de secrets d'État, il est acquitté en 2000. Candidat nommé par Elisabeth Schroedter (Verts/ALE) et autres.
- Ngawang Sangdrol, religieuse tibétaine emprisonnée au Tibet depuis 1992, militante en faveur des droits de l'homme. Arrêtée pour la première fois à l'âge de 13 ans, elle continue sa lutte pacifique en faveur de la libération du peuple tibétain. Candidate nommée par Olivier Dupuis (TDI), Thomas Mann (PPE-DE), Reinhold Messner (Verts/ALE) et autres.

La commission des affaires étrangères examine les candidatures proposées¹⁸⁰ et, à l'issue du vote, établit une liste des candidats ayant obtenu le plus grand nombre de suffrages. Les deux dernières candidatures étant en égalité de voix, la liste est composée

178 Communication aux membres n° 16 de la commission des affaires étrangères, des droits de l'homme, de la sécurité commune et de la politique de défense du 27 septembre 2000, PE5 AP PV/AFET.1999 AFET-20001003 0020.

179 Courriel du 10 octobre 2000, PE5 P1 C20/RPUB PRIX-1999-010 0020.

180 Procès-verbal de la commission des affaires étrangères, des droits de l'homme, de la sécurité commune et de la politique de défense du 10 octobre 2000, p. 6, PE5 AP PV/AFET.1999 AFET-20001010 0010.

de quatre noms : ¡Basta Ya! (37 voix), Mme Angelina Acheng Atyam (8 voix), M. Andrei Babitsky (6 voix) et Mme Ngawang Sangdrol (6 voix). Le résultat est communiqué à la présidente Fontaine¹⁸¹.

La conférence des présidents décide, à l'issue d'un échange de vues et d'un vote, d'attribuer le prix Sakharov 2000 à ¡Basta Ya!, l'initiative citoyenne pour la démocratie au Pays Basque¹⁸².

C'est la première fois que le prix Sakharov est attribué à des défenseurs des droits de l'homme dans l'Union européenne.

La cérémonie solennelle de remise du prix a lieu le 13 décembre 2000. Mme Fontaine, la présidente du Parlement européen, remet le prix à M. Fernando Savater, porte-parole du collectif ¡Basta Ya!, philosophe et écrivain espagnol.

Ainsi que le déclare Mme Fontaine au cours de son discours, le Parlement européen rend hommage à travers ce lauréat à toutes les victimes du terrorisme. Il récompense le courage physique et moral de « tous ceux qui se mobilisent face à la violence aveugle à laquelle le Pays Basque espagnol est confronté » et leur apporte son soutien « le plus total et le plus déterminé ».¹⁸³

Fernando Savater remercie le Parlement européen au nom de ¡Basta Ya!, ce « simple groupement de citoyens d'origines diverses » qui sont descendus dans la rue et ont élevé la voix, « parce que nous sommes convaincus que les citoyens, lorsque la démocratie est en danger, ne peuvent pas se réfugier dans l'anonymat »¹⁸⁴.

181 Lettre adressée le 11 octobre 2000 par M. Brok, président de la commission des affaires étrangères, des droits de l'homme, de la sécurité commune et de la politique de défense, à Mme Fontaine, présidente du Parlement européen, PE5 OD PV/CPRG CPRG-20001026 0030.

182 Procès-verbal de la conférence des présidents du 26 octobre 2000, pp. 17-18, PE5 OD PV/CPRG CPRG-20001026 0010. Les groupes PPE-DE, PSE et GUE/NGL s'expriment en faveur de ¡Basta Ya!, le groupe ELDR en faveur de Mme Atyam, les groupes Verts/ALE et TDI en faveur de Mme Sangdrol et le groupe EDD en faveur de M Babitsky.

183 Intervention de Mme Fontaine, débats du Parlement européen du 13 décembre 2000 (non publiés au JO).

184 Intervention de M. Fernando Savater, débats du Parlement européen du 13 décembre 2000 (non publiés au JO).



La présidente Fontaine lors la conférence de presse avec Fernando Savater, représentant de ¡Basta Ya!, lauréat 2000, le 13 décembre 2000.

PREMIO SÁJAROV 2000

a la libertad de conciencia



PARLAMENTO EUROPEO

¡Basta Ya!



2001

En 2001, neuf candidatures sont désignées par les groupes politiques ou par 25 députés au moins¹⁸⁵ :

- Angelina Acheng Atyam, cofondatrice et vice-présidente de la « Concerned Parents Association », qui s'efforce d'obtenir la libération des milliers d'enfants-soldats depuis que sa fille a été enlevée en 1996. Candidate nominée par Baroness Emma Nicholson of Winterbourne (ELDR), Pat Cox (ELDR) et autres.
- Sihem Bensedrine, journaliste, éditrice et porte-parole du conseil national pour les libertés en Tunisie (CNLT), militante pour les droits de l'homme. Candidate nominée par Harlem Désir (PSE), Olivier Dupuis (TDI), Hélène Flautre (Verts/ALE), Cecilia Malmström (ELDR), Roseline Vachetta (GUE/NGL) et autres.
- Padre Francisco De Roux, fondateur de l'association « Laboratorio de Paz » en Colombie », associé au processus de paix dans la région en crise de Magdalena Medio. Candidat nommé par Antonio Di Pietro (ELDR), Pat Cox (ELDR) et autres.
- Izzat Ghazzawi, président de l'union des écrivains palestiniens, et Nurit Peled-Elhanan, professeur de l'université israélienne, associés au processus de paix reposant sur la reconnaissance des droits et le respect réciproque entre les deux peuples. Le fils de M. Ghazzawi a été assassiné par l'armée israélienne et la fille de Mme Peled-Elhanan a été victime d'un attentat suicide commis par un kamikaze palestinien. Candidats nommés par Francis Wurtz (GUE/NGL), Monica Frassoni (Verts/ALE), Luisa Morgantini (GUE/NGL), Pasqualina Napoletano (PSE), Emilio Menéndez del Valle (PSE) et autres.
- Dom Zacarias Kamwenho, archevêque de Lubango, président du comité œcuménique pour la paix en Angola (COIEPA), un des symboles des revendications émanant du peuple angolais pour la paix, la liberté et la justice. Candidat nommé par José Ribeiro e Castro (UEN), Mário Soares (PSE), José Pacheco Pereira (PPE-DE), José Maria Gil-Robles Gil-Delgado (PPE-DE), Gerard Collins (UEN), François Bayrou (PPE-DE), Nelly Maes (Verts/ALE), Ioannis Koukiadis (PSE), Ole Krarup (EDD), Bernd Posselt (PPE-DE), Íñigo Méndez de Vigo (PPE-DE), Marie-Thérèse Hermange (PPE-DE) et autres.
- Patrick Leahy, sénateur aux États-Unis depuis 1974, un des promoteurs des droits de l'homme au sein du Congrès menant les réformes de la justice pénale et de la peine de mort. Candidat nommé par Mariotto Segni (UEN) et autres.
- Li Hongzhi, fondateur et membre dirigeant du Falun Gong, mouvement spirituel interdit en Chine en 1999. Candidat nommé par Nelly Maes (Verts/ALE) et autres.
- Ngawang Sangdrol, religieuse tibétaine emprisonnée au Tibet, militante en faveur des droits de l'homme. Candidate nominée par Thomas Mann (PPE-DE) et autres.
- Morgan Tsvangirai, dirigeant de l'opposition au Zimbabwe, président du mouvement pour le changement démocratique (MDC). Candidat nommé par Johan Van Hecke (PPE-DE), Geoffrey Van Orden (PPE-DE) et autres.

¹⁸⁵ Communication aux membres N° 14/01 de la commission des affaires étrangères, des droits de l'homme, de la sécurité commune et de la politique de défense du 13 septembre 2001, PE5 AP PV/AFET.1999 AFET-20010917-1 0030.

Au cours de sa réunion du 2 octobre 2001, la commission des affaires étrangères¹⁸⁶ sélectionne, après deux tours de vote, les candidats suivants : Mme Sihem Bensedrine, M. Izzat Ghazzawi et Mme Nurit Peled-Elhanan ainsi que Dom Zacarias Kamwenho. Le résultat est communiqué à Mme Fontaine, la présidente du Parlement européen¹⁸⁷.

La conférence des présidents discute longuement de la liste des candidats sélectionnés par la commission des affaires étrangères. Plusieurs présidents des groupes s'expriment en faveur de l'attribution conjointe du prix à M. Izzat Ghazzawi et Mme Nurit Peled-Elhanan, dont la candidature a obtenu le soutien de la majorité absolue de la commission des affaires étrangères, et à Dom Zacarias Kamwenho, homme de la paix provenant d'un pays africain ravagé par une guerre depuis plus de 25 ans.¹⁸⁸

La discussion porte sur la question de l'octroi du prix Sakharov à deux candidats. La présidente rappelle que, excepté lors de sa première année d'existence, le prix n'a été attribué qu'à un candidat à la fois. En effet, la formulation du point 7 du statut indique que le prix est à décerner à une seule personne ou organisation (« lauréat final » au singulier).

À l'issue d'un vote, la conférence des présidents décide d'attribuer le prix Sakharov 2001 à M. Izzat Ghazzawi et Mme Nurit Peled-Elhanan ainsi qu'à Dom Zacarias Kamwenho. C'est la première fois que le Parlement européen remet le prix Sakharov à trois lauréats.

La cérémonie de remise du prix a lieu au cours de la séance plénière du 12 décembre 2001 à Strasbourg, en présence des trois lauréats et de leurs proches.

Lorsqu'elle s'adresse aux lauréats palestinien et israélien, la présidente Fontaine souligne leur force et dignité, le fait que face à « la pire des injustices, celle de perdre son enfant », ils n'ont pas répondu par la haine mais militent en faveur de la paix et du dialogue entre les deux peuples. Mgr Kamwenho, quant à lui, symbolise l'espoir du peuple angolais pour la paix, la justice et la réconciliation.¹⁸⁹

Chacun des trois candidats prend la parole à son tour¹⁹⁰. Mme Peled-Elhanan souligne l'urgence de sauver les enfants, figurines des jeux politiques. M. Ghazzawi appelle à la réconciliation qui peut naître dès que l'on est « en mesure de comprendre nos besoins mutuels ». « Tolérance » est le mot-clé du discours de Mgr Kamwenho : la réconciliation nationale, fondée sur le dialogue, est « capable de casser ce cycle permanent de guerres ».

Izzat Ghazzawi décède en 2003 à Ramallah.

186 Procès-verbal de la commission des affaires étrangères, des droits de l'homme, de la sécurité commune et de la politique de défense du 2 octobre 2001, pp. 1-2, PE5 AP PV/AFET.1999 AFET-20011002 0010.

187 Lettre adressée le 4 octobre 2001 par M. Brok, président de la commission des affaires étrangères, des droits de l'homme, de la sécurité commune et de la politique de défense, à Mme Fontaine, présidente du Parlement européen, PE5 OD PV/CPRG CPRG-20011018 0020.

188 Procès-verbal de la conférence des présidents du 18 octobre 2001, pp. 15-18, PE5 OD PV/CPRG CPRG-20011018 0010.

189 Intervention de la présidente Fontaine, débats du Parlement européen du 12 décembre 2001 (non publiés au JO).

190 Interventions de Mme Nurit Peled-Elhanan et MM. Izzat Ghazzawi et Zacharias Kamwenho, débats du Parlement européen du 12 décembre 2001 (non publiés au JO).



Nurit Peled-Elhanan, colauréate 2001, lors de son discours d'acceptation devant le Parlement européen le 12 décembre 2001.

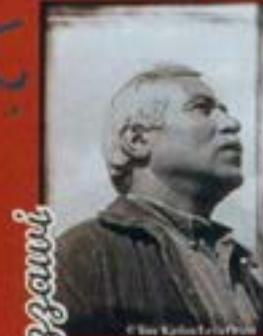


Izzat Ghazzawi, colauréat 2001, lors de son discours d'acceptation devant le Parlement européen le 12 décembre 2001.



La présidente Fontaine remet le prix Sakharov à Dom Zacarias Kamwenho, colauréat 2001, le 12 décembre 2001.

0 Sofrimenti אל מהלכו אהרן של הדרך כן מ
 כל פוהו é demais
 חמה חאפה מוסה לא סקארה תשקה
 בלראמה لإنسناه



Izzat Shazzawi



Nurit Peled-Elhanan



D. Zacarias Kamwenha

Sakharov Prize 2001

for Freedom of Thought


 EUROPA-PARLAMENTET
 EUROPÄISCHES PARLAMENT
 ΕΥΡΩΠΑΙΚΟ ΚΟΙΝΟΒΟΥΛΙΟ
 EUROPEAN PARLIAMENT
 PARLAMENTO EUROPEO
 PARLEMENT EUROPÉEN
 PARLAMENTO EUROPEO
 EUROPEES PARLEMENT
 PARLAMENTO EUROPEO
 EUROOPAN PARLAMENTTI
 EUROPAPARLAMENTET

2002

En 2002, six candidatures sont proposées par des groupes politiques ou par au moins 25 députés¹⁹¹ :

- Sihem Bensedrine et Saad Eddin Ibrahim, militants dans le domaine des droits de l'homme en Tunisie et en Égypte. Mme Bensedrine, candidate 2001, est directrice du magazine en ligne « Kalima » et secrétaire général de l'observatoire pour la défense de la presse, de l'édition et de la création (OLPEC). M. Ibrahim est professeur de sociologie, un des principaux défenseurs de la réforme démocratique en Égypte, condamné à une peine de sept ans de travaux forcés. Candidats nommés par Emma Bonino (NI), Pasqualina Napoletano (PSE), Harlem Désir (PSE), Olivier Dupuis (NI), Hélène Flautre (Verts/ALE) et Roseline Vachetta (GUE/NGL).
- Commandant Ahmad Shah Massoud (1953–2001), promoteur de la paix et de la liberté en Afghanistan. Candidat nommé par Cristiana Muscardini, au nom de la délégation de l'Alleanza Nazionale du groupe UEN.
- Grigory Pasko, journaliste d'investigation en Russie, qui rédigeait des articles sur les questions de sécurité nucléaire relatives à la flotte du Pacifique, condamné à une détention de quatre ans. Candidat nommé par Matti Wuori (Verts/ALE), Daniel Cohn-Bendit (Verts/ALE), Monica Frassoni (Verts/ALE) et Bart Staes (Verts/ALE).
- Oswaldo José Payá Sardiñas, promoteur du changement démocratique non-violent et de réconciliation nationale à Cuba, fondateur du mouvement chrétien de libération (MCL). Candidat nommé par Graham Watson (ELDR) et Cecilia Malmström (ELDR) et par Concepció Ferrer (PPE-DE) et Arie M. Oostlander (PPE-DE).
- Kailash Satyarthi, président-fondateur de la « marche mondiale contre le travail des enfants » et d'autres mouvements ayant comme objectif la suppression totale du travail des enfants. Candidat nommé par Luigi Vinci (GUE/NGL), Francis Wurtz (GUE/NGL), Luisa Morgantini (GUE/NGL) et autres.
- Morgan Tsvangirai, président du mouvement pour le changement démocratique (MDC), défenseur de la liberté d'expression et de l'égalité des chances au Zimbabwe. Candidat nommé par Geoffrey Van Orden (PPE-DE) et par Enrique Barón Crespo (PSE), Jannis Sakellariou (PSE), Glenys Kinnock (PSE).

Les candidats pour le prix Sakharov que la commission des affaires étrangères propose, à la suite d'un vote¹⁹², à la conférence des présidents, sont les suivants : Mme Sihem Bensedrine et professeur Saad Eddin Ibrahim, M. Oswaldo José Payá Sardiñas et M. Morgan Tsvangirai.

¹⁹¹ Communication aux membres n° 11/2002 de la commission des affaires étrangères, des droits de l'homme, de la sécurité commune et de la politique de défense du 16 septembre 2002, PE5 AP PV/AFET.1999 AFET-20020930 0030.

¹⁹² Procès-verbal de la commission des affaires étrangères, des droits de l'homme, de la sécurité commune et de la politique de défense du 30 septembre 2002, p. 2, PE5 AP PV/AFET.1999 AFET-20020930 0010, et lettre adressée le 4 octobre 2002 par M. Brok, président de cette commission, à M. Cox, président du Parlement européen, PE5 OD PV/CPRG CPRG-20021023 0080.

Lors de sa réunion du 23 octobre 2002¹⁹³, après avoir procédé au vote, la conférence des présidents décide de décerner le prix Sakharov 2002 à M. Oswaldo José Payá Sardiñas.

La cérémonie de remise du prix est organisée le 17 décembre 2002. M. Payá, malgré les difficultés auxquelles il a dû faire face pour obtenir son premier visa de sortie et de retour à Cuba, est finalement arrivé à Strasbourg.

Ainsi que le souligne le président Cox au cours de son intervention¹⁹⁴, le Parlement européen décerne le prix Sakharov à M. Payá Sardiñas « en reconnaissance de son engagement pour la liberté d'expression, la démocratie et la réconciliation du peuple cubain ». Il fait référence au « projet Varela »¹⁹⁵ initié par M. Payá, qui réclame un référendum sur les élections transparentes, la liberté d'expression et d'association, l'amnistie des prisonniers politiques et la liberté d'entreprise. Cette pétition avait été signée par plus de 11 000 citoyens cubains avant d'être soumise au parlement cubain.

Oswaldo José Payá Sardiñas tient à recevoir le prix Sakharov 2002 au nom de tous les Cubains, y compris tous ceux qui sont en prison parce qu'ils ont simplement défendu leurs droits. Par ce prix, ajoute M. Payá, le Parlement européen reconnaît leur « droit d'avoir des droits ». « Cette fois, nous réaliserons les changements par ce mouvement civique qui ouvre déjà un nouveau chapitre de l'histoire de Cuba, où domineront le dialogue, la participation démocratique et la solidarité. Nous construirons ainsi une véritable paix. »¹⁹⁶

Au printemps 2003, un groupe de onze députés lance une initiative nommée « Initiative Sakharov » face aux événements dramatiques qui ont eu lieu à Cuba. En effet, peu après le retour de M. Payá de Strasbourg, des dizaines de dissidents sont arrêtés et emprisonnés à Cuba, et l'application de la peine de mort y est rétablie. « Initiative Sakharov » vise à inviter officiellement M. Payá Sardiñas en Europe, afin d'y rencontrer les plus hauts responsables des institutions européennes et des autorités des États membres pour les informer des événements survenus sur l'île.¹⁹⁷

Le 29 novembre 2003, M. Payá Sardiñas envoie un message à l'Union européenne : le gouvernement cubain ne l'autorise pas à voyager. Cependant, lui et les autres défenseurs des droits de l'homme continuent la lutte pour le changement pacifique et pour le dialogue véritable à Cuba.¹⁹⁸

Le lauréat du prix Sakharov 2002 décède dans un accident de voitures à Cuba en juillet 2012.

193 Procès-verbal de la conférence des présidents du 23 octobre 2002, pp. 17-18, PE5 OD PV/CPRG CPRG-20021023 0010. Les présidents des groupes PPE-DE, ELDR et UEN soutiennent la candidature de M. Payá Sardiñas, tandis que les présidents des groupes PSE, GUE/NGL et Verts/ALE soutiennent la candidature conjointe de Mme Bensedrine et M. Ibrahim.

194 Intervention du président Cox, débats du Parlement européen du 17 décembre 2002 (non publiés au JO).

195 En référence au père Félix Varela, héros d'indépendance à Cuba.

196 Intervention de M. Oswaldo José Payá Sardiñas, débats du Parlement européen du 17 décembre 2002 (non publiés au JO).

197 Résolution du Parlement européen du 4 septembre 2003 sur Cuba, JO C 76 E du 25 mars 2004, p. 384, voir notamment le paragraphe 12.

198 Statement of 29 November 2003 from Oswaldo José Payá Sardiñas, coordinator of the Citizens' Committee for the promotion of the Varela Project in Havana, PE5 OD PV/CPRG CPRG-20040115 0120.



Pat Cox, Président du Parlement européen, remet le prix Sakharov à Oswaldo José Payá Sardiñas lors de la cérémonie solennelle du 17 décembre 2002.



Oswaldo José Payá Sardiñas, lauréat 2002, lors de la remise du prix Sakharov au Parlement européen le 17 décembre 2002. © Union européenne, 2002 - PE

2003

En 2003, les candidatures suivantes sont proposées par des groupes politiques ou par au moins 25 députés¹⁹⁹ :

- Kofi Annan, secrétaire général des Nations unies, et le secrétariat de l'ONU. Candidature proposée, séparément, par Hans-Gert Pöttering, au nom du groupe PPE-DE, et par Enrique Barón Crespo, au nom du groupe PSE. La candidature est proposée pour rendre hommage au personnel de l'ONU qui travaille, souvent dans des conditions difficiles, au service de la paix et de la promotion des droits de l'homme. En particulier, les groupes PPE-DE et PSE tiennent à rendre hommage à Sergio Vieira de Mello, représentant de l'ONU en Irak, et les membres de son personnel, tués dans un attentat terroriste à Bagdad en août 2003.
- Sergio Vieira de Mello, haut-commissaire des Nations unies aux droits de l'homme et représentant spécial en Irak, tué lors de l'attentat terroriste à Bagdad. Candidature proposée, séparément, par plusieurs groupes et députés : Graham Watson, au nom du groupe ELDR, Charles Pasqua, au nom du groupe UEN, et José Ribeiro e Castro (UEN) et autres.
- Sergio Vieira de Mello, Hans Blix et Mohamed El Baradei, respectivement haut-commissaire des Nations unies aux droits de l'homme et représentant spécial pour l'Irak, inspecteur en chef en désarmement pour l'ONU en Irak, et directeur général de l'Agence internationale de l'énergie atomique. Candidature proposée par Francis Wurtz, au nom du groupe GUE/NGL.
- Akbar Ganji, journaliste et écrivain emprisonné en Iran. Candidature proposée par Daniel Cohn-Bendit et Monica Frassoni, au nom du groupe Verts/ALE.
- Professeur Saim Balmukhanov, activiste kazakh en faveur des droits de l'homme et de la liberté scientifique en Asie centrale. Candidature proposée par Struan Stevenson (PPE-DE) et autres.
- Professeur Youri Bandajevsky, docteur en médecine et anatomo-pathologiste biélorusse, emprisonné à la suite de ses découvertes concernant la contamination radioactive des enfants en Biélorussie. Candidature proposée par Marie Anne Isler Beguin (Verts/ALE) et autres.
- Felix Kulov (Kirghizstan), Muhammad Bekzhon (Ouzbékistan), Batyr Berdyev (Turkménistan) et Glaymzhan Zhakiyanov (Kazakhstan), chefs d'opposition en Asie centrale, militants pour la démocratie, la liberté de la presse et l'état de droit dans leurs pays, tous emprisonnés. Candidature proposée par Matti Wuori (Verts/ALE), Bart Staes (Verts/ALE), Ulla Sandbæk (EDD), Martin Callanan (PPE-DE) et autres.

Lors de sa réunion du 1^{er} octobre 2003²⁰⁰, la commission des affaires étrangères examine les candidatures proposées et, à l'issue d'un vote, établit une liste des trois candidats : M. Kofi Annan, secrétaire général des Nations unies, et tout le personnel de l'ONU, M. Akbar Ganji, et MM. Vieira de Mello, Blix et El Baradei. Kofi Annan et le

¹⁹⁹ Communication aux membres N° 19/2003 de la commission des affaires étrangères, des droits de l'homme, de la sécurité commune et de la politique de défense du 15 septembre 2003, PE5 AP PV/AFET.1999 AFET-20030930 0040.

²⁰⁰ Procès-verbal de la commission des affaires étrangères, des droits de l'homme, de la sécurité commune et de la politique de défense du 30 septembre 2003, p. 3, PE5 AP PV/AFET.1999 AFET-20030930 0010.

personnel de l'ONU recueillent une très grande majorité des suffrages. Le résultat est communiqué au président Cox²⁰¹.

La conférence des présidents décide de décerner le prix Sakharov 2003 à M. Kofi Annan, Secrétaire générale des Nations unies, ainsi qu'à tout le personnel des Nations unies, « en commémoration notamment de M. Sergio Vieira de Mello et des nombreux autres fonctionnaires de l'ONU qui ont perdu la vie dans l'exécution de leur service pour la paix dans le monde ». Tous les groupes politiques, sauf un, soutiennent cette décision : le groupe Verts/ALE défend la candidature de M. Ganji. Il est décidé que le prix soit remis à M. Annan à l'occasion de sa visite officielle au Parlement européen à Bruxelles le 29 janvier 2004.²⁰²

Lors de la cérémonie du 29 janvier, le président Cox souhaite la bienvenue à quelques survivants de l'attentat de Bagdad et aux familles de victimes, notamment la veuve et le fils de M. Vieira de Mello²⁰³.

Le Parlement accueille également six anciens lauréats du prix Sakharov : M. Wei Jingsheng (lauréat 1996), Mme Salima Ghezali (lauréate 1997), M. Ibrahim Rugova, président du Kosovo (lauréat 1998), M. Xanana Gusmão, président du Timor-Oriental (lauréat 1999), un représentant de ¡Basta Ya! (lauréat 2000) et Dom Zacarias Kamwenho (colauréat 2001).

Parmi les anciens lauréats, il manque Mme Aung San Suu Kyi et Mme Zana, toutes les deux privées de leur liberté, et M. Payá Sardiñas, à qui le voyage a de nouveau été interdit par les autorités cubaines.

M. Kofi Annan²⁰⁴ reçoit « avec beaucoup de fierté » le prix Sakharov en la mémoire du personnel des Nations unies qui ont donné leur vie pour la paix dans le monde. Il félicite l'Europe qui, ayant appris des leçons de sa longue histoire, est aujourd'hui « un modèle de tolérance, de respect des droits de l'homme et de coopération internationale ». Quelques mois plus tard, l'Union européenne accueillera dix nouveaux pays membres.

Toutefois, le message que M. Annan tient à exprimer devant le Parlement européen est très clair : il encourage les États membres à s'ouvrir pour l'immigration, car autant les immigrants ont besoin de l'Europe, autant l'Europe a besoin des immigrants. L'immigration doit être bien gérée « non seulement dans l'intérêt de ceux qui se déplacent, mais aussi dans celui des pays qu'ils quittent, des pays qu'ils traversent et des pays qui les accueillent ». M. Annan souligne la responsabilité collective, juridique et morale que nous avons envers ceux qui sont obligés de fuir leur pays d'origine.²⁰⁵

201 Lettre adressée le 2 octobre 2003 par M. Brok, président de la commission des affaires étrangères, des droits de l'homme, de la sécurité commune et de la politique de défense, à M. Cox, président du Parlement européen, PE5 OD PV/CPRG CPRG-20031023 0140.

202 Procès-verbal de la conférence des présidents du 23 octobre 2003, pp. 27-28, PE5 OD PV/CPRG CPRG-20031023 0010.

203 Intervention du président Cox, débats du Parlement européen du 29 janvier 2004 (non publiés au JO).

204 Intervention de M. Kofi Annan, secrétaire général des Nations unies, débats du Parlement européen du 29 janvier 2004 (non publiés au JO).

205 Idem.

M. Brian Cowen, président en exercice du Conseil, et M. Chris Patten, membre de la Commission responsable des relations externes, prennent la parole avant des présidents des groupes politiques et du président de la commission des affaires étrangères.



Le président Cox remet le prix Sakharov 2003 à Kofi Annan, secrétaire général des Nations Unies, lors de la cérémonie solennelle du 29 janvier 2004. À droite : Julian Priestley, secrétaire général du Parlement européen.

Kofi Annan

2003 Sakharov Prize



Creation: Absolute Agency - www.absolute-agency.be





THE SECRETARY-GENERAL

PE - COURRIER EP - ENTRÉE
23.02.2004
N° 2576

10 February 2004

Excellency, *and Dear Pat,*

Following my recent visit to Brussels, I should like to convey once again my profound gratitude to the European Parliament for awarding the prestigious Sakharov Prize to the United Nations. I was deeply honoured to receive the Prize on behalf of my fallen colleagues and the Organization, during what was a beautiful and moving ceremony.

I am also grateful to have had the opportunity to meet you and to discuss with you issues of mutual concern, including recent developments in Iraq and Cyprus. I attach great importance to the ties between the European Parliament and the United Nations. The Parliament's strong message of support for the work of the United Nations, expressed in its resolution on European Union-United Nations cooperation, was highly appreciated. I look forward to our continued close cooperation.

I should also like to thank you for your kind invitation to deliver the laudatory address at the Charlemagne Award Ceremony in May. I am reviewing my calendar and will revert to you as soon as my schedule for the month of May is finalized.

Finally, allow me to express to you my gratitude for the warm reception accorded to my delegation, my wife and me at the European Parliament and for your very thoughtful gift, which shall serve as a delightful reminder of my visit.

Please accept, Excellency, the assurances of my highest consideration.

With great appreciation

Kofi
Kofi A. Annan

His Excellency
Mr. Pat Cox
President of the European Parliament
Brussels

2004

En 2004, onze candidatures sont proposées par des groupes politiques ou par au moins 25 députés²⁰⁶ :

- Ingrid Betancourt, députée au parlement colombien, engagée dans le combat en faveur des droits de l'homme et contre la corruption, détenue par les FARC depuis 2002. Candidature proposée par Martin Schulz, au nom du groupe PSE.
- Reporters sans frontières, association qui défend la liberté de la presse à travers le monde, ainsi que tous les journalistes qui ont perdu la vie dans l'exercice de leurs fonctions. Candidature proposée par Graham Watson, au nom du groupe ALDE.
- Enzo Baldoni, Rachel Corrie et Leonid Roshol. M. Baldoni était journaliste italien et activiste en faveur des droits de l'homme, assassiné en Irak, Mme Corrie jeune pacifiste américaine assassinée en voyage en Palestine. M. Roshol, pédiatre russe et fondateur de l'organisation internationale « Brigade internationale de secours d'urgence », particulièrement connu pour ses activités humanitaires en Tchétchénie. Candidature proposée par Francis Wurtz, au nom du groupe GUE/NGL.
- Natalya Estemirova, activiste russo-tchéchène des droits de l'homme, symbole de la résistance tchéchène non-violente. Candidature proposée par Daniel Cohn-Bendit et Monica Frassoni, au nom du groupe Verts/ALE.
- Alexander Yessenin-Volpin, activiste des droits de l'homme en ex-URSS. Candidature proposée par Nigel Farage, au nom du groupe IND/DEM.
- Angelica Edna Calò Livné et Samar Sahhar, deux citoyennes d'Israël et de Palestine qui s'efforcent de promouvoir la paix grâce à l'éducation. Candidature soutenue par Mario Mauro (PPE-DE) et autres.
- Association des journalistes de la Biélorussie (ABJ), association engagée dans le domaine de la protection de la liberté d'expression en Biélorussie. Candidature proposée par Michael Gahler (PPE-DE) et autres.
- Václav Havel, ex-président de la Tchécoslovaquie et de la République tchèque, militant en faveur des droits de l'homme. Candidature proposée par Jana Bobošíková (NI) et autres.
- Sergei Kovalev, président de l'institut des droits de l'homme en Russie, un des auteurs de la déclaration des droits de l'homme et du citoyen en Russie. Candidature proposée par Vytautas Landsbergis (PPE-DE) et autres.
- Ibrahim Hussain Zaki, diplomate et ministre au sein du gouvernement de la République des Maldives, défenseur de la paix et de la réconciliation, détenu depuis août 2004 en isolement aux Maldives. Candidature proposée par Nirj Deva (PPE-DE) et autres.
- Mouvement de jeunesse biélorusse « Zubr », militant en faveur des droits de l'homme et libertés fondamentales des citoyens en Biélorussie. Candidature proposée par Rolandas Pavilionis (UEN) et autres.

206 Communication aux membres N° 6/2004 de la commission des affaires étrangères du 21 septembre 2004, PE6 AP PV/AFET.2004 AFET-20041004-1 0020.

Lors de sa réunion du 5 octobre 2004²⁰⁷, la commission des affaires étrangères examine les candidatures pour l'attribution du prix Sakharov. À la suite de deux votes au scrutin secret, le plus grand nombre des suffrages sont recueillis par l'Association des journalistes de la Biélorussie, Natalya Estemirova et Sergei Kovalev, et Ingrid Betancourt.

La conférence des présidents décide²⁰⁸, à l'issue d'un débat et d'un vote, de décerner le prix Sakharov 2004 à l'Association des journalistes de la Biélorussie.

Lors de la séance solennelle de remise du prix, le 14 décembre 2004 à Strasbourg, l'Association biélorusse des journalistes est représentée par une délégation. Le prix Sakharov est remis à Mme Zhanna Litvina, cofondatrice et présidente de l'association.

En s'adressant aux représentants de l'Association des journalistes de la Biélorussie, le président Borrell Fontelles souligne que le prix Sakharov récompense « un groupe de professionnels qui, chaque jour, risquent leur vie pour mettre au jour la vérité et la communiquer aux citoyens ». Rien qu'en 2004, des dizaines de journalistes ont été assassinés et des centaines emprisonnés dans le monde entier. Malgré les attaques régulières des autorités, auxquelles les médias indépendants doivent faire face en Biélorussie, l'Association des journalistes continue à travailler pour la défense de la liberté d'expression²⁰⁹.

Au cours de son discours²¹⁰, Mme Zhanna Litvina souligne que le prix Sakharov est un symbole très important pour son association mais également « un signe de solidarité et de soutien adressé à l'ensemble du mouvement démocratique biélorusse ». Mme Litvina ajoute que, dans une société fermée où les autorités veulent contrôler toute l'information, il est extrêmement important de défendre le droit du citoyen à l'information objective. En Biélorussie, la presse indépendante est pratiquement la seule source d'information libre pour les citoyens. Cependant, pour survivre, cette presse indépendante a besoin du soutien des organisations internationales et européennes.

207 Procès-verbal de la commission des affaires étrangères du 5 octobre 2004, p. 2, PE6 AP PV/AFET.2004 AFET-20041005 0010.

208 Procès-verbal de la conférence des présidents du 28 octobre 2004, pp. 24-26.

209 Intervention de M. Borrell Fontelles, président du Parlement européen, débats du Parlement européen du 14 décembre 2004 (non publiés au JO).

210 Intervention de Mme Zhanna Litvina, représentante de l'association des journalistes de la Biélorussie, débats du Parlement européen du 14 décembre 2004 (non publiés au JO).



Zhanna Litvina, présidente de l' Association des journalistes de la Biélorussie, reçoit le prix Sakharov 2004 de Josep Borrell Fontelles, Président du Parlement européen, lors de la cérémonie du 14 décembre 2004.
© Union européenne, 2004 - PE

Freedom of speech in Belarus

Sakharov Prize **2004** for freedom of thought

Belarusian
Association
of Journalists



2005

En 2005, dix candidatures sont proposées par des groupes politiques ou par au moins 25 députés²¹¹ :

- Hauwa Ibrahim, première avocate du Nigeria du Nord à défendre les femmes et les jeunes condamnés à des peines cruelles et inhumaines sous la charia. Candidature proposée par Martin Schulz, au nom du groupe PSE.
- Reporters sans frontières, organisation internationale qui travaille pour la défense de la liberté de la presse dans le monde entier. Candidature proposée par Graham Watson, au nom du groupe ALDE.
- Yang Zili, Mojtaba Saminebad et (à titre posthume) Zouhair Yahyaoui (candidature commune), au nom des cyberdissidents en Chine, en Iran et en Tunisie, pour la mise en évidence sur Internet des violations des droits de l'homme dans des pays à régime autoritaire. Candidature proposée par Daniel Cohn-Bendit et Monica Frassoni, au nom du groupe Verts/ALE.
- Mukhtar Mai, victime d'un crime d'honneur à Meerwala, un petit village pakistanais, symbole de la lutte pour les droits des femmes au Pakistan. Condamnée, en 2002, par le conseil du village à un viol collectif afin de réparer l'outrage commis par son frère. Candidature proposée par André Brie et Francis Wurtz au nom du groupe GUE/NGL.
- Alexander Yessenin-Volpin et Sergei Kovalev (candidature commune). Respectivement défenseur de la liberté intellectuelle dans l'ex-URSS et ancien dissident et cofondateur du groupe d'initiative pour la défense des droits de l'homme dans l'ex-URSS, président de la Memorial Society et de la fondation Sakharov en Russie. Candidature proposée par Nigel Farage et Jens-Peter Bonde au nom du groupe IND/DEM.
- Gunārs Astra (à titre posthume), dissident soviétique, défenseur de la démocratie, de la liberté et des droits de l'homme en Lettonie sous le régime soviétique. Candidature proposée par Brian Crowley, au nom du groupe UEN.
- Les « Dames en blanc » (Damas de Blanco), mouvement d'opposition pacifique à Cuba, groupe de femmes qui protestent contre l'emprisonnement de leurs époux, manifestant chaque semaine vêtues de blanc pour symboliser la paix et l'innocence de leurs maris, prisonniers politiques. Candidature proposée par Gerardo Galeote Quecedo (PPE-DE) et José Ribeiro e Castro (PPE-DE) et autres.
- Ibrahim Adam Mudawi, fondateur de la « Sudan Social Development Organization », une ONG engagée dans la défense des droits de l'homme et l'instauration de la paix au Soudan, notamment dans la région du Darfour. Candidature proposée par Simon Coveney (PPE-DE) et autres.
- Daniel Barenboim, pianiste et chef d'orchestre de nationalité argentine et israélienne. Cofondateur du « West-Eastern Divan Orchestra » pour promouvoir la paix et le dialogue entre les Arabes et les Israéliens via le langage de la musique. Candidature proposée par Erna Hennicot-Schoepges (PPE-DE) et autres.

211 Communication aux membres de la commission des affaires étrangères et de la sous-commission des droits de l'homme du 13 septembre 2005, PE6 AP PV/AFET.2004 DROI-20051003 0030.

- Aminatou Haidar, militante pour l'amélioration des droits de l'homme au Sahara occidental, prisonnière politique arrêtée lors d'une manifestation en juin 2005 au Maroc. Candidature proposée par Karin Scheele (PSE) et autres.

Lors de sa réunion du 26 septembre 2005²¹², la commission des affaires étrangères établit, à l'issue de deux tours de vote, la liste des trois candidats sélectionnés : Les Dames en blanc, Mme Hauwa Ibrahim et Reporters sans frontières.

Un mois plus tard, la conférence des présidents décide, à l'issue d'un unique vote, de décerner le prix Sakharov 2005 conjointement aux trois candidats²¹³. C'est la première fois dans l'histoire du prix Sakharov que les trois candidats proposés par la commission politique, puis par la commission des affaires étrangères, sont nommés lauréats.

La cérémonie de remise du prix Sakharov 2005 a lieu le 14 décembre 2005 à Strasbourg. Deux lauréats y sont présents : Mme Hauwa Ibrahim, avocate nigérienne, et Reporters sans frontières, représenté par son secrétaire général, M. Robert Ménard. Les « Dames en blanc » n'ayant pas obtenu d'autorisation de quitter Cuba, sont représentées par Mme Blanca Reyes, une ancienne « dame en blanc ».

Au cours de son discours, le président Borrell Fontelles souligne que le Parlement européen a longtemps soutenu ces candidats, dont le point commun est la défense de dignité de l'homme et de la liberté. Le Parlement a suivi leur lutte : les manifestations pacifiques des Dames en blanc à La Havane, le travail de Mme Ibrahim pour faire de son pays un état de droit, dans lequel chaque personne a droit à un procès équitable et à une éducation, le combat de Reporters sans frontières en faveur de la liberté d'information.²¹⁴

Tous les lauréats ou leurs représentants prennent la parole lors de la cérémonie²¹⁵.

Mme Reyes transmet le message des Dames en blanc : le prix « nous incite à continuer de défendre l'innocence de nos êtres chers avec encore plus de courage et à exiger leur libération immédiate et inconditionnelle ». À la fin de son discours, elle cite les noms des signataires du message : Laura Poyán, épouse d'Héctor Maceda ; Miriam Leyva, épouse d'Óscar Espinosa Chepe ; Berta Soler, épouse d'Ángel Moya ; Loida Valdés, épouse d'Alfredo Felipe Fuentes ; Julia Núñez, épouse d'Adolfo Fernández Saiz.

En 1999, douze états du Nigeria ont institué le système juridique de la charia. Depuis cette date, Mme Ibrahim a contribué à défendre 90 victimes de ce système, dont des femmes accusées d'adultère et condamnées à mort par lapidation, telles que Safya Hussaini et Amina Lawal. Lors de son discours, elle souligne que ce sont des victimes sans pouvoir et sans voix. Grâce au prix Sakharov, l'attention du monde est tournée vers elles, « leur cause est connue et soutenue ».

212 Procès-verbal de la commission des affaires étrangères du 26 septembre 2005, p. 2, PE6 AP PV/AFET.2004 AFET-20050926 0010.

213 Procès-verbal de la conférence des présidents du 26 octobre 2005, pp. 15-16.

214 Intervention du président Borrell Fontelles, débats du Parlement européen du 14 décembre 2005.

215 Interventions de Blanca Reyes, d'Hauwa Ibrahim et de Robert Ménard, débats du Parlement européen du 14 décembre 2005.

M. Ménard, secrétaire général de Reporters sans frontières, rappelle les journalistes tués et détenus en Irak : « À travers nous, c'est à eux que vous rendez hommage ». Il félicite le Parlement européen pour ce qu'il a fait pour défendre Florence Aubenas, journaliste française retenue en otage en Irak, mais il y a « d'autres Florence Aubenas, [--] qui n'appartiennent pas à de grands médias occidentaux, qui ne sont pas des Occidentales ». Et dans ces cas, les députés et les journalistes se mobilisent beaucoup moins, « comme s'il y avait deux poids et deux mesures, comme s'il y avait des vies qui valent plus que d'autres, comme s'il y avait des libertés qui nous touchent et d'autres libertés qui ne nous touchent pas. Il faut absolument que cela cesse ».

Le 23 avril 2013, les Dames en blanc sont finalement autorisées à se rendre au Parlement européen à Bruxelles pour recevoir personnellement le prix Sakharov qui leur a été décerné presque huit ans plus tôt. Le prix est présenté lors d'une cérémonie spéciale pendant une réunion conjointe des commissions des affaires étrangères et du développement et de la sous-commission « droits de l'homme », en présence du président Schulz.²¹⁶

216 Procès-verbal de la commission des affaires étrangères du 22 avril 2013.



Le président Borrell Fontelles avec les trois lauréats 2005 lors de la cérémonie du 14 décembre 2005 : [de g. à d.] Blanca Reyes, représentante des Dames en blanc, Robert Ménard, représentant de Reporters sans frontières, et Hauwa Ibrahim.



Les Dames en blanc, colauréates 2005, visitent finalement le Parlement européen le 23 avril 2013.

PRIX SAKHAROV 2005

Pour la liberté de l'esprit

Il y a des voix qui nous éclairent



Dames en blanc
pour leur action en
faveur des prisonniers
politiques à Cuba



Hauwa Ibrahim pour
la défense des femmes
et enfants accusés par
la loi de la Charia



**Reporters sans
frontières** pour son
combat pour la liberté de
la presse dans le monde



Sa
kha
rov

www.europarl.eu.int

2006

En 2006, dix candidatures sont proposées par des groupes politiques ou par au moins 37 députés²¹⁷ :

- Ingrid Betancourt, membre du parlement colombien, engagée dans le combat pour mettre un terme à la guerre civile par la négociation, enlevée par les FARC en février 2002. Candidature proposée par Marie-Arlette Carlotti (PSE) et autres.
- Toutes les personnes qui luttent pour la libération des otages en Colombie. Candidature proposée par Monica Frassoni et Daniel Cohn-Bendit, au nom du groupe Verts/ALE, et soutenue par José Ignacio Salafranca Sánchez-Neyra (PPE-DE), Fernando Fernández Martín (PPE-DE), Frédérique Ries (ALDE) et autres.
- Projet Fulda-Mosocho du professeur Muthgard Hinkelmann-Toewe, qui lutte contre l'excision féminine, en collaboration avec l'association VividCom, dans la région de Mosocho au Kenya. Candidature proposée par Alexander Alvaro (ALDE) et autres députés.
- Vladimir Kozlov, chef de l'opposition en République de Mari El, combattant pour les droits des minorités, notamment la minorité finno-ougrienne des Maris en Russie. Candidat nommé par Toomas Hendrik Ilves (PSE) et autres députés.
- Monseigneur Erwin Kräutler, militant pour les minorités indigènes et pour la préservation de la forêt tropicale au Brésil et dans l'ensemble de l'Amazonie. Candidat nommé par Herbert Bösch (PSE) et autres.
- Somaly Mam, fondatrice de l'organisation AFESIP (« Agir pour les femmes en situation précaire »), militante contre la prostitution des enfants, le trafic de femmes et d'enfants et l'esclavage sexuel au Cambodge et en Asie du Sud-Est. Candidate nommée par Graham Watson au nom du groupe ALDE, sur une proposition de Jules Maaten (ALDE).
- Alexandre Milinkievitch, chef de l'opposition en Biélorussie, candidat aux élections présidentielles de mars 2006 contre le président Loukatchenko. Candidat nommé par Jacek Saryusz-Wolski, au nom du groupe PPE-DE, et par Brian Crowley, au nom du groupe UEN.
- Ghassan Tuani, journaliste, diplomate et homme politique libanais, ambassadeur auprès de l'ONU, député de Beyrouth. Candidat nommé, en hommage à cinq personnalités libanaises assassinées en 2005²¹⁸, par Martin Schulz, au nom du groupe PSE, sur une proposition de Béatrice Patrie, Véronique De Keyser et autres, et par Francis Wurtz, au nom du groupe GUE/NGL.
- Mesfin Woldemariam, universitaire, militant en faveur des droits de l'homme, membre fondateur du conseil éthiopien des droits de l'homme (EHRCO). Candidat nommé par Ana Gomes (PSE) et autres.
- Femmes en noir de Belgrade, mouvement en faveur de la réconciliation des nations et des ethnies dans l'ancienne Yougoslavie. Candidature proposée par Jelko Kacin (ALDE) et autres.

217 Communication aux membres de la commission des affaires étrangères, de la commission du développement et de la sous-commission des droits de l'homme du 12 septembre 2006, PE6 AP PV/AFET.2004 AFET-20060912 0040.

218 Gebrane Tuani, Rafik Hariri, Basil Fleihan, Samir Kassir et George Hawi.

Conformément à l'article 7 du statut du prix Sakharov, tel que modifié le 14 juin 2006²¹⁹, la commission des affaires étrangères et la commission du développement sélectionnent ensemble, par un vote, les trois candidats « finalistes ». Ainsi, pour la première fois, la liste des trois candidats est établie lors d'une réunion commune des deux commissions, qui les sélectionnent à l'issue de deux tours de votes. Les candidatures proposées à la conférence des présidents sont : toutes les personnes qui luttent pour la libération des otages enlevés en Colombie, M. Alexandre Milinkievitch et M. Ghassan Tueni. Le dernier obtient le plus grand nombre de suffrages.²²⁰

La conférence des présidents se réunit le 26 octobre 2006²²¹. Les présidents des groupes discutent l'interprétation qui peut être donnée à l'expression « le lauréat final » de l'article 7 du statut modifié²²². Tous les trois candidats recueillent des voix mais finalement, après deux tours de vote, M. Milinkievitch est élu, par majorité, lauréat du prix Sakharov 2006.

La cérémonie solennelle de remise du prix est organisée le 12 décembre 2006, en présence de M. Milinkievitch, dirigeant des Forces démocratiques unifiées de l'opposition biélorusse.

En s'adressant au lauréat 2006, le président Borrell Fontelles rappelle les élections présidentielles biélorusses du mois de mars qui « n'ont été ni libres ni équitables » et lors desquelles M. Milinkievitch a eu « le courage de défier le dernier régime dictatorial d'Europe ». En décernant le prix Sakharov à ce scientifique et leader de l'opposition, le Parlement européen le décerne « à l'espoir d'un Belarus démocratique et à tous ceux qui luttent à [ses] côtés pour faire que le rêve de liberté devienne réalité ».²²³

M. Milinkievitch dédie le prix Sakharov à tous ses compatriotes, à tous ceux qui « ont été en mars dernier sur la place de Minsk, qui ont été jetés dans les prisons, expulsés des universités et des lieux de travail », aux prisonniers politiques de son pays, à tous ceux qui continuent à défendre le droit fondamental de vivre dans un pays libre. Il invite l'Europe à ne pas baisser les bras devant la situation difficile de son pays : « Vous pouvez faire beaucoup ! Vous pouvez nous aider à casser le blocus informationnel, à briser la vision bornée du monde imposée à mes compatriotes par la propagande gouvernementale, à créer un espace public propice à un débat citoyen ouvert où vont se retrouver les auteurs indépendants, les intellectuels et les autorités morales. Ceci va sans aucun doute contribuer au développement plus rapide de la société civile au Bélarus ».²²⁴

219 Procès-verbal de la conférence des présidents du 14 juin 2006, p. 20.

220 Procès-verbal de la réunion commune de la commission des affaires étrangères et de la commission du développement du 25 septembre 2006, PE6 AP PV/AFET.2004 AFET-20060925 0010.

221 Réunion de la conférence des présidents du 26 octobre 2006, pp. 19-23.

222 « -- une liste de trois candidats classés par ordre alphabétique, parmi lesquels la conférence des présidents retiendra le lauréat final », Statut du « prix Sakharov pour la liberté de l'esprit » du 15 mai 2003, modifié le 14 juin 2006. La décision de la conférence des présidents du 14 juin 2006 stipule : « le prix sera décerné à un(e) seul(e) lauréat(e) », procès-verbal de la conférence des présidents du 14 juin 2006, p. 24-25.

223 Intervention du président Borrell Fontelles, débats du Parlement européen du 12 décembre 2006.

224 Intervention de M. Milinkievitch, débats du Parlement européen du 12 décembre 2006.



Le président Borrell Fontelles remet le prix Sakharov 2006 à Alexandre Mliukievitch lors de la cérémonie du 12 décembre 2006.



PARLEMENT EUROPÉEN



PRIX SAKHAROV 2006
POUR LA LIBERTÉ DE L'ESPRIT

DÉCERNÉ À

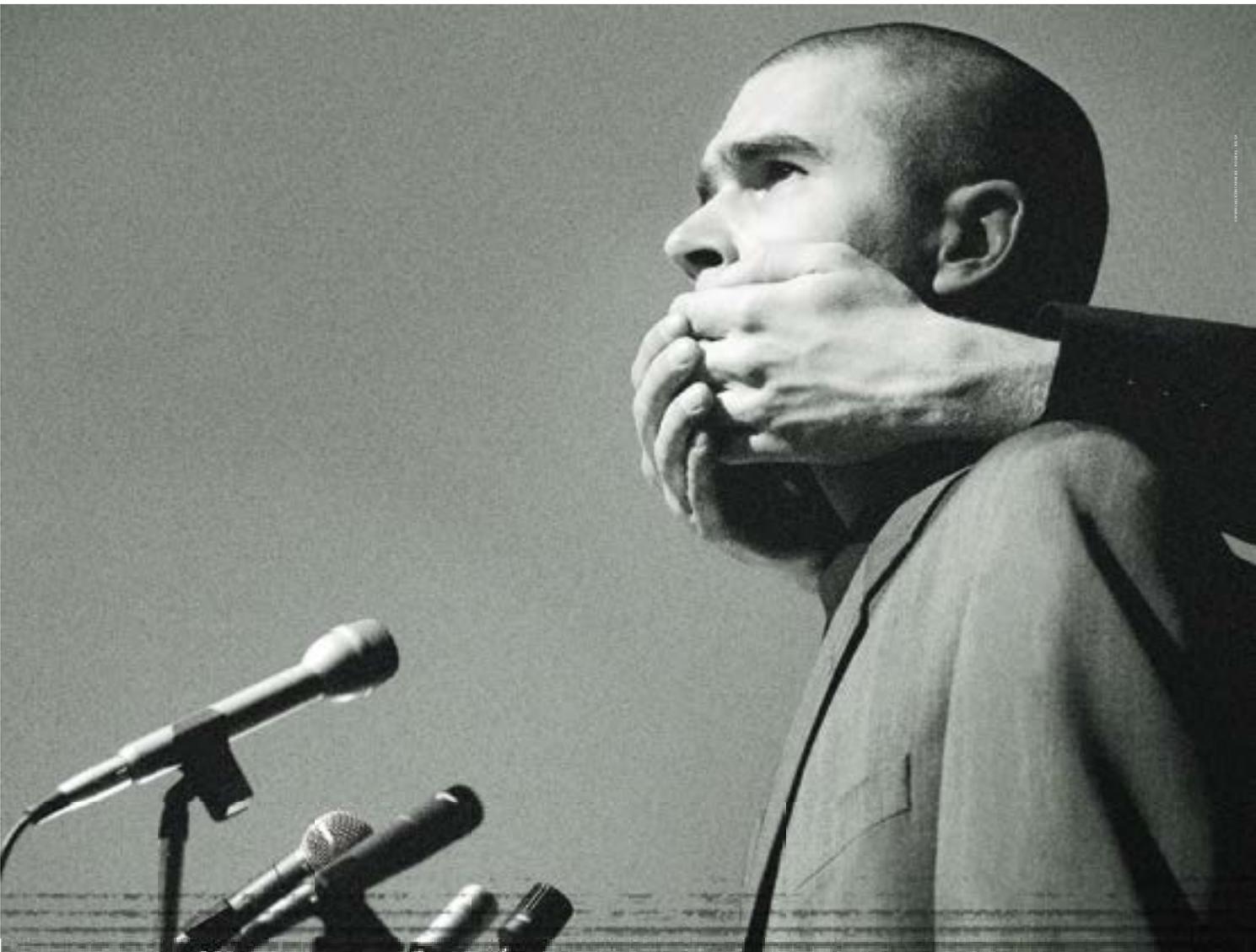
ALEXANDRE
MILINKIEVITCH

EN RECONNAISSANCE
DE SON COMBAT
EN FAVEUR DE LA DÉMOCRATIE
EN BIÉLORUSSIE

12 DÉCEMBRE 2006

JOSEP BORRELL FONTELLES
PRÉSIDENT





2006

ПРЭМІЯ ІМЯ А. САХАРАВА ЗА СВАБОДУ ДУМКІ

АЛЯКСАНДР МІЛІНКЕВІЧ



PARLAMENTO EUROPEO
EVROPSKY PARLAMENT EUROPA-PARLAMENTET
EUROPÄISCHES PARLAMENT
EUROOPA PARLAMENT EYROPÄIKO KoinovoyiO
EUROPEAN PARLAMENT
PARLAMENT EUROPEEN PARLAMENTO EUROPEO
EUROPAS PARLAMENTIS
EUROPOS PARLAMENTAS IL-PARLAMENT EWROPEW
EUROPEES PARLAMENT PARLAMENT EUROPEJSKI
PARLAMENTO EUROPEU
EUROPŤSKY PARLAMENT EVROPSKI PARLAMENT
EUROOPAN PARLAMENTTI
EUROPAPARLAMENTET

www.europarl.europa.eu
ЭУРАПЕЙСКИ ПАРЛЯМЭНТ

2007

En 2007, cinq candidatures sont proposées par des groupes politiques ou par au moins 40 députés²²⁵ :

- Sa Sainteté le Patriarche œcuménique Bartholomée 1^{er}, le patriarche œcuménique de Constantinople, défenseur de la liberté de culte et du dialogue des communautés religieuses en Turquie. Candidature proposée par Philip Claeys, au nom du groupe ITS.
- Zeng Jinyan et Hu Jia, « enfants de Tian'anmen », jeune couple chinois. Zeng Jinyan est une blogueuse qui poste régulièrement des textes sur les violations des droits de l'homme en Chine, Hu Jia mène un combat en faveur de l'environnement et contre le sida. Candidature proposée par Monica Frassoni et Daniel Cohn-Bendit, au nom du groupe Verts/ALE.
- Malalai Joya, activiste afghane des droits de la femme, élue au parlement afghan en 2005, elle est suspendue de ses fonctions en 2007 après avoir dénoncé les « seigneurs de la guerre » au parlement du pays. Candidature proposée par Vittorio Agnoletto, André Brie et Tobias Pflüger, au nom du groupe GUE/NGL.
- Salih Mahmoud Osman, avocat des droits de l'homme qui travaille pour l'organisation soudanaise contre la torture en proposant une assistance juridique gratuite aux victimes de la guerre civile de son pays. Candidature proposée conjointement par Josep Borrell Fontelles (PSE), Thierry Cornillet (ALDE), José Ribeiro e Castro (PPE-DE), Frithjof Schmidt (Verts/ALE), Jürgen Schröder (PPE-DE) et 177 autres membres de divers groupes politiques, ainsi que par Annemie Neyts-Uyttebroeck et Marco Cappato au nom du groupe ALDE.
- Anna Politkovskaya, journaliste russe, activiste des droits de l'homme connue pour son opposition au conflit tchétchène, assassinée en octobre 2006. Candidature proposée, à titre posthume, par Joseph Daul, au nom du groupe PPE-DE.

Au cours de la première réunion commune des commissions se tenant le 11 septembre 2007²²⁶, les candidats nommés sont présentés. Lors de la réunion du 24 septembre²²⁷, le groupe ITS retire la candidature de sa Sainteté le Patriarche œcuménique Bartholomée 1^{er}. À l'issue d'un seul vote, les commissions sélectionnent les trois candidats à être présentés à la conférence des présidents: M. Salih Mahmoud Osman, Mme Anna Politkovskaya ainsi que Mme Zeng Jinyan et M. Hu Jia (candidature conjointe). Lors du vote, M. Mahmoud Osman recueille le plus grand nombre de suffrages.

La conférence des présidents, se réunissant le 25 octobre 2007²²⁸, décide, à l'unanimité, du lauréat du prix Sakharov 2007. Le même jour, le président Pöttering annonce le nom du lauréat devant l'assemblée : « Pour son engagement en faveur des victimes

225 Communication aux membres de la commission des affaires étrangères, de la commission du développement et de la sous-commission « droits de l'homme » du 6 septembre 2007, PE6 AP PV/AFET.2004 AFET-20070924 0030.

226 Procès-verbal de la commission des affaires étrangères, de la sous-commission « droits de l'homme » et de la commission du développement du 11 septembre 2007, PE6 AP PV/AFET.2004 DROI-20070911 0010.

227 Procès-verbal de la commission des affaires étrangères et de la commission du développement du 24 septembre 2007, PE6 AP PV/AFET.2004 AFET-20070924 0010.

228 Procès-verbal de la conférence des présidents du 25 octobre 2007, pp. 12-13.

trop longtemps oubliées du Darfour, la conférence a décidé de remettre le prix à Salih Mahmoud Osman »²²⁹.

La cérémonie solennelle de remise du prix a lieu le 11 décembre 2007, en présence du lauréat et de son épouse.

Lors de son discours, le président Pöttering rappelle que la décision des présidents des groupes politiques a été unanime quant au choix du lauréat 2007 : « Le Parlement européen a de la sorte réaffirmé sa solidarité avec le peuple du Darfour ainsi que sa conviction qu'une solution durable ne pourra être trouvée pour cette région que par la justice, la démocratie et le respect des droits de l'homme ». En effet, le travail de Salih Mahmoud Osman ne se limite pas à l'assistance juridique aux victimes. Le président souligne son engagement, en tant que membre de l'opposition au parlement soudanais depuis 2005, à promouvoir une véritable réforme du système judiciaire du pays.²³⁰

Lors de son discours, Salih Mahmoud Osman se dit fier d'accepter le prix au nom de tous les autres candidats de l'année. Concernant la situation au Darfour, il transmet un message à l'Union européenne : les civils innocents de sa région, les milliers de gens torturés, les quatre millions de gens déplacés de force, ont besoin d'une position européenne forte et unie, car « jusqu'ici nous n'avons vu aucune action concrète pour faire face à la situation de manière intensive et ciblée ». L'Europe doit mettre plus de pression sur le gouvernement soudanais et redoubler ses efforts pour amener les rebelles et le gouvernement soudanais autour de la table des négociations pour la paix. De plus, il demande à l'Europe d'encourager la promotion de l'État de droit dans son pays, « afin que tous les Soudanais puissent jouir de leurs droits individuels et collectifs ».²³¹

229 Intervention du président Pöttering, débats du Parlement européen du 25 octobre 2007.

230 Intervention du président Pöttering, débats du Parlement européen du 11 décembre 2007.

231 Intervention de M. Salih Mahmoud Osman, débats du Parlement européen du 11 décembre 2007.



Hans-Gert Pötering, Président du Parlement européen, remet le prix Sakharov 2007 à Salih Mahmoud Osman lors de la cérémonie du 11 décembre 2007, en présence de l'épouse du lauréat. © Union européenne, 2007 - PE

جائزة سكاروف حرية الفكر

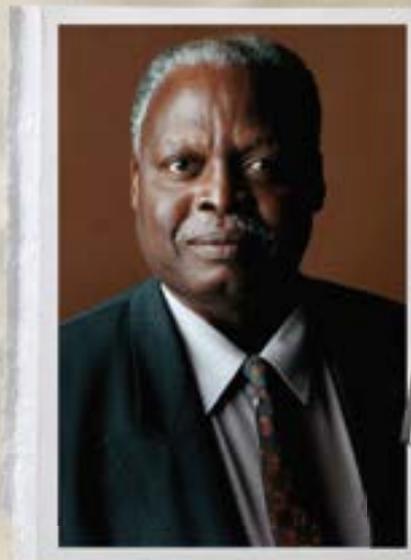
www.europarl.europa.eu



صالح محمود محمد
عثمان، محام،
أمل حقوق الإنسان في دارفور

جائزة
سكاروف
2007

Sa
kha
rov
2007



2008

En 2008, la 20^{ème} année du prix Sakharov, huit candidatures sont proposées par des groupes politiques ou par au moins 40 députés²³² :

- Ingrid Betancourt, candidate en 2002 aux élections présidentielles en Colombie, enlevée par les FARC et retenue en captivité pendant 2 321 jours. Candidate nominée par Martin Schulz, au nom du groupe PSE.
- Sa Sainteté le 14^{ème} Dalaï Lama, défenseur des droits de l'homme et du dialogue interculturel au Tibet et dans le monde. Candidature proposée par Cristiana Muscardini, au nom du groupe UEN, et par Piia-Noora Kauppi (PPE-DE), Aloyzas Sakalas (PSE) et 39 autres.
- Centre européen des droits des Rom (« European Roma Rights Centre », ERRC), ONG qui défend les droits fondamentaux des Rom et combat le racisme contre ces communautés. Candidature proposée par Vittorio Agnoletto, au nom du groupe GUE/NGL.
- Hu Jia, « au nom des voix de Chine et du Tibet réduites en silence », défenseur chinois des droits de l'homme emprisonné depuis décembre 2007, militant dans le domaine du sida et pour la protection de l'environnement. Candidature proposée par Graham Watson, au nom du groupe ALDE, et par Monica Frassoni et Daniel Cohn-Bendit, au nom du groupe Verts/ALE, ainsi que par 55 autres.
- Alexandre Kozouline, prisonnier politique biélorusse, ancien candidat d'opposition aux élections présidentielles. Candidat nommé par Jacek Protasiewicz (PPE-DE), Jan Marinus Wiersma (PSE) et 44 autres.
- Abbé Apollinaire Malu Malu, prêtre catholique, président de la commission électorale nationale indépendante de la République démocratique du Congo, activiste en faveur des droits des minorités et du dialogue entre différents groupes ethniques. Candidat proposé par Luisa Morgantini (GUE/NGL), Alain Hutchinson (PSE), Jürgen Schröder (PPE-DE), Johan Van Hecke (ALDE) et 44 autres.
- Mikhaïl Trepachkine, avocat russe, militant pour les droits de l'homme en Russie, emprisonné en 2003. Candidat proposé par Gerard Batten, au nom du groupe IND/DEM.
- Morgan Tsvangirai, dirigeant du mouvement pour le changement démocratique (MDC) au Zimbabwe, défenseur de la démocratie et des droits de l'homme. Candidat proposé par Luís Queiró (PPE-DE) et 96 autres.

Au cours de la réunion conjointe des deux commissions responsables du 22 septembre 2008²³³, le groupe PSE retire la candidature de Mme Betancourt. À l'issue d'un vote consultatif, il est décidé de ne pas procéder à un second tour de votes et la liste suivante est arrêtée : Hu Jia, Alexandre Kozouline et Abbé Apollinaire Malu Malu.

²³² Communication aux membres de la commission des affaires étrangères, de la sous-commission « droits de l'homme » et de la commission du développement du 4 septembre 2008, PE6 AP PV/AFET.2004 AFET-20080908 0090.

²³³ Procès-verbal de la commission des affaires étrangères et de la commission du développement du 22 septembre 2008, PE6 AP PV/AFET.2004 AFET-20080922 0010.

La conférence des présidents, en se réunissant le 23 octobre 2008²³⁴, décide d'attribuer le prix Sakharov 2008 à M. Hu Jia. Par la même occasion, elle critique toute tentative de certains gouvernements de pays tiers à influencer la décision du Parlement européen en faisant pression sur ses députés.

Le président Pöttering annonce la décision le jour même devant le Parlement européen²³⁵ : « En décernant le prix Sakharov à Hu Jia, le Parlement européen reconnaît de manière ferme et résolue le combat quotidien pour la liberté de tous les défenseurs des droits de l'homme en Chine ».

La cérémonie de remise du prix a lieu le 17 décembre 2008. C'est un événement particulier, car, à l'occasion du vingtième anniversaire du prix Sakharov et du 60^{ème} anniversaire de la déclaration universelle des droits de l'homme, le Parlement souhaite la bienvenue à un grand nombre d'anciens lauréats du prix Sakharov. En effet, le Parlement européen vient de créer, la veille, un réseau Sakharov ayant pour but de promouvoir les activités des lauréats anciens et nouveaux.

La plupart des lauréats sont présents en personne : Adem Demaçi (lauréat 1991), les Mères de la place de Mai, représentées par Hebe Pastor de Bonafini (lauréat 1992), Oslobodenje, représenté par Lidija Korać (lauréat 1993), Taslima Nasreen (lauréate 1994), Leyla Zana (lauréate 1995), Wei Jingsheng (lauréat 1996), l'association ¡Basta Ya!, représentée par José María Alemán Amundarain (lauréat 2000), Dom Zacarias Kamwenho (colauréat 2001), l'Association biélorusse des journalistes, représentée par Zhanna Litvina (lauréate 2004), Hauwa Ibrahim (colauréate 2005), l'association Reporters sans frontières, représentée par Jean-François Julliard (colauréate 2005), Alexandre Milinkievitch (lauréat 2006) et Salih Mahmoud Osman (lauréat 2007).

Pour d'autres lauréats, il a été impossible, encore une fois, de se rendre à Strasbourg. En résidence surveillée dans son pays, Aung San Suu Kyi, lauréate 1990, est représentée par Zoya Phan. Interdits de voyage par les autorités cubaines, Oswaldo José Payá Sardiñas (lauréat 2002) est représenté par son neveu Adam Mascaró Payá et les Dames en blanc (colauréat 2005) par Mme Blanca Reyes.

Incarcéré depuis décembre 2007, Hu Jia n'est pas présent à la cérémonie pour recevoir son prix Sakharov. Une chaise vide est installée pour lui au milieu de l'hémicycle. Privé de son passeport, Zeng Jinyan, l'épouse du lauréat, ne peut, elle non plus, quitter la Chine. Elle livre néanmoins au Parlement européen un message vidéo, au nom de son mari. Lors de sa communication, Zeng Jinyan annonce qu'elle a l'intention de respecter le souhait de son mari et d'utiliser la récompense financière du prix Sakharov afin de créer une fondation destinée à aider les familles des activistes des droits de l'homme.

Pour célébrer ce moment historique, Mme Elena Bonner a également été invitée à la cérémonie, avec sa fille Tatiana. Lors de son discours, la veuve de M. Sakharov, militante des droits de l'homme âgée de 85 ans, souligne que « -- nous ne devrions

234 Procès-verbal de la conférence des présidents du 23 octobre 2008, pp. 16-17.

235 Intervention du président Pöttering, débats du Parlement européen du 23 octobre 2008.

jamais faire de concessions lorsque les droits de l'homme sont mis en cause », car la défense des droits de l'homme est la base de notre civilisation et de l'humanité dans son ensemble²³⁶.

236 Intervention d'Elena Bonner, débats du Parlement européen du 17 décembre 2008.



Anciens lauréats lors de la cérémonie solennelle du 20ème anniversaire du prix Sakharov le 17 décembre 2008.



Conférence de presse à la suite de la cérémonie de remise du prix Sakharov du 17 décembre 2008. Le président Pöttering est accompagné d'Elena Bonner, veuve d'Andrei Sakharov. Hu Jia, lauréat 2008, emprisonné en Chine, n'a pu se rendre à la cérémonie pour recevoir son prix. © Union européenne, 2008 - PE

Sa
Kha
rov
1988-2008

1988-2008

IL-PREMJU SAKHAROV

GĦAL-LIBERTÀ TAL-#SIEB

2008

Hu Jia



© BELGA/AF7 PHOTO/FRANCK J. BROWN



IL-PARLAMENT EWROPEW

www.europarl.europa.eu/sakharov

2009

En 2009, dix candidatures sont proposées par des groupes politiques ou par au moins 40 députés²³⁷ :

- Izzeldin Abuelaish, gynécologue palestinien exerçant sa profession aussi bien en Israël qu'en Palestine, promoteur de la paix et de la réconciliation entre les deux peuples. Candidat désigné par Véronique De Keyser (S&D), Hans-Gert Pöttering (PPE), Caroline Lucas (Verts/ALE) et 52 autres.
- Fondation Vicente Ferrer, engagée pour la défense et la promotion des droits des minorités en Inde et pour l'éradication de la pauvreté extrême. Candidature proposée par Andrés Perelló Rodríguez (S&D) et 39 autres.
- Dawit Isaak, journaliste et écrivain érythréen, devenu citoyen suédois, emprisonné en 2001 en Érythrée avec plusieurs autres journalistes et politiciens. Candidat désigné par Eva-Britt Svensson, au nom du groupe GUE/NGL, et par Olle Schmidt (ALDE) et 31 autres.
- Mariam Lamizana, ministre de l'action sociale et de solidarité nationale du Burkina Faso, présidente du comité interafricain contre les mutilations génitales féminines (MGF), militante de lutte contre la pauvreté et toutes les formes de violence contre les femmes. Candidate désignée par Francesco Enrico Speroni, au nom du groupe EFD.
- Lyudmila Alexeyeva, Oleg Orlov et Sergei Kovalev, au nom de « Memorial » et tous les autres défenseurs des droits de l'homme en Russie. Candidats désignés par Rebecca Harms et Daniel Cohn-Bendit au nom du groupe Verts/ALE.
- Memorial, association russe ayant pour objectif de promouvoir les droits de l'homme et la démocratie dans les états post-soviétiques et d'empêcher le retour du totalitarisme. Candidature désignée par Jacek Saryusz-Wolski (PPE) et 59 autres.
- Denis Mukwege, médecin, fondateur et directeur de l'hôpital de Panzi à Bukavu, en République démocratique du Congo, spécialisé dans la prise en charge des femmes et des filles victimes de viols collectifs. Candidat désigné par Guy Verhofstadt, au nom du groupe ALDE.
- Père Thadeus, Nguyễn Văn Lý, prêtre catholique vietnamien, militant en faveur de la démocratie au Vietnam, ce qui lui a valu près de 15 ans de prison. Candidat désigné par Michael Gahler (PPE) et 44 autres.
- Shadi Sadr, avocate et journaliste iranienne, activiste en faveur des droits de l'homme, spécialement engagée dans le combat pour l'abolition de la peine de mort et des lapidations. Candidate désignée par Marietje Schaake (ALDE) et Barbara Lochbihler (Verts/ALE) et 38 autres.
- Roberto Saviano, journaliste et écrivain italien, menacé par la mafia italienne à la suite de ses attaques contre le crime organisé. Candidat désigné par Sonia Alfano (ALDE) et 39 autres.

²³⁷ Communication aux membres de la commission des affaires étrangères, de la commission du développement et de la sous-commission « droits de l'homme » du 21 septembre 2009, <http://www.europarl.europa.eu/committees/fr/home.html>.

Les candidatures sont présentées lors de la réunion commune des commissions responsables du 28 septembre 2009²³⁸, le vote est organisé lors de la réunion du 6 octobre 2009²³⁹. Les trois candidats ayant obtenu le plus grand nombre de voix sont les suivants : Dr. Izzeldin Abuelaish, M. Dawit Isaak et Memorial (Oleg Orlov, Sergei Kovalev et Lyudmila Alexeyeva).

Au cours de sa réunion du 22 octobre 2009²⁴⁰, la conférence des présidents décide, à l'unanimité, de décerner le prix Sakharov 2009 à Memorial, l'organisation promouvant les droits de l'homme dans les états post-soviétiques. Lorsque le président Buzek annonce le nom du lauréat au cours de la séance plénière, il exprime l'espoir du Parlement européen « que nous contribuerons ainsi à mettre un terme au cycle de terreur, d'incertitude et de violence qui plane sur les défenseurs des droits de l'homme en Fédération de Russie »²⁴¹.

Vingt ans après la mort d'Andrei Sakharov, le prix portant son nom est ainsi attribué à l'une des associations qu'il a lui-même créées. Pendant ses premières années d'existence, Memorial, fondée à la période de la perestroïka, avait pour objectif d'offrir une assistance à des prisonnières politiques victimes des répressions staliniennes.

La cérémonie solennelle de remise du prix Sakharov est organisée le 16 décembre 2009.

Au cours de son discours, le président Buzek se demande ce que M. Sakharov aurait bien pu ressentir en ce jour de cérémonie, s'il avait pu être présent : « [--] serait-il fier, ou éprouverait-il plutôt un sentiment de tristesse, en constatant que la Russie actuelle a encore besoin de telles organisations ? »²⁴².

Lors de la cérémonie, Memorial est représenté par Lyudmila Alexeyeva, Oleg Orlov et Sergei Kovalev. Ce dernier prononce le discours d'acceptation au nom de l'organisation²⁴³. Il invite l'assemblée à observer une minute de silence à la mémoire des toutes les personnes assassinées²⁴⁴, au cours des dernières années, en raison de leur combat pour les droits de l'homme en Russie. Sergei Kovalev souligne que le prix Sakharov ne revient pas exclusivement à Memorial mais à toutes ces personnes disparues et à toute la communauté russe qui lutte en faveur de la défense des droits de l'homme.

À la fin de son intervention, M. Kovalev soumet quelques réflexions sur le nom du prix Sakharov – le prix pour la liberté de pensée. « Comment la pensée ne pourrait-elle

238 Procès-verbal de la commission des affaires étrangères du 28 septembre 2009, p. 4, <http://www.europarl.europa.eu/committees/fr/home.html>.

239 Procès-verbal de la commission des affaires étrangères du 6 octobre 2009, p. 3, <http://www.europarl.europa.eu/committees/fr/home.html>.

240 Procès-verbal de la conférence des présidents du 22 octobre 2009, p. 22.

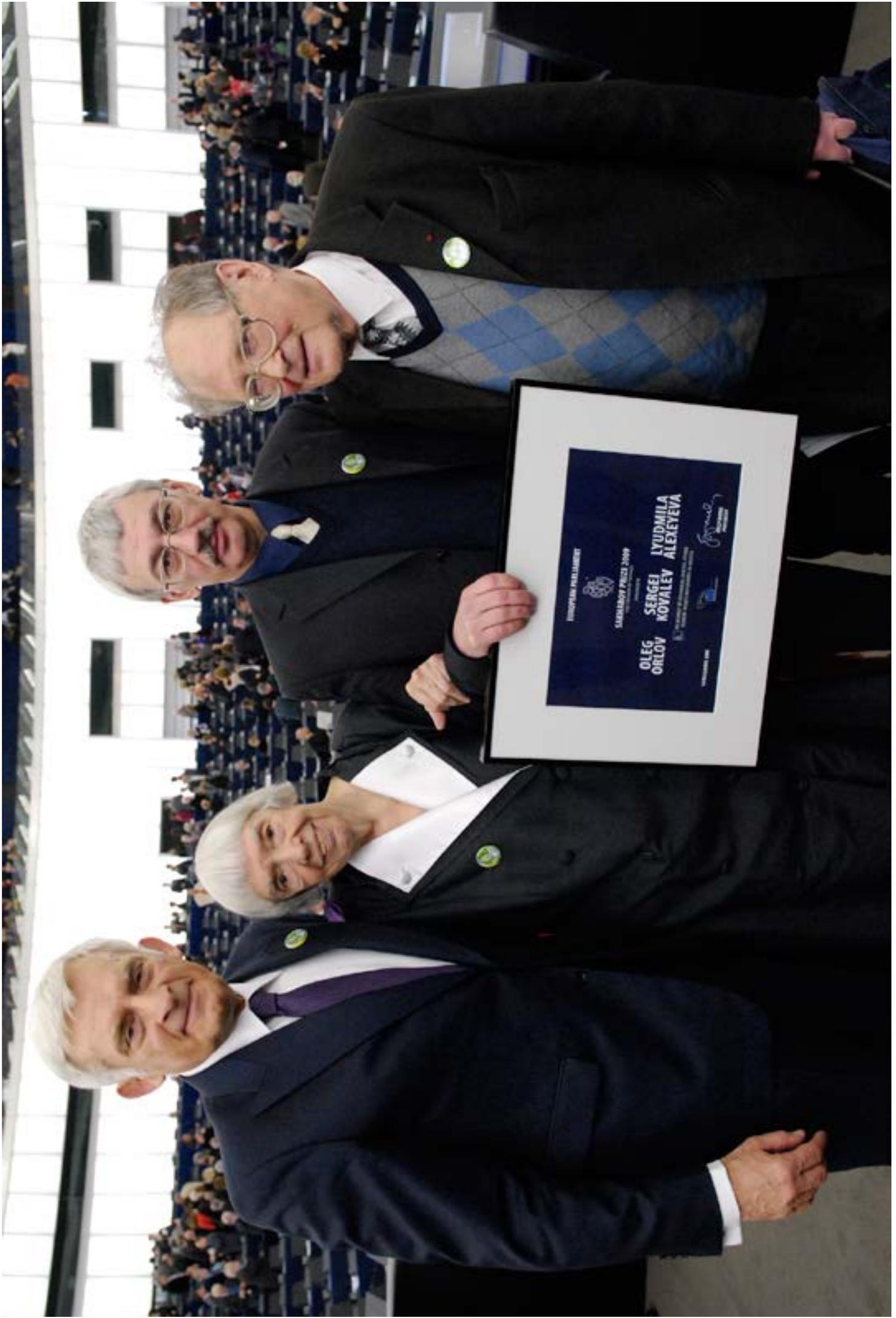
241 Intervention du président Buzek, débats du Parlement européen du 22 octobre 2009.

242 Intervention du président Buzek, débats du Parlement européen du 16 décembre 2009.

243 Intervention de Sergei Kovalev, débats du Parlement européen du 16 décembre 2009.

244 Il cite notamment les noms de Natalya Estemirova, membre de Memorial, assassinée en juillet 2009 en Tchétchénie ; Stanislav Markelov, avocat, tué d'une balle dans la tête en janvier 2009 à Moscou ; Anna Politkovskaya et Anastasia Babourova, journalistes, assassinées à Moscou respectivement en octobre 2006 et en janvier 2009 ; Nikolai Girenko, ethnologue, tué par une balle en juin 2004 à Saint-Pétersbourg ; Farid Babayev, assassiné en novembre 2007 au Dagestan.

pas être libre ? Qui pourrait limiter sa liberté et comment ? Il y a un moyen – c'est la peur qui devient partie intégrante de la personnalité d'une personne et fait en sorte que cette personne pense et aille jusqu'à ressentir les choses comme il est requis. » Comment alors résister à la peur ? « Aussi paradoxal que cela puisse paraître, grâce à la pure et simple liberté de pensée. [-] La liberté de pensée est à la base de toutes les autres libertés. »



Jerzy Buzek, Président du Parlement européen, avec les lauréats 2009, lors de la remise du prix le 16 décembre 2009 : [de g. à d.] Lyudmila Alexeyeva, Oleg Orlov et Sergei Kovalev.



Sa
Kha
rov
2009



OLEG ORLOV
SERGEÏ KOVALEV
LIOUDMILA ALEXEÏEVA

au nom de l'association **MEMORIAL** et de tous les
autres défenseurs des droits de l'homme en Russie



MEMORIAL

2009

PRIX SAKHAROV

POUR LA LIBERTÉ DE L'ESPRIT

www.europarl.europa.eu/sakharov

2010

En 2010, neuf candidatures sont proposées par des groupes politiques ou par au moins 40 députés²⁴⁵ :

- Access, mouvement de citoyens qui aide les défenseurs des droits de l'homme à protéger leurs communications en ligne et à accéder à l'information malgré la censure imposée par les régimes répressifs de leurs pays. Candidature désignée par le groupe ALDE.
- Haytham Al-Maleh, éminent avocat syrien spécialisé dans les droits de l'homme, condamné à trois ans de prison en 2010, à l'âge de 80 ans. Candidature désignée par Heidi Hautala (Verts/ALE) et 44 autres.
- Breaking the Silence (BTS), ONG israélienne, créée en 2004 par des soldats et des vétérans des forces d'armée israéliennes, pour recueillir des témoignages sur le service militaire dans les territoires palestiniens occupés pendant la deuxième intifada. Candidature désignée par Rebecca Harms et Daniel Cohn-Bendit, au nom du groupe Verts/ALE, et par Lothar Bisky, au nom du groupe GUE/NGL.
- Guillermo Fariñas, psychologue et journaliste indépendant cubain, dissident politique en faveur des droits de l'homme à Cuba. Ayant mené, au cours des années, 23 grèves de la faim afin de protester contre le régime cubain, il se déclare prêt à mourir pour la lutte contre la censure à Cuba. Candidature désignée, « au nom de ceux qui luttent à Cuba pour la liberté et les droits de l'homme », par Joseph Daul, José Ignacio Salafranca Sánchez-Neyra, Jaime Mayor Oreja, Jacek Saryusz-Wolski, Jarosław Leszek Wałęsa et Francisco José Millán Mon, au nom du groupe PPE, par le groupe ECR ainsi que par Edvard Kožušník (ECR) et 91 autres.
- Aminatou Haidar, activiste sahraouie luttant pacifiquement pour l'indépendance du Sahara occidental, présidente du CODESA (collectif sahraouie des défenseurs des droits de l'homme). Candidature désignée par Norbert Neuser (S&D), Willy Meyer (GUE/NGL), Raúl Romeva i Rueda (Verts/ALE) et 40 autres.
- Dawit Isaak, journaliste, écrivain et dramaturge érythréen et suédois, emprisonné depuis 2001 en Érythrée pour des raisons politiques. Candidature désignée par Olle Schmidt (ALDE), Cecilia Wikström (ALDE), Marit Paulsen (ALDE), Lena Ek (ALDE) et 37 autres.
- Birtukan Mideksa, femme politique et ancienne juge éthiopienne, dirigeante du parti d'opposition UDJ (Unité pour la démocratie et la justice), prisonnière politique depuis 2008. Candidature désignée par Martin Schulz, au nom du groupe S&D.
- Le père Thadeus Nguyễn Văn Lý, un prêtre catholique vietnamien, promoteur non-violent des droits de l'homme. Candidature désignée par le groupe ECR.
- Portes ouvertes, mission chrétienne non-confessionnelle, créée en 1955, ayant comme objectif de soutenir les chrétiens persécutés à travers le monde. Candidature désignée par le groupe ECR.

²⁴⁵ Communication aux membres de la commission des affaires étrangères, de la commission du développement et de la sous-commission « droits de l'homme » du 28 septembre 2010, <http://www.europarl.europa.eu/committees/fr/home.html>.

Lors de la réunion du 5 octobre 2010²⁴⁶, les commissions responsables présentent les candidats du prix Sakharov et, lors de la réunion du 18 octobre 2010²⁴⁷, procèdent au vote. Les trois candidats sélectionnés sont les suivants : Breaking the Silence, M. Guillermo Fariñas et Mme Birtukan Mideksa.

Lors de sa réunion du 21 octobre 2010²⁴⁸, la conférence des présidents décide d'attribuer le prix Sakharov 2010 à Guillermo Fariñas. À la suite de la réunion, le président Buzek annonce le nom du lauréat devant l'assemblée²⁴⁹ : « Guillermo Fariñas [a été] prêt à sacrifier sa santé et sa vie en faisant pression pour qu'il y ait un changement à Cuba, il a fait des grèves de la faim en contestation et protestation contre l'absence de liberté d'expression à Cuba, portant les espoirs de tous ceux qui se soucient de la liberté, des droits de l'homme et de la démocratie ».

La cérémonie de remise du prix 2010 a lieu le 15 décembre 2010. Cependant, le siège de Guillermo Fariñas reste vide : le lauréat n'a pas reçu d'autorisation de sortir de Cuba. En son absence, le président Buzek dépose son certificat sur une chaise vide, couverte du drapeau cubain, et l'assemblée écoute un discours enregistré à l'avance par le lauréat.

Lors de son discours, le président Buzek souligne la force des personnes telles que Guillermo Fariñas, qui, bien que persécutées et enfermées, « ne cessent de faire retentir leur voix ». Il ajoute que « le rôle du Parlement européen, le rôle de chacun d'entre nous, est d'amplifier cette voix ».²⁵⁰

Dans son message, Guillermo Fariñas remercie le Parlement européen de n'avoir ni abandonné le peuple cubain ni oublié ses souffrances au cours de plus de cinquante ans de lutte pour la démocratie. Il souligne le fait que Cuba devrait remplir cinq conditions avant que l'Europe ne puisse changer sa position vis-à-vis du pays : 1) poursuivre la libération de tous les prisonniers politiques et objecteurs de conscience, 2) arrêter immédiatement toute répression violente des opposants pacifiques, 3) annoncer l'examen et l'abrogation des lois cubaines contraires aux dispositions de la déclaration universelle des droits de l'homme, 4) autoriser, dans la pratique quotidienne, les partis de l'opposition, les médias et les syndicats indépendants, 5) accepter publiquement que les Cubains vivant dans la diaspora aient le droit de participer à la vie sociale, politique, économique et culturelle du pays.²⁵¹

Le 3 juillet 2013, Guillermo Fariñas, accompagné de sa mère, est finalement accueilli au Parlement européen à Strasbourg et le prix Sakharov 2010 lui est personnellement remis lors de la séance plénière. Il remercie pour cette récompense en déclarant : « Nous sommes le changement ». Son poing levé à la fin de son discours signifie la force de l'espoir, l'espoir de connaître un jour un Cuba démocratique.²⁵²

246 Procès-verbal de la commission des affaires étrangères du 5 octobre 2010, p. 3, <http://www.europarl.europa.eu/committees/fr/home.html>.

247 Procès-verbal de la commission du développement du 18 octobre 2010, p. 1, <http://www.europarl.europa.eu/committees/fr/home.html>.

248 Procès-verbal de la conférence des présidents du 21 octobre 2010, p. 13.

249 Intervention du président Buzek, débats du Parlement européen du 21 octobre 2010.

250 Intervention du président Buzek, débats du Parlement européen du 15 décembre 2010.

251 Message enregistré de Guillermo Fariñas, débats du Parlement européen du 15 décembre 2010.

252 Débats du Parlement européen du 3 juillet 2013.



Lors de la cérémonie de remise du prix Sakharov 2010, le 15 décembre 2010, le président Buzek dépose le diplôme du lauréat, Guillermo Fariñas, sur un siège vide, couvert du drapeau cubain.



À la fin de son discours d'acceptation, le 3 juillet 2013, Guillermo Fariñas lève son poing pour marquer la force de l'espoir. © Union européenne, 2013 - PE

ENFOQUE SOBRE LOS
DERECHOS HUMANOS



OPINIÓN



PREMIO SÁJAROV
A LA LIBERTAD DE CONCIENCIA

GUILLERMO FARIÑAS

Sa^{*}
Kha
rov

2010

www.europarl.europa.eu/sakharov

2011

En 2011, cinq candidatures sont proposées par des groupes politiques ou par au moins 40 députés²⁵³ :

- Izzeldin Abuelaish, médecin-obstétricien palestinien qui, ayant perdu ses trois filles lors d'un bombardement ordonné par les forces israéliennes, a créé la fondation « Filles pour la vie » (Daughters for Life Foundation). Candidature désignée par le groupe ECR.
- Le « Printemps arabe » représenté par cinq militants des manifestations des peuples arabes. Mohamed Bouazizi (Tunisie) proteste contre la misère de son pays par une tentative de suicide par immolation en décembre 2010, ce qui déclenche la révolution en Tunisie et dans d'autres pays arabes. Asmaa Mahfouz, jeune militante égyptienne et cofondatrice du mouvement de la jeunesse du 6 avril (« April 6 Youth Movement »), poste sur YouTube un appel de participation à la première manifestation égyptienne en janvier 2011. Ahmed al-Zubair Ahmed al-Sanusi est un dissident âgé de 77 ans et le plus ancien prisonnier politique de Libye. Razan Zaitouneh, l'avocate syrienne, défenseur des droits de l'homme et de la cause des femmes en Syrie, a créé le blog SHRIL (« Syrian Human Rights Information Link ») pour rendre compte des violations des droits de l'homme et des disparitions dans son pays. Ali Farzat est un célèbre caricaturiste syrien qui, dans ses dessins, a critiqué la situation politique de son pays. En août 2011, il est enlevé et battu par des agents des services syriens de sécurité, qui fracturent, entre autre, ses deux mains. Candidature désignée par les groupes PPE, S&D, ALDE et Verts/ALE.
- Dzmitry Bandarenka, cofondateur de la Charte 97, initiative en faveur de la démocratie en Biélorussie, emprisonné après avoir participé à un rassemblement pour la démocratie, le jour des élections présidentielles en décembre 2010. Candidature désignée par le groupe ECR.
- Boris Pahor, écrivain slovène de 98 ans, défenseur des droits de l'homme et de la liberté d'expression. Survivant d'un camp de concentration, il s'oppose au fascisme et à tous les régimes totalitaires. Candidature désignée par Milan Zver (PPE) et 51 autres.
- La Communauté de paix de San José de Apartadó, en Colombie. Les membres de cette communauté, au milieu de la zone de conflit, respectent les valeurs suivantes : non-violence, démocratie, respect pour la vie, préservation de l'environnement. Candidature désignée par le groupe GUE/NGL.

La présentation des candidats a lieu lors de la réunion commune des commissions responsables du 4 octobre 2011²⁵⁴ et le vote lors de la réunion du 20 octobre 2011²⁵⁵. Les trois candidats ayant obtenu le plus grand nombre de suffrages sont les suivants : le

253 Communication aux membres de la commission des affaires étrangères, de la commission du développement et de la sous-commission des droits de l'homme du 20 septembre 2011, <http://www.europarl.europa.eu/committees/fr/home.html>.

254 Procès-verbal de la commission des affaires étrangères du 4 octobre 2011, p. 4, <http://www.europarl.europa.eu/committees/fr/home.html>.

255 Procès-verbal de la commission des affaires étrangères du 20 octobre 2011, p. 1-2, <http://www.europarl.europa.eu/committees/fr/home.html>.

« Printemps arabe », Dzmitry Bandarenka et la Communauté de paix de San José de Apartadó.

Au cours de sa réunion du 27 octobre 2011²⁵⁶, la conférence des présidents décide, par consensus, de décerner le prix Sakharov 2011 au « Printemps arabe » : Mme Asmaa Mahfouz, M. Ahmed al-Zubair Ahmed al-Sanusi, Mme Razan Zaitouneh, M. Ali Farzat et, à titre posthume, M. Mohamed Bouazizi²⁵⁷. À la suite de la réunion, le président Buzek annonce le nom du lauréat à l'assemblée²⁵⁸.

Lors de sa réunion du 8 décembre 2011, la conférence des présidents décide que la récompense financière de prix sera répartie de manière égale entre les quatre lauréats en vie et l'ONG tunisien, Karama, au nom de M. Bouazizi²⁵⁹.

La cérémonie solennelle a lieu le 14 décembre 2011. Ainsi que le président Buzek le rappelle lors de son discours, le Parlement européen décerne le prix Sakharov à ces cinq militants du Printemps arabe afin de reconnaître les efforts de tous ceux qui luttent pour la dignité, pour les libertés fondamentales et pour le changement politique dans le monde arabe.²⁶⁰

Deux lauréats ont été en mesure d'assister à la cérémonie, alors que deux autres, absents, ont transmis leur message au Parlement européen.

Asmaa Mahfouz, jeune militante égyptienne, et Ahmed al-Zubair Ahmed al-Sanusi, ancien prisonnier politique et membre du conseil national de transition en Libye, prennent la parole devant le Parlement européen²⁶¹. Asmaa Mahfouz exprime sa fierté devant les martyrs de la révolution arabe, avec qui elle partage son prix. Ahmed al-Sanusi évoque ses 31 années d'emprisonnement, pendant lesquelles, malgré l'isolement et la torture, il n'a pas perdu l'espoir et a gardé sa dignité humaine. Il demande au Parlement européen de soutenir les Libyens dans leur combat pour atteindre leur objectif : la construction d'une société tolérante et démocratique.

Contrainte de vivre dans la clandestinité, Razan Zaitouneh a transmis au Parlement un message écrit. Ali Farzat, quant à lui, livre un message vidéo. Sur proposition de son président, le Parlement observe une minute de silence à la mémoire et à l'honneur de M. Bouazizi et de tous ceux qui ont perdu la vie dans le combat pour la liberté et pour la dignité dans les pays arabes.

256 Procès-verbal de la conférence des présidents du 27 octobre 2011, pp. 19-20.

257 Depuis Anatoli Martchenko, lauréat 1988, c'est la première fois que le prix Sakharov est attribué à titre posthume.

258 Intervention du président Buzek, débats du Parlement européen du 27 octobre 2011.

259 Procès-verbal de la conférence des présidents du 8 décembre 2011, p. 41.

260 Intervention du président Buzek, débats du Parlement européen du 14 décembre 2011.

261 Interventions de Mme Asmaa Mahfouz et de M. Ahmed al-Sanusi, débats du Parlement européen du 14 décembre 2011.



Deux lauréats 2011 sont présents lors de la cérémonie de remise du prix Sakharov au Printemps arabe le 14 décembre 2011. Le président Buzek avec Asmaa Mahfouz et Ahmed al-Zubair Ahmed al-Sanusi. © Union européenne, 2011 - PE

GROS PLAN SUR LES
DROITS DE L'HOMME



LIBERTÉ

PRIX SAKHAROV
POUR LA LIBERTÉ DE L'ESPRIT

PRINTEMPS ARABE

Sa^{*}
Kha
rov

2011

www.europarl.europa.eu/sakharov

2012

En 2012, cinq candidatures sont proposées par des groupes politiques ou par au moins 40 députés²⁶² :

- Ales Bialiatski, activiste biélorusse, fondateur du centre des droits de l'homme « Viasna » qui fournit une assistance légale et financière aux prisonniers politiques et à leurs familles, arrêté et emprisonné par le régime biélorusse en 2011. Candidature désignée par Jacek Saryusz-Wolski (PPE) et 82 autres.
- Joseph Francis, fondateur et directeur du CLAAS (« Center for Legal Aid Assistance and Settlement ») au Pakistan, centre qui a pour objectif d'offrir une assistance aux nombreuses victimes des lois pakistanaises sur le blasphème. Candidature désignée par le groupe ECR.
- Victoire Ingabire Umuhoza, Déogratias Mushayidi et Bernard Ntaganda représentant l'opposition rwandaise, promoteurs du dialogue et de la réconciliation, tous emprisonnés au Rwanda. Candidature désignée par Willy Meyer (GUE/NGL), Rosa Estaràs Ferragut (PPE), Santiago Fisas Ayxela (PPE), María Muñoz de Urquiza (S&D), Ana Miranda (Verts/ALE) et 37 autres.
- Les Pussy Riot, groupe de punk féministe russe, représentées par Nadejda Andreïevna Tolokonnikova, Yekaterina Samutsevitch et Maria Alekhina. Trois jeunes femmes faisant partie du groupe sont arrêtées et condamnées à deux ans de travaux forcés, à la suite de manifestations dans la cathédrale du Christ-Sauveur de Moscou. Candidature désignée par Werner Schulz (Verts/ALE) et 45 autres.
- Nasrin Sotoudeh et Jafar Panahi. Mme Sotoudeh est avocate iranienne ayant défendu les droits des femmes, des militants des droits de l'homme et des prisonniers d'opinion, arrêtée en septembre 2010 et condamnée à onze ans d'emprisonnement et à vingt ans d'interdiction d'exercer la profession d'avocat. M. Panahi est réalisateur et scénariste iranien dont les films, souvent interdits en Iran, ont remporté un grand nombre de récompenses à l'étranger. En décembre 2010, M. Panahi est arrêté et condamné à six ans d'emprisonnement et à vingt ans d'interdiction de réaliser des films. Candidature désignée par les groupes S&D, ALDE et Verts/ALE ainsi que par José Ignacio Salafranca Sánchez-Neyra (PPE), Elmar Brok (PPE) et 11 autres.

Lors de la réunion conjointe du 9 octobre 2012²⁶³, les deux commissions responsables votent pour établir une liste de trois candidats finalistes. Les candidats qui recueillent le plus grand nombre de votes sont les suivants : M. Ales Bialiatski, les Pussy Riot ainsi que Nasrin Sotoudeh et Jafar Panahi.

La conférence des présidents²⁶⁴ décide, à l'unanimité, de décerner le prix Sakharov 2012 aux candidats iraniens, Mme Nasrin Sotoudeh et M. Jafar Panahi. Le même jour,

262 Communication aux membres de la commission des affaires étrangères, de la commission du développement et de la sous-commission « droits de l'homme » du 18 septembre 2012, <http://www.europarl.europa.eu/committees/fr/home.html>.

263 Procès-verbal de la commission du développement du 9 octobre 2012, p. 6, <http://www.europarl.europa.eu/committees/fr/home.html>.

264 Procès-verbal de la conférence des présidents du 26 octobre 2012, p. 16.

le président Schulz annonce les noms des lauréats au Parlement européen²⁶⁵ et déclare que l'attribution du prix à ces deux colauréats transmet un message de solidarité et de reconnaissance pour une femme et pour un homme qui n'ont pas été écrasés par la peur et par l'intimidation et qui ont décidé de faire passer le destin de leur pays avant le leur.

Le président ajoute que la décision prise par les présidents des groupes politiques a été unanime et extrêmement rapide.

La cérémonie solennelle de remise du prix Sakharov est organisée le 12 décembre 2012. Les deux lauréats, incarcérés en Iran, ne peuvent recevoir leur prix en personne : deux sièges restent vides au milieu de l'hémicycle.

Mme Sotoudeh est représentée par deux de ses compatriotes : Shirin Ebadi, prix Nobel de la paix 2003, et Karim Lahidji.

Avant de lire le message de Mme Sotoudeh, Shirin Ebadi explique que le choix des représentants n'est pas dû au hasard. Deux avocats iraniens forcés à l'exil parce qu'ils défendaient des prisonniers politiques et des prisonniers de conscience, M. Lahidji il y a 28 ans et elle-même il y a quatre ans. Ce choix met en évidence que ces pratiques durent en Iran depuis 30 ans.

Dans son message livré au Parlement européen, Mme Sotoudeh déplore le fait que, malgré des décennies de lutte pour les droits de l'homme dans le monde, ces droits sont toujours violés dans certains pays, en l'absence de mécanismes efficaces pour garantir leur respect. Elle souligne qu'il est du ressort des gouvernements de respecter et de faire respecter les droits de l'homme, et que des mesures devraient être prises afin de s'assurer que ces gouvernements respectent leurs engagements aux conventions internationales²⁶⁶.

Mme Sotoudeh remercie le Parlement européen pour le prix Sakharov qu'elle dédie à tous les prisonniers politiques iraniens, aux minorités religieuses opprimées, à ceux qui ont manifesté pendant les élections et ont été emprisonnés, et, spécialement, à son avocat Abdolfattah Soltani, incarcéré en 2012 pour avoir défendu des prisonniers politiques.

M. Panahi a demandé à deux membres de sa « famille cinéma » de recevoir le prix à sa place : Constantin Costa-Gavras, réalisateur, ainsi que Serge Toubiana, directeur de la cinémathèque française. Solmaz Panahi, la fille de M. Panahi, est également présente.

Lors de son discours, M. Costa-Gavras se souvient d'un siège qui était resté vide dans le jury du Festival de Cannes deux ans et demi plus tôt. « C'était le siège de Jafar Panahi, à qui on avait interdit de participer à ce festival et à cette fête du cinéma ». Inquiets, les collègues de la cinémathèque française ont lancé une pétition qui a été

265 Intervention du président Schulz, débats du Parlement européen du 26 octobre 2012.

266 Message de Nasrin Sotoudeh, lu par Shirin Ebadi, débats du Parlement européen du 12 décembre 2012.

signée lors du Festival, par des associations d'acteurs et de metteurs en scène, par des personnalités du monde entier. En dépit de ce soutien international, M. Panahi est arrêté quelques mois plus tard.²⁶⁷

Dans son message, lu par M. Costa-Gavras, M. Panahi explique son choix de rester dans le pays qui le condamne et lui interdit d'exercer son métier de cinéaste. Il n'admet pas qu'il doive quitter son pays qu'il aime tendrement : « Ma création est le résultat d'une perception personnelle de la réalité, de la vie et des expériences ontologiques dans ma société spécifique au cours d'une vie. »²⁶⁸

M. Panahi dédie son prix à toutes les personnes anonymes qui luttent pour la liberté et pour la paix.

²⁶⁷ Intervention de Constantin Costa-Gavras, au nom de M. Panahi, débats du Parlement européen du 12 décembre 2012.

²⁶⁸ Message de Jafar Panahi, lu par Constantin Costa-Gavras, débats du Parlement européen du 12 décembre 2012.



Martin Schulz, Président du Parlement européen, avec les représentants des lauréats 2012 : [de g. à d.] Karim Lahidji et Shirin Ebadi, représentants de Nasrin Sotoudeh, et Solmaz Panahi, Constantin Costa-Cavrias et Serge Toubiana, représentants de Jafar Panahi.

**EUROPEAN
PARLIAMENT.
TAKING
A STAND FOR
HUMANITY.**

**NASRIN SOTOUDEH
JAFAR PANAHI**

**SAKHAROV PRIZE
FOR FREEDOM
OF THOUGHT 2012**

Sa
kha
rov



	1	6	7
2	3	8	9
4	5	10	11

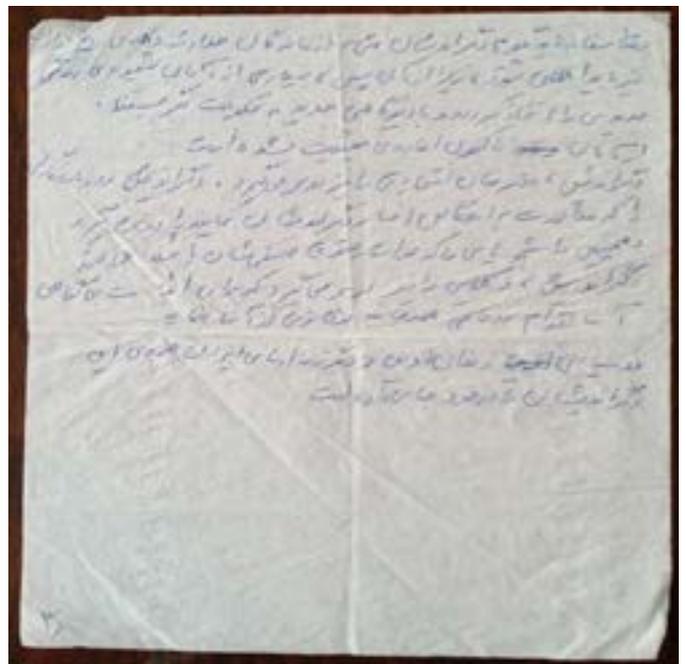
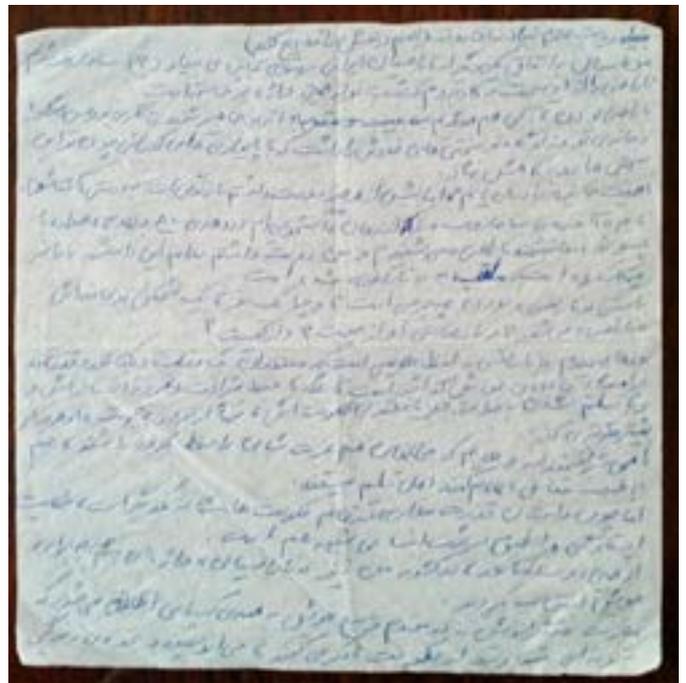
Nasrin Sotoudeh, colauréate 2012, a été libérée le 18 septembre 2013. Dans la prison d'Evin, elle a écrit quelques lettres sur des serviettes, adressées à Andrei Sakharov, qu'elle a réussi à faire passer clandestinement à l'extérieur. Les textes rédigés originellement en farsi et traduits en anglais sont disponibles sur les pages suivantes.

Une version française de ces documents sera disponible ultérieurement et pourra être demandée au Cardoc : arch-info@ep.europa.eu

Textes : © Nasrin Sotoudeh.

© Union européenne, 2013 - PE

Source : Human Rights Actions Unit



Handwritten text in Arabic script, likely a letter or document. The text is dense and covers most of the page. At the top, there is a small header or title. The handwriting is cursive and somewhat faded. The page is numbered '11' at the bottom center.

Handwritten text in Arabic script, likely a letter or document. The text is dense and covers most of the page. At the top, there is a small header or title. The handwriting is cursive and somewhat faded. The page is numbered '12' at the bottom center.

Handwritten text in Arabic script, likely a letter or document. The text is dense and covers most of the page. At the top, there is a small header or title. The handwriting is cursive and somewhat faded. The page is numbered '13' at the bottom center.

Handwritten text in Arabic script, likely a letter or document. The text is dense and covers most of the page. At the top, there is a small header or title. The handwriting is cursive and somewhat faded. The page is numbered '14' at the bottom center.

Handwritten text in Arabic script, likely a letter or document. The text is dense and covers most of the page. At the top, there is a small header or title. The handwriting is cursive and somewhat faded. The page is numbered '15' at the bottom center.

Handwritten text in Arabic script, likely a letter or document. The text is dense and covers most of the page. At the top, there is a small header or title. The handwriting is cursive and somewhat faded. The page is numbered '16' at the bottom center.

ریاست محترم بنیاد ساخارف

من امسال به اتفاق یکی دیگر از ناراضیان ایرانی برنده ی جایزه ی ساخاروف شدم.

ناراضی را از این جهت به کار بردم که شهرت تو از همین واژه برخاسته است.

ناراضی بودن، آن هم در رژیم اتحاد جماهیر شوروی کاری بود بس دشوار! زمانه ی تو و زادگاه تو سختی های خودش را داشت که با پاسداری های کسانی چون تو این سختی ها رو به کاهش نهاد.

اهمیت جایزه را در می یابم، اما بیش از هر چیز دوست داشتم با زندگی ات به درستی آشنا شوم. نام "آندره ساخاروف را از زمان دانشجویی ام در دهه ی هشتاد میلادی، همواره با پسوند "دانشمند" ناراضی می شنیدم و من دوست داشتم بدانم این دانشمند ناراضی چه کار کرده است که ملقب به "ناراضی" شده است؟ و چرا یک نفر، یک شخص در جامعه اش "ناراضی" می شود؟ و ناراضی تیش او از چیست؟ و از کیست؟

بعدها فهمیدم "ناراضی" لفظ ملایمی است که منتقدان یک دولت دیکتاتور و قدرتمند بر اعضای جامعه ی خودش گذاشته است تا بلکه با حفظ شرافت و غرور انسانی اش و با تسلیم نشدن به خواسته های نامعقول حکومت اش، ضمناً از بروز خشونت ها و هزینه های بیشتر جلوگیری کند.

راهی شرافتمندانه و ملایم که مخالفان هم عزت شان را حفظ کرده باشند، هم به طرف مقابل اعلام کنند اهل تسلیم نیستند. اما چون داستان قدرت مداری در تمام حکومت ها مشابه یکدیگر است، حکایت ایستادگی ها طبق سرشت انسانی شبیه هم است.

از همین رو سالها بعد، در کشور من نیز "ناراضیان" واژه ای مشابه برای خویش انتخاب کردند.

عبارت "دگراندیش" در مفهوم وسیع خویش به همهی کسانی اطلاق می شود که به گونه ای متفاوت از حکومت فکر می کنند، می اندیشند و نحوه ی زندگی مدنی و روزانه شان و مذهب و اعتقادشان و دوست داشتن و نداشتن شان همگی مورد پسند حکومت نیست.

از این رو، دگراندیشان ایرانی که الزاماً همگی اپوزوسیون نیستند و فقط کسانی اند که اعتقادات شان با حکومت تفاوت دارد، کم و بیش به "ناراضیان" در حکومت شوروی نزدیک می شوند.

دگراندیشان به کسانی اطلاق می شود که به لحاظ سیاسی حکومت موجود را قبول ندارد و در صدد کسب قدرت نیز بر می آیند.

دگراندیشان به کسانی اطلاق می شود که به لحاظ سیاسی حکومت موجود را قبول ندارند و در صدد کسب قدرت از طریق اصلاحات اند و نه جابجایی سریع قدرت از طریق انقلاب.

دگراندیشان به کسانی نیز گفته می شود که برای احیای حقوق زنان تلاش می کنند. حقوقی که مورد پسند حکومت نیست.

دگراندیشان کسانی را نیز در بر می گیرد که که احیای انتقاداتی نیز به حکومت دارند.

دگراندیشان به کسانی نیز اطلاق می شود که دین خود را که اسلام بوده است تغییر داده اند. زیر طبق قانون اساسی، دین رسمی کشور، دین اسلام است.

دگراندیشان کسانی را شامل نیز در بر می گیرد که از بدو تولد دارای دینانی غیر از اسلام بوده است.

دگراندیشان به افراد لائیک، لیبرال، چپ و خیلی طرز فکرهای دیگر نیز گفته می شود.

و متأسفانه باید بگویم دگراندیشان حتی به بازماندگان حوادث دهه ی ۰۶ در ایران نیز باید اطلاق شود، زیرا از آن پس، بسیاری از آنان شیوه ی زندگی جدیدی را اتخاذ کردند و با دیدگاهی جدید به حکومت نگریستند.

از آنان تاکنون اعاده ی حیثیت نشده است.

دگراندیش، معترضان انتخاباتی را نیز در بر می گیرد. دگراندیش روزنامه نگارانی را که مباردت به انعکاس اخبار دگراندیشان نمایند را در بر می گیرد.

و همچنین دانشجویانی را که خواستار حقوق صنفی شان باشند و البته دگراندیش، وکلایی را نیز در بر می گیرد که برای اثبات بی گناهی آنها اقدام به دفاعی همه جانبه و قانونی از آنها بنمایند.

بند سیاسی زندان اوین و دیگر زندان های ایران همهی این دگر اندیشان را در خود جای داده است.

Dear Chair of the Sakharov Foundation,

I won the Sakharov prize this year along with another Iranian dissident.

I use the word "dissident" as your fame comes from this word.

Being a dissident, especially in the Soviet regime was a terribly tough vocation! The times you lived in and your homeland presented their own difficulties but the struggles and efforts of people like you made things better.

I understand the importance of this award, but more than anything I wished to learn more about your life. I had heard the name "Andrei Sakharov" since I was a University student in the 1980s, as a "dissident scientist". I wished to know what he had done to have to been dubbed a "dissident". And why does a person become a dissident in his country? With whom and with what is he discontented?

Later I learnt that "dissident" is a soft term that critics of an autocratic and powerful government call themselves to try to safeguard their own selves from violence perpetrated against them and paying a higher price whilst guarding their honour and human dignity and not surrendering to the illogical demands of their government: an honourable and peaceful way for opponents to both keep their self-respect and make clear to the government that they will not surrender. But as the story of autocracy in all governments is alike, the stories of resistance based on human nature are similar too.

So, many years after Sakharov was carrying out his dissident activities, "dissidents" in my country chose a similar word for themselves: "nonconformist". In its broad meaning the term "non-conformist" describes all people who think differently from the government, whose reflections, daily and civil lives, religion and beliefs and what they like and dislike are not liked by the government. Accordingly, Iranian nonconformists are not necessarily all opponents but simply people whose beliefs are different from those of the government, making them similar to the "dissident" in the Soviet Union.

"Nonconformist" is also a term applied to people who do not accept the government politically and wish to gain power. "Nonconformist" is applied as well to people who do not politically accept the government and wish to gain power through reforms and not through a rapid shift in power through revolution. "Nonconformist" is applied to people who struggle for women's right, rights that are not liked by the government. "Nonconformist" refers to people who might have criticism of the government as well. "Nonconformist" is applied to people who have converted from Islam, since, on the basis of the Constitution, the official religion of the country is Islam. This term includes people who are born to families following religions other than Islam. "Nonconformist" is applied to secular people, liberals, leftists and people who follow many other schools of thought.

And unfortunately, I should say that "nonconformist" is applied even to survivors of the incidents of the 80s in Iran since after those occurrences many of them took up new lifestyles and started viewing the government differently.

The blot on their honour has never been erased.

Nonconformist includes the protesters against the electoral fraud and the journalists who reported news concerning the nonconformists.

And it also includes students who struggle for their union rights and it of course applies to lawyers who defend the students from all angles to prove their innocence and provide them with a legal defence.

The political section of Evin and other prisons in Iran is accommodating all these nonconformists.

نامه به ساخاروف

ساخاروف عزیز!

راستی می‌دانی عطش یک زندانی سیاسی به تجربیات دیگر زندانیان سیاسی در کشورهای دیگر تا چه اندازه است؟ او می‌خواهد بداند آنها دقیقا از چه فشارهایی رنج می‌برند؟ ناراضی‌تیشان را از رنج‌هایی که می‌برند چگونه بیان می‌کردند؟ و از چه شیوه‌هایی استفاده می‌کردند؟ قدرت سیاسی حاکم در مقابل اعتراض آنها چگونه رفتار می‌کرده است؟ و آنها برای مقابله با فشارهایی که در زندان بر آنها وارد می‌شده است از چه روش‌هایی استفاده می‌کردند؟ و تا کجا دوام می‌آوردند؟ او در خلال مطالعه‌ی خاطرات مبارزان کشورهای دیگر می‌آموزد که اولین انسانی نیست که معترض است. و اولین کسی هم نیست که حقوق‌اش مورد تضییع بی‌رحمانه‌ی یک حکومت قرار گرفته است. حکومت‌اش اولین حکومتی نیست که از سرویس اطلاعات و امنیت‌اش بیش از حد لازم استفاده می‌کند و از دادگاه‌ها فقط به عنوان نمایشی برای موجه جلوه دادن احکام ناعادلانه‌اش استفاده می‌کند.

همچنین او به مقایسه‌ی روش‌های مبارزان و ایستادگی و مقاومت آنها با روش‌های موجود در جامعه‌ی خود می‌پردازد.

او به مقایسه‌ی امکانات مبارزان و ایستادگی جوامع با سرمایه‌ی موجود در جامعه‌ی خود نیز می‌پردازد.

در خلال این مطالعات، تلاش این ناراضیان را برای دفاعی شرافتمندانه از حیثیت و جایگاه انسانی‌شان تحسین می‌کند و می‌آموزد که روش‌های شرافتمندانه و مسالمت‌جویانه برای رعایت حریم انسانی‌اش وجود دارد.

و دست آخر او بار دیگر با تمام ایمان و امید خویش نتیجه می‌گیرد که بر مشکلات فائق خواهد آمد.

خواندن کتاب خاطرات تو از بسیاری جهات برایم هیجان‌انگیز بود. مشابهت‌های روش‌ها و وجود نقاط مشترک همگی برایم امیدبخش بودند و البته عدم تسلیم تو به روش‌های اقتدارگرایانه‌ی حکومت‌ات برایم تحسین‌برانگیز بود.

از سر گرفتن نبرد هر روزی تو برای زیستن و مبارزه، حیرت‌انگیز بود. البته تو این مبارزه را از گوتته وام گرفته بودی که گفته است: "تنها کسی لیاقت زیستن و آزادی را دارد که هر روز نبرد خود را از سر می‌گیرد".

اما بگذار اعتراف شرم آور به تو داشته باشم که من این شیوه را از بازجویانم آموختم که هر روز نبردم را با آنها از نو آغاز می‌کردم و هنوز نیز می‌کنم، زیرا آنها خود نبرد غیر عادلانه‌شان را هر روز با من از نو آغاز می‌کنند و من از خود می‌پرسم اگر آنها تا این اندازه بر بازگشت به اهداف ناعادلانه‌شان مصراند، چرا من به همان اندازه بر اهداف عادلانه‌ام مصر نباشم؟

من در خلال مطالعه‌ی خاطرات تو مدام به مقایسه‌ی وضعیت زندانیان سیاسی در ایران و شوروی آن زمان می‌پرداختم.

می‌دانم سال‌هایی طولانی و دشوار بر جامعه‌ی تو تحمیل شد که در خلال آن، خانواده‌های زیادی طعم تلخ زندان یا زندانی داشتن را کشیده‌اند و اما به تدریج از آن زندانیان و خانواده‌هایشان اعاده‌ی حیثیت شد.

3rd March 2013

Evin Prison

Dear Mr. Sakharov,

Do you know how eager a political prisoner is to know about the experience of other political prisoners in other countries? She wants to know what kinds of pressures they suffered. How they demonstrated their discontent of their suffering, how the political power would react to them and how and to what extent would the prisoners resist the pressures piled on them. Through studying the memoirs of the freedom fighters in other countries, she learns that she is not the first person to protest and neither is her government the first one to use the intelligence and security services more than is necessary and uses the courts as a charade for justifying its unjust verdicts.

She also compares the resistance methods of other fighters to those used in her own country as well as the existing potential for fighters in other countries and hers.

As she compares and analyzes, she admires the efforts of these dissidents to defend, with honour, their honour and human dignity and learns that there are noble and pacific ways to safeguard her human dignity.

And, in the end, she concludes with all her faith and hope that she will conquer all difficulties.

Reading your memoirs was exciting for me in many ways. The similarities in our methods and the existence of lots of points in common, were all very encouraging to me and of course your reluctance to surrender to the authoritarian methods of the government in your country was admirable.

Your daily renewal of life and resistance was amazing. You of course were reflecting the spirit of Goethe when he said "he alone deserves liberty and life who daily must win them anew".

But I have to make a shameful confession to you: I learnt this method from my investigators. I learnt from them that I have to renew my struggle every day, as each day they pick their unfair fight with me. And I ask myself, if they are so persistent in their unfair goals, why should not I be as persistent in my fair aims?

جامعه‌ای که من در آن زندگی می‌کنم تجربه‌ی دهه‌ی هشتاد میلادی را پشت سر نهاده است که هنوز با وجود آنکه سه دهه از آن می‌گذرد از هیچیک از قربانیان اعاده‌ی حیثیت نشده است. این موضوع مرا رنج می‌دهد، اما امیدم را برای اعاده‌ی حیثیت از قربانیان و خانواده‌های آنها از دست نمی‌دهم، زیرا دوست دارم در جامعه‌ای زندگی کنم که منطبق با معیارهای رایج مدنیت باشد.

تو برای مجازات‌هایی که به خانواده‌ی تو تحمیل کردند و از خروج آنان جلوگیری به عمل آوردند، دست به اعتصاب غذا زدی، زیرا این اصل بدیهی و مسلم است که اعضای خانواده‌ی هیچ زندانی‌یی نباید به جرم ناکرده‌ی عضو دیگر خانواده تحت تعقیب یا مجازات قرار گیرند. اصلی که بارها توسط حکومت‌های مستبد نادیده گرفته می‌شود. و مجازات‌های زندانیان سیاسی را به مجازات‌های خانوادگی تبدیل می‌کند.

من نیز در اعتراض به حکم ممنوع‌الخروجی دخترم و همسرم دست به اعتصاب غذا زدم. از این رو، مطالعه‌ی آن قسمت از خاطرات تو برایم کاملاً قابل درک بود.

امیدم به آن است که حکومتی که من زندانی سیاسی آن هستم، دست از تعقیب و مجازات همسرم نیز بردارد، هر چند آمادگی مقابله با آن را نیز دارم.

تو اجازه‌ی فعالیت از همان دولتی را گرفتی که به فاصله‌ی اندکی ناگزیر به مخالفت با آن شدی.

من نیز اجازه‌ی تحصیل در دانشگاه دولتی‌یی را یافتم که با وجود گزینش‌های دشوار به من مدرک لیسانس و فوق‌لیسانس حقوق داد.

البته برای اخذ پروانه‌ی وکالت با مشکلات فراوانی مواجه بودم که نهایتاً گرفتن آن را ۸ سال به تاخیر انداخت و شاید به زندان آمدنم را نیز ۸ سال به عقب انداخت.

تفتیش همیشگی، بخشی از زندگی توام با نگرانی تو در زمان تبعیدت به گورکی بود که گاه به مصادره‌ی صدها صفحه از خاطرات منجر می‌شد. تفتیش اما یک بار لایحه‌ی دفاعیه‌ی مرا مصادره کرد!

در کنار همه‌ی مشابهِت‌های زندگی‌ام با تو، یا مشابهِت‌هایی که دوست دارم بین زندگی‌ام با تو ببابم، وجود همسری همراه، مشاور و مدبر و مدیری تواناست که من نیز مانند تو از چنین موهبتی برخوردارم.

شب به خیر

نسرین

ایران - اوین

Reading your memoirs, I kept comparing the situation of political prisoners in Iran and the Soviet Union. I know long and difficult years were imposed on your society during which many families felt the bitter taste of being imprisoned or having a relative in prison, but in time the dignity of the prisoners and their families was re-established.

The society I live in has been through the horrible events of the 1980s. Despite the fact that three decades have passed, the dignity of the victims has yet to be re-established. This hurts me, but I do not lose hope as I wish to live in a society that respects civil standards as we know them today.

You embarked on a hunger strike to protest the punishment imposed on your family that denied them the right to leave the country. You did so because it is evident that no family member of a prisoner should be prosecuted and punished due to the conviction of another family member, an axiom that was repeatedly ignored by dictatorships that turned punishment of political prisoners into family punishments.

I also went on a hunger strike to protest the travel bans on my daughter and my husband, so I could easily empathise with that part of your memoirs.

I hope the state in which I am a political prisoner stops prosecuting my husband, although I am prepared to face that as well.

You got your professional qualifications for your activity through the same government that you unavoidably and quickly came to oppose. I also received the permission to study in state universities despite hard filtering, and through them I gained the bachelor and master degrees in law.

Of course I faced a lot of difficulties to become a member of the Iranian Bar Association. This took 8 years and might have postponed my imprisonment for 8 years.

Constantly being investigated was a part of the life full of worries that you lived in exile in Gorky, and sometimes hundreds of pages of your memoirs got confiscated. I was also subjected to searches, and once even my defence statements got confiscated!

In addition to all similarities between my life and yours, or the ones that I wish to find, there is the companionship of an attendant spouse who is a prudent advisor and a powerful manager, a gift that I enjoy as you did.

Nasrin
Evin prison

ساخاروف عزیز!

تو در کتابت ضمن کاوش در گذشته‌ات به این موضوع پرداخته‌ای که چگونه این جهت‌گیری‌ها در زندگی‌ات تجلی یافت؟ چگونه به یک ناراضی تبدیل شدی؟ چگونه به هیات یک کعترض درآمدی؟ و چگونه گام به گام از حکومتی که همه چیز را در اختیار قرار داده بود، فاصله گرفتی؟

آیا نوعی مسئولیت اخلاقی در قبال جنگ هسته‌ای که کره‌ی زمین را تهدید می‌کرد و می‌توانست منجر به نابودی بشریت شود، باعث جهت‌گیری‌های تو شد؟

آیا تو خود را در قبال فاجعه‌ای که می‌توانست منجر به نابودی کره‌ی زمین شود، مسئول میدانستی؟ و آیا این توانایی را در خود می‌دید که جلوی این فاجعه را هر چند بزرگ می‌نمود، بگیری؟

من تصورم به آن است که تو این توانایی را در خود می‌دید، زیرا که به درستی باور داشتی: "باید به ندای عقل پاسخ گوئیم و حیاتی بیافرینیم که در خور خودمان و آرمان‌هایمان باشد که در اندیشه‌ی ما کورسو میزند."

من در خلال مطالعه‌ی خاطرات تو بارها از خود پرسیدم آیا واقعا همان تلاش‌های تو و همزمان با تو روبرت اپن‌هایمیر در آمریکا باعث شد تا از وقوع جنگ هسته‌ای که احتمالا به نابودی کره‌ی زمین منجر می‌شد، جلوگیری شود؟ و نهایتا به انعقاد قرار داد فی‌ما بین ایالات متحده‌ی آمریکا و اتحاد جماهیر شوروی منجر شود؟

راستی آیا با کمتر شدن خطر وقوع جنگ هسته‌ای، سایه‌ی وحشت بار آن که بر سر جهانیان سنگینی میکرد، فراموش شده است؟

من خودم هرگز آن سایه‌ی دهشت بار را که بر زندگی هر روزه‌ی میلیاردها انسان سایه افکنده بود و قریب الوقوع می‌نمود، فراموش نمیکنم.

بر این باورم که تلاش انسانها و دانشمندانی چون تو، آن سایه‌ی شوم را از بالای سرمان کمی دورتر نمود.

هنوز دنیای سیاست آکنده از خطرات جنگ‌های خانمان سوزی است که هر لحظه میلیاردها انسان را در معرض نابودی و اضمحلال قرار میدهد. اما امید انسان مدنی امروز به آن است که در گذر ایام، هر روزی که که میگذرد به خرد و عقل بیشتری دست یابد و راههای خردمندانه تری را بیابد.

دوست دارم به سوال اولیه‌ی تو برگردم، زیرا ان سوالی است که بارها از خود پرسیده‌ام که چگونه این جهت‌گیری‌ها در زندگی‌ام تجلی یافت؟ و چگونه ترس از زندان در من فرو ریخت؟

آیا به خاطر داری که چگونه در دادگاه‌های دوستانه شرکت می‌کردی تا حمایت خود را از آنها اعلام کنی؟

آیا نوعی حس مس‌ؤولیت در قبال ظلمی که بر "ناراضیان" شوروی روا داشته می‌شد، تو را وادار می‌داشت تا حمایت خود را از آنان اعلام کنی؟

من اما به قصد عمل به سوگندنامه‌ی حرفه‌ای‌ام از "دگر اندیشان" دفاع می‌کردم. از مشاهده‌ی احکامی که برای آنها صادر می‌شد، یقین داشتم به زودی به سرغم خواهند آمد. اینچنین بود که ترس از زندان در من فرو ریخت زیرا رنجی که از صدور احکام ناعادلانه تحمل می‌کردم به مراتب سخت‌تر از رنج تحمل زندان بود.

9th March 2013
Evin Prison

Dear Mr Sakharov,

In addition to investigating your past in your book, you showed how you came to take the positions you took in your life. How did you turn into a dissident? How did you turn into a protestor? And how did you detach step by step from a government that had provided you with everything?

Did a kind of moral responsibility for nuclear war that was threatening the earth and could destroy humanity lead to your position? Did you feel responsible for the disaster that could ruin the earth? And did you see the power in yourself to stop this disaster, huge as it seemed?

I imagine you did see this potential in yourself, because you correctly believed that: «We must make good the demands of reason and create a life worthy of ourselves and of the goals we only dimly perceive».

While reading your memoirs, I kept asking myself whether it was really your spontaneous efforts and those of Robert Oppenheimer in America that stopped the nuclear war and resulted in the agreement between the United States and the USSR.

As the probability of a nuclear war has decreased, has its terrifying shadow on the population of the world been forgotten?

I, personally, have not forgotten that this shadow was looming over the heads of billions of people and disaster could have happened.

I believe that the endeavours of people and scientists like you shifted that dreadful shadow away from us.

But the world of politics is still overwhelmed with threats of ruinous wars which are about to wipe out the lives of billions of people. But civilians today hope that in time, as time goes by, humans gain more rationality and wisdom and achieve more rational ways.

I would like to go back to your first question, as it is a question I have asked myself many times: how did I come to take the positions I have taken in my life? How did the fear of prison subside in me?

Do you remember how you used to attend the trials of your friends to show your support for them?

Was it a feeling of responsibility to oppose the injustice done to «dissidents» in the Soviet Union that made you declare your support for them?

But I was just defending «nonconformists» in fulfillment of my professional lawyers' oath. Witnessing the verdicts given to them, I was sure that they would come for me soon. This is how the fear of prison collapsed in me as the suffering I was enduring by witnessing those unjust verdicts was stronger than the suffering of being imprisoned.

این آخرین نامه ای است که برایت مینویسم. هر چند مشابهت های زندگی تو با آنچه من در ایران می بینم آنقدر زیاد است که شرح آن به این زودی تمام نمی شود.

با این وجود دوست دارم تلاش پیگیرانه و مستمر تو را در شرکت در دادگاه های ناراضیان شوروی تحسین کنم و دوست دارم باور کنم تحمل رنج توسط تو و دیگر ناراضیان، باعث تغییرات در شوروی شد.

من با توصیف دادگاه ناراضیان در کتابت به یاد دادگاه دگراندیشان در ایران می افتادم که دوستان و آشنایان آنها پشت در ساختمان به انتظار می ماندند و اجازه ی شرکت در دادگاه را نمی یافتند. آنها در معرض بازداشت بودند، کما اینکه چندین بار نیز بازداشت شدند.

تلاش تو برای اعلام عفو عمومی بدون قید و شرط زندانیان سیاسی، شرایط آزادی سرفرازانه ی آنها را فراهم کرد.

تلاش تو برای این که عفو عمومی به پروانه ای برای وادار کردن زندانیان به اعلام اینکه از رفتار ضد اجتماعی!! خود دست بکشند، تبدیل نشود یا از آن به عنوان سندی برای تبرئه ی سازمان های دست اندرکار سرکوب، استفاده نشود، از چنین سوء استفاده هایی جلوگیری کرد و نهایتاً شرایط آزادی بی قید و شرط آنها را فراهم کرد.

می دانم که هنوز همه ی آرزوهایت محقق نشده است.

هنوز سایه ی جنگ اتمی به دلیل وجود سیاستمداران خشونت طلب چهره ی کریم خود را نشان می دهد.

می دانم که رویاهایت حتی در سرزمین مادری ات نیز محقق نشده است.

هنوز خواهران شورشی در روسیه پپس از اصلاحات، به جرم اعتراض مسالمت آمیز دستگیر می شوند و هنوز آلیس بیالیستیس نیز در بلاروس پس از اصلاحات به جرم ناکرده در حبس است.

آنچه تو توانستی در تحقق آنها موفق شوی، پیروزی بزرگی برای کوشندگان آزادی در جای جای جهان بود. اما بگذار بخش تحقق ناپافته ی رویاهایت را آیندگان تکمیل کنند. حتماً آنها برای تحقق رویاهایشان تلاش خواهند کرد و از آن پاسداری خواهند نمود.

خدا نگهدار

نسرين ستوده

اوپن

فروردین 92

29 March 2013

Evin Prison

This is the last letter I am writing to you. However, the similarities between your life and what I see in Iran are so many that describing them will take much more time.

Yet I want to say I admire your persevering and continuous attempts to attend the trials of dissidents in the Soviet Union, and I want to believe that the suffering you and other dissidents bore led to changes in the Soviet Union.

Reading descriptions of the trials of dissidents in your book reminded me of the trials of Iranian dissidents and free thinkers and their families and friends waiting behind the court walls, prohibited from entering the court rooms. They also faced threats of arrest and were actually arrested many times, too.

Your efforts to get political prisoners given an unconditional amnesty paved the way for their release with their pride intact.

Your resistance prevented the general amnesty from being used to force the prisoners to abandon their so called anti-social behaviours (!) or to clean the image of the oppressors. You prevented such misuse and paved the way for their unconditional release.

I know that all your dreams have not come true.

The shadow of nuclear war still shows its ugly face due to violence-spreading politicians.

I know that not all your dreams have come true even in your homeland.

Pussy Riot still get arrested in the Russia after the reform for their peaceful protest as does Ales Bialiatski in the Belarus after the reform for a crime he did not commit.

‘What you managed to achieve was a great victory for all freedom fighters all over the world. May those who come in future realise your unrealised dreams. They will definitely struggle to realise their dreams and will guard them’.

Good bye!

Nasrin Sotoudeh

Evin

CONCLUSION

Le prix Sakharov pour la liberté de l'esprit est une manifestation concrète de l'importance que le Parlement européen attribue au combat contre les violations de la démocratie et des libertés de pensée, d'opinion et d'expression.

En créant le prix Sakharov, le Parlement européen a voulu rendre hommage à ceux qui se sont engagés, parfois dans les conditions extrêmement difficiles, pour la promotion des droits de l'homme à travers le monde.

Chaque année, en sélectionnant un lauréat, ou parfois même deux ou trois, le Parlement européen est confronté à une tâche très difficile, car tous les nominés mériteraient ce prix.

Au cours des vingt-cinq années de l'histoire du prix, le Parlement européen a récompensé une trentaine de personnes et sept organisations, qui se sont particulièrement distinguées dans le domaine de la protection des droits de l'homme et de la promotion de la démocratie. Bon nombre de ces lauréats ont passé des années en détention, quelques-uns ont même sacrifié leur vie pour préserver ces valeurs.

Femmes et hommes, les récompensés sont issus de différents continents et pays²⁶⁹ et représentent différentes professions: notamment avocats, journalistes, écrivains, hommes politiques, religieux, professeurs et artistes. Le point commun entre les personnes et les organisations ayant reçu le prix Sakharov est qu'elles ont vu la nécessité urgente de la promotion des « principes des droits de l'homme, notamment celui de la liberté de discussion et d'enquête, le respect de la loi, celui du droit et des conventions internationales ainsi que des engagements mutuels comme fondement de la paix entre les nations »²⁷⁰ et qu'elles ont été prêtes à dédier leur vie à ce combat difficile.

269 Afrique du Sud, Algérie, Angola, Argentine, Bangladesh, Biélorussie, Birmanie (Myanmar), Bosnie-Herzégovine, Chine, Cuba, Égypte, Espagne, Ghana, Iran, Israël, Kosovo, Libye, Nigeria, Palestine, Russie, Soudan, Syrie, Tchécoslovaquie, Timor-Oriental, Tunisie et Turquie.

270 Résolution du Parlement européen du 13 décembre 1985 sur la création d'un prix Sakharov, JO C 352 du 31.12.1985, p. 304.

ANNEXE I

Lauréats du prix Sakharov

1988 Nelson Mandela
Anatoli Martchenko (à titre posthume)

1989 Alexandre Dubček

1990 Aung San Suu Kyi

1991 Adem Demaçi

1992 Les Mères de la place de Mai

1993 Oslobodjenje

1994 Taslima Nasreen

1995 Leyla Zana

1996 Wei Jingsheng

1997 Salima Ghezali

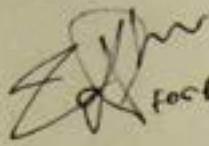
1998 Ibrahim Rugova

1999 Xanana Gusmão

2000 ¡Basta Ya!

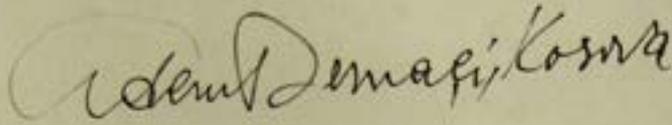
- 2001 Izzat Ghazzawi
Nurit Peled-Elhanan
Dom Zacarias Kamwenho
- 2002 Oswaldo José Payá Sardiñas
- 2003 Kofi Annan et tout le personnel des Nations unies
- 2004 Association des journalistes de la Biélorussie
- 2005 Dames en blanc
Hauwa Ibrahim
Reporters sans frontières
- 2006 Alexandre Milinkievitch
- 2007 Salih Mahmoud Osman
- 2008 Hu Jia
- 2009 Memorial
- 2010 Guillermo Fariñas
- 2011 Le Printemps arabe
- 2012 Nasrin Sotoudeh
Jafar Panahi

Aung San Suu Kyi
(Zoya Phan)



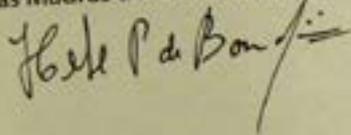
For Aung San Suu Kyi

Adem Demaçi



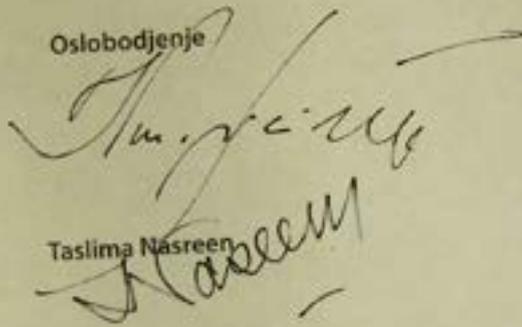
Adem Demaçi, Kosova

Las Madres de la Plaza de Mayo



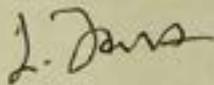
Hester Peabody

Oslobodjenje



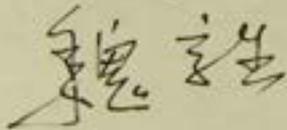
Taslima Nasreen

Leyla Zana



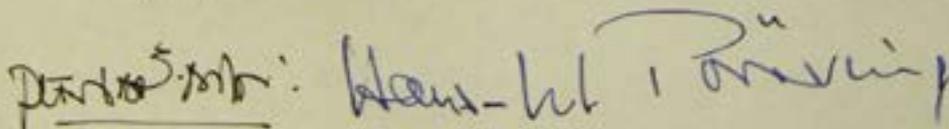
L. Zana

Wei Jingsheng



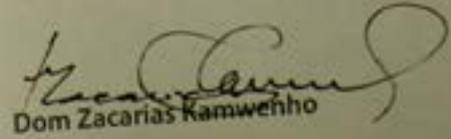
Wei Jingsheng

¡BASTA YA!

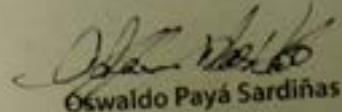


Hans-Gert Pöettering

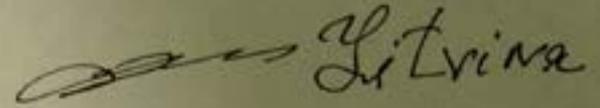
Hans-Gert Pöettering
President of the European Parliament



Dom Zacarias Kamwenho



Oswaldo Payá Sardiñas
(Adam Mascaró Payá)



Belarusian Association of Journalists

Ladies in White

Hauwa Ibrahim

Reporters sans frontières

Aliaksandr Milinkevich

Salih Mahmoud Mohamed Osman

Elena Bonner

Elena Bonner
Andrei Sakharov Foundation

ANNEXE II

Groupes politiques au Parlement européen depuis juillet 1984²⁷¹

ALDE (ADLE)	Groupe Alliance des démocrates et des libéraux pour l'Europe	20/07/2004 –
ARC	Groupe Arc-en-ciel	23/07/1984 - 24/07/1989
ARC	Groupe Arc-en-ciel au Parlement européen	25/07/1989 – 19/07/1994
ARE	Groupe de l'Alliance radicale européenne	19/07/1994 – 20/07/1999
CG	Groupe de coalition des gauches	20/07/1989 – 19/07/1994
COM	Groupe communiste et apparentés	(16/10/1973) – 19/07/1989
CTDI	Groupe de coordination technique et de défense des groupes et des députés indépendants	17/09/1987 – 17/11/1987
DE	Groupe des droites européennes	23/07/1984 – 19/07/1989
DR	Groupe technique des droites européennes	19/07/1989 – 19/07/1994
ECR (CRE)	Groupe Conservateurs et Réformistes européens	14/07/2009 –
ED	Groupe des démocrates européens	(17/07/1979) – 30/04/1992
EDD	Groupe pour l'Europe des démocraties et des différences	20/07/1999 – 19/07/2004
EDN	Groupe Europe des nations (Groupe de coordination)	19/07/1994 – 11/11/1996
EFD (ELD)	Groupe Europe de la liberté et de la démocratie	14/07/2009 –
ELDR	Groupe du parti européen des libéraux démocrates et réformateurs	19/07/1994 – 19/07/2004

²⁷¹ Source : base de données Arcdoc.

FE	Groupe Forza Europa	19/07/1994 – 15/07/1995
GUE	Groupe pour la gauche unitaire européenne	20/07/1989 – 18/07/1994
GUE	Groupe confédéral de la gauche unitaire européenne	19/07/1994 - 04/01/1995
GUE/ NGL	Groupe confédéral de la gauche unitaire européenne / Gauche verte nordique	05/01/1995 –
I-EDN	Groupe des Indépendants pour l'Europe des nations	13/01/1997 – 20/07/1999
IND/ DEM	Groupe de l'Indépendance et de la Démocratie	20/07/2004 – 13/07/2009
ITS	Groupe Identité, Tradition, Souveraineté	15/01/2007 – 13/11/2007
L	Groupe libéral et démocratique	(20/06/1953) – 10/12/1985
LDR	Groupe libéral, démocratique et réformateur	10/12/1985 – 19/07/1994
NI	Non-inscrits	(10/01/1953) –
PPE	Groupe du parti populaire européen (Groupe démocrate-chrétien)	(17/07/1979) – 20/07/1999 14/07/2009 –
PPE-DE	Groupe du parti populaire européen (démocrates-chrétiens) et des démocrates européens	20/07/1999 – 13/07/2009
PSE	Groupe du parti des socialistes européens	21/04/1993 – 19/07/2004
PSE	Groupe socialiste au Parlement européen	20/07/2004 – 13/07/2009
RDE	Groupe du Rassemblement des démocrates européens	18/07/1984 – 05/07/1995
S	Groupe socialiste	(23/06/1953) – 21/04/1993
S&D	Groupe de l'Alliance Progressiste des Socialistes et Démocrates au Parlement européen	14/07/2009 –

TDI	Groupe technique des députés indépendants - groupe mixte	20/07/1999 – 14/09/1999 25/11/1999 – 02/10/2001
UEN	Groupe Union pour l'Europe des nations	20/07/1999 – 13/07/2009
UPE	Groupe Union pour l'Europe	05/07/1995 – 20/07/1999
V	Groupe des Verts au Parlement européen	19/07/1989 – 20/07/1999
Verts/ ALE	Groupe des Verts / Alliance libre européenne	20/07/1999 –

Ouvrages parus dans la collection «Les Cahiers du CARDOC»

- *Les Cahiers du CARDOC*, Hors-série – *Vers un Parlement unique: l'influence de l'Assemblée commune de la CECA sur les traités de Rome*, Luxembourg, mars 2007.
- *Les Cahiers du CARDOC*, n° 1 – *Le Parlement européen et les travaux de la Convention européenne*, Luxembourg, septembre 2007.
- *Les Cahiers du CARDOC*, n° 2 – *Le Parlement européen il y a 50 ans*, Luxembourg, mars 2008.
- *Les Cahiers du CARDOC*, n° 3 – *Les commissions de l'Assemblée commune*, Luxembourg, septembre 2008.
- *Les Cahiers du CARDOC*, Hors-série – *Le chemin vers les élections directes du Parlement européen*, Luxembourg, mars 2009.
- *Les Cahiers du CARDOC*, n° 4 – *Les citoyens s'adressent au Parlement européen : les pétitions 1958-1979*, Luxembourg, juin 2009.
- *Les Cahiers du CARDOC*, n° 5 – *Le Parlement européen et l'unification de l'Allemagne*, Luxembourg, novembre 2009.
- *Les Cahiers du CARDOC*, n° 6 – *De la déclaration Schuman à la naissance de la CECA : le rôle de Jean Monnet*, Luxembourg, mai 2010.
- *Les Cahiers du CARDOC*, n° 7 – *Les commissions du développement*, Luxembourg, décembre 2010.
- *Les Cahiers du CARDOC*, Hors-série – *Répertoire méthodique et numérique détaillé des organes parlementaires pour la coopération au développement (ACP) 1958-1980*, Luxembourg, mai 2011.
- *Les Cahiers du CARDOC*, n° 8 – *Le long chemin vers l'euro*, Luxembourg, février 2012.
- *Les Cahiers du CARDOC*, n° 9 – *Une Europe des droits: histoire de la charte européenne*, Luxembourg, décembre 2012.
- *Les Cahiers du CARDOC*, n° 10 - *À chances égales: les commissions des droits de la femme 1979-1999*, Luxembourg, mars 2013.



Designed by CLIENTS AND PROJECTS OFFICE, Intranet Services Unit | Printed by the Crossmedia Printing Unit | DG ITEC, EDIT Directorate

14930 FR



Office des publications



PARLEMENT EUROPÉEN

ISBN 978-92-823-4661-9



9 789282 134881 9